L'HEBDO D'INFORMATION AGRICOLE ET RURALE DE BOURGOGNE

Terres de Bourgogne

N° 1397 - VENDREDI 28 OCTOBRE 2016 2 €

www.agribourgogne.fr ISSN 1776-0224




# La ruralité, force de propositions



Les ruraux en ont assez qu'on les balade de déclarations d'amour illusoires en promesses non tenues. Conscients de peser bien peu face aux métropoles, les acteurs des territoires ruraux se sont faits force de propositions et d'actions, lors du dernier congrès des maires ruraux, en s'appuyant sur le dynamisme et l'intelligence des campagnes. Ils proposent ainsi une vision contemporaine et pragmatique de la ruralité et invitent les décideurs nationaux à «oser le rural».

Page 3

## Côte d'Or

› Foire gastronomique de Dijon

### "Bienvenue à la ferme" sera là



Photo: Philippe Maupetit

## Nièvre

› Foire aux reproducteurs de Corbigny

### Moins d'animaux mais autant d'échanges



## Yonne

› Concours Charolais d'Avallon

### La qualité au rendez-vous








# Sommaire

**Côte d'Or**

04 • Charolais: Un climat très difficile
05 • Économie: Des chiffres qui ne font pas rêver
06 • Foire gastronomique de Dijon: Le réseau "Bienvenue à la ferme" sera là
08 • Agroalimentaire: La bonne recette

**Nièvre**

09 • Conjoncture viande bovine: «*La qualité des animaux français est connue et appréciée*»
10 • Foire aux veaux reproducteurs de Corbigny: Moins d'animaux mais autant d'échanges
11 • Syndicalisme: La FDSEA sur le terrain, face à la crise

**Yonne**

12 • Concours Charolais d'Avallon: La qualité, à défaut de la quantité
13 • Groupe Dephy viticulture: Réduire l'utilisation de produits phytosanitaires, c'est possible !
14 • FDSEA: «Bien dans ses bottes»

**Bourgogne et ailleurs**

15 • Rencontre avec Jean-Pierre Fleury: «*Le Gouvernement ne répond pas au vrai sujet de fond*»

**Filières**

16 • Élevage Filière équine de Bourgogne Franche-Comté: Des inquiétudes légitimes

**Infos Services**

17 •Écophyto: Bientôt 3 000 fermes ?
18-19 • Analyses et tendances
20-21 • Petites annonces
22-25 • Annonces légales
26 • Vie quotidienne
27 • Paroles de Jeunes

Terres de Bourgogne
1 rue des Coulots - CS 80075
21110 Bretenière
Tél. 03 80 78 90 40 - Fax. 03 80 70 08 02

Éditeur : SEP DE BOURGOGNE (Société d'édition et de publication de Bourgogne).
SARL au capital de 139 231 E (Création 1989, pour une durée de 99 années) RCS B. 351 475 504
• Gérante et Directrice de publication : Mauricette Besançon •

Rédaction mail: redaction@terres-de-bourgogne.net
• Rédactrice en chef : Anne-Marie Klein - am.klein@terres-de-bourgogne.net
• Secrétaire de rédaction : Frédéric Duclos - f.duclos@terres-de-bourgogne.net
Publicité mail: pub@terres-de-bourgogne.net
• Locale et régionale: Jean-Yves Blondat - mail: pub@terres-de-bourgogne.net
• Nationale: SAS Réussir 75683 Paris cedex 14 - Tél. 01 49 84 03 30

*Commission paritaire des journaux et publication 0521 T 88045 - ISSN : 1969-8232*
*Dépôt légal : mois de parution.*
*Tirage moyen par numéro : 6 200 ex. Prix au numéro : 2,00 €*
*Imprimeries: IPS - ZA du Chant des Oiseaux - 80800 Fouilloy*
AgriBourgogne.fr

## en bref

### Localim Outil à destination des acheteurs publics de la restauration collective

Localim, un nouvel outil destiné aux acheteurs publics pour développer leurs achats «en produits locaux et de qualité», vient d'être lancé par le ministre de l'Agriculture, Stéphane Le Foll, le lundi 24 octobre. «*Localim fournit aux acheteurs publics un appui méthodologique dans leurs pratiques d'achat, ainsi que de nombreuses informations sur les produits, les filières, les contacts à prendre pour mieux acheter, les modalités d'achat des produits et les possibilités offertes par la réglementation*», explique le ministère. Composé de huit fiches méthodologiques pour accompagner l'acheteur, l'outil, régulièrement actualisé, inclut également six fiches filières (viande bovine, ovine, porcine, volailles, fromages et autres produits laitiers, fruits et légumes). Il est disponible sur le site : www.localim.fr

### Assurance Groupama lance une assurance chiffre d'affaires

Groupama a lancé le 15 octobre une nouvelle offre d'assurance, «*objectif stabilité*», qui sera testée en 2017, «*dans certains départements » pour « les productions de colza, blé tendre et maïs grains*», annonce l'assureur dans un communiqué le 25 octobre. Après le contrat socle, destiné à se prémunir des aléas climatiques, Groupama lance une assurance qui vient «*protéger les deux composantes*» du chiffre d'affaires de l'agriculteur, à savoir «*les rendements et les prix*». Selon Groupama, cette offre, «*s'inscrit dans une logique de test avec les agriculteurs et leurs organisations dans la perspective de la future politique agricole commune*» et répond au contexte actuel de «*dérégulation des marchés*» et de «*volatilité du cours*». Les agriculteurs intéressés peuvent se rendre sur le site www.objectif-stabilite.fr afin «*d'évaluer le risque à assurer, de choisir le chiffre d'affaires à protéger et de souscrire au contrat d'assurance*».

### CETA Les JA soutiennent la décision de la Wallonie

«*Jeunes agriculteurs apporte un soutien total aux autorités wallonnes et félicite Paul Magnette, ministre président de la Wallonie, pour son courage politique*», annonce un communiqué du syndicat jeune. «*Il est suicidaire pour les producteurs de notre pays d'instaurer un libre-échange entre l'UE et le Canada*», souligne JA qui considère que «*la concurrence française n'égalera jamais celle outre-Atlantique*». Le syndicat rappelle cependant qu'il ne rejette pas «*les échanges commerciaux à l'échelle internationale*». Il demande à ce «*qu'ils soient fondés sur des principes de réciprocité et d'équilibre, mais aussi sur le respect de normes sanitaires, sociales et environnementales*».

## PRI info

### Côte d'Or Comment faire pour devenir agriculteur ou agricultrice ?

Vous avez un souhait, une idée, celui de vous mettre à votre compte et de devenir agriculteur ou agricultrice. Le Point Accueil Installation est là pour vous accueillir, vous aider à réfléchir sur votre projet, vous informer sur les aides et les démarches et vous orienter vers les personnes ressources pour mener à bien votre projet (accueil financé par l'État). Nous organisons des sessions collectives au Point Accueil Installation, contactez Maëlle Sureau au 03 80 68 67 72 pour tous renseignements.

### Nièvre Pour vous aider à travailler en société

L'accompagnement humain permet la préparation de l'entrée dans une société d'un candidat à l'installation, sous l'angle des relations humaines. Il permet à l'ensemble des futurs associés, avec l'aide d'un tiers, de clarifier : les objectifs personnels et professionnels de chaque associé, la place et le rôle de chacun, le partage des responsabilités. Il identifie l'engagement de chacun. Il aide à définir l'organisation du travail, et peut aller jusqu'à la rédaction du règlement intérieur (accompagnement financé par le Conseil Régional de Bourgogne dans le cadre du Programme Régional Installation). Pour tout renseignement, contactez Christelle Martin ou Anne Marie Sennepin (Chambre d'agriculture) au 03 86 93 40 38.

### Yonne Le Répertoire Départ Installation : pour vous aider à transmettre votre exploitation agricole ou trouver un associé

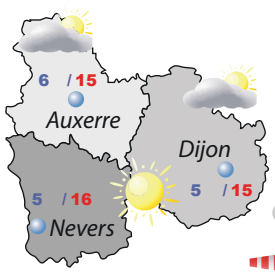
Le conseiller Répertoire vous aide à formaliser votre projet, rédige une offre attractive, recherche un repreneur ou associé selon le profil défini ensemble, diffuse votre offre auprès des candidats qu'il connaît, et si vous le souhaitez plus largement grâce au réseau national des Répertoires et sur Internet, vous accompagne lors du premier rendez-vous avec un candidat. L'inscription est gratuite. Contactez Marc Abonnet, Chambre d'agriculture de l'Yonne au 03 86 94 21 95.

## Dijon Céréales vous présente la météo de la Bourgogne du 28 octobre au 06 novembre 2016

### Météo de la Bourgogne

**Prévisions Météo à 8 jours**
**0892 46 38 36**
0,34€ ttc/min
www.agate-france.com

#### Vendredi 28 Octobre

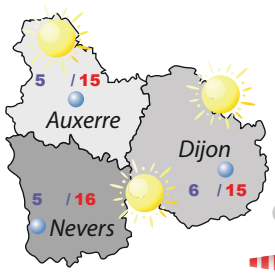



**Éclaircies**
Quelques nuages et de belles éclaircies localement en perspective. Les vents seront faibles.

*T° mini :* 4 à 6 °C
*T° maxi :* 15 à 17 °C
*Vents :* Nord-Est 10 km/h

**St Simon**
*Soleil :* 08:25 - 18:36
*Lune :* 05:52 - 17:58

#### Samedi 29 Octobre

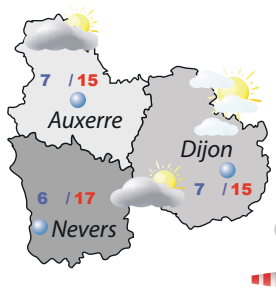



**Ensoleillé**
Le soleil brillera généreusement ce samedi. Les vents souffleront de façon modérée.

*T° mini :* 4 à 6 °C
*T° maxi :* 15 à 17 °C
*Vents :* Nord-Est 20 km/h

**St Narcisse**
*Soleil :* 08:27 - 18:34
*Lune :* 06:53 - 18:24

#### Dimanche 30 Octobre




**Variable**
Ce dimanche sera partagé quelques nuages et de belles éclaircies très localement. Les vents seront faibles.

*T° mini :* 5 à 7 °C
*T° maxi :* 16 à 18 °C
*Vents :* Nord-Est 10 km/h

**Ste Bienvenue**
*Soleil :* 08:28 - 18:33
*Lune :* 07:53 - 18:51

#### *Prévisions à 7 jours*

**Lundi 31 au Mercredi 2 Novembre :**

Quelques nuages et de belles éclaircies en perspective.

*Vents :* Sud-Ouest à 20 km/h
T° mini. : 6 à 10 °C T° maxi. : 16 à 18 °C

**Jeudi 3 au Dimanche 6 Novembre :**

Pour cette période, le ciel sera nuageux avec quelques précipitations.

*Vents :* Est à 20 km/h
T° mini. : 3 à 8 °C T° maxi. : 9 à 11 °C

## clin d'œil




© Acip/Chaunu

DÉVELOPPEZ VOTRE VENTE DIRECTE
1 abattoir volaille CE avec services sur mesure
Ferme du Luteau

Notre métier, un poulet de qualité
Contactez-nous :
Abattoir Péricat - 02 38 34 94 17 - BEAUNE LA ROLANDE

Territoires

# La ruralité fait ses propositions

## Le congrès des maires ruraux vient d'avoir lieu. Tour d'horizon des points d'actualité concernant les campagnes.



L'agriculteur Normand / T. Guillemot

Après le congrès des maires ruraux de France, au moment de la discussion budgétaire et dans le cadre de la future campagne présidentielle, les maires ruraux ont lancé une initiative originale en demandant à des acteurs engagés de la vie rurale de formuler des propositions pour vivre à la campagne.

«*Face aux cyniques qui années après années tiennent la ruralité la tête sous l'eau, les ruraux ne peuvent se contenter de promesses et de déclarations d'amour pour la ruralité jamais concrétisées, ou traduites dans une politique qui les contredisent chaque jour. Les ruraux votent ne l'oublions pas, mais ils proposent aussi et agissent. Ils souhaitent être entendus davantage que ne l'ont été les enjeux depuis des décennies. Cette initiative porte un message d'espoir parce qu'elle fédère des acteurs du monde rural convaincus. Ce sont autant de propositions et d'incitations à «oser le rural» et lui offrir la même attention que notre pays porte sur le développement des métropoles, en y consacrant ses moyens et son intelligence*» avait écrit le bureau de l'Association des maires ruraux de Frane (AMRF) à la mi-octobre pour expliquer leur démarche.

Quelques jours plus tard, il a donc «*osé la ruralité*» en présentant publiquement, en association avec la revue Village, dix-huit propositions[1]. L'idée majeure est de dévoiler une «*vision contemporaine et pragmatique de nos campagnes encore trop souvent ignorées des politiques publiques d'aménagement du territoire*».

### FNSEA, MFR, Chambres d'agriculture

Groupe Monde Rural (FNSEA) met en avant une proposition pour «*faciliter l'expression du monde rural et assurer une meilleure cohésion nationale : une évolution du système électoral des conseillers régionaux avec 2 collèges : l'un rassemblerait des conseillers issus des territoires (régions naturelles/bassins de vie) élus au scrutin uninominal majoritaire à deux tours ; l'autre réunirait des conseillers élus selon les modalités actuellement fixées pour l'élection des conseillers régionaux*».

Pour sa part, les chambres d'agriculture estiment qu'elles-mêmes mais aussi «*les collectivités territoriales et tous les acteurs de la société civile (agriculteurs, transformateurs, chefs d'entreprise, citoyens….) doivent construire des partenariats forts, organisés autour d'une vision commune du territoire. Il convient de valoriser les savoir-faire pour gérer de manière équilibrée la production, l'économie et l'environnement. Les Projets Alimentaires Territoriaux dans lesquels sont fortement impliquées les chambres d'agriculture sont un exemple de cet engagement et de ce partenariat*». De son côté l'AMRF plaide pour la révision de l'article 2 de la Constitution : «*notre République a pour principe le gouvernement du peuple, par le peuple et pour le peuple. Aucune référence aux espaces, à ses territoires. C'est cette exigence là que porte les maires ruraux en proposant la révision de ce texte pour que la prise en compte de l'espace, de la superficie soit une réalité contraignante au même titre que l'égalité entre les citoyens dans les textes de loi et tout simplement dans la réflexion collective que nous devons avoir sur l'avenir de notre pays*».

L'Union nationale des maisons familiales rurales considère que les «*jeunes vivant dans les territoires ruraux constituent un élément majeur du potentiel social et économique futur si l'on construit leurs parcours de formation à l'échelle de territoires européens interconnectés*».

### Les autres propositions

**Réseau européen des petites communes rurales pour la neutralité énergétique** (Rurener) proposent de «*développer une vision commune à l'échelle européenne pour soutenir leur démarche. Cette vision doit leur permettre non seulement de changer de source d'énergie et d'être plus efficace énergétiquement mais aussi de faire évoluer les modes de vie*».

L'association **Ruralité environnement développement** (RED) veut inciter, à l'échelle de chaque EPCI, à l'élaboration d'un projet territoire élaboré et mis en oeuvre avec les acteurs locaux puis signer, avec chacun d'eux, des contrats pluriannuels d'objectifs et de moyens, développer l'accès à l'ingénierie pour les territoires et permettre le développement des compétences des acteurs et actifs et enfin développer l'accès au très haut débit internet.

**Nouvelles Ruralités** veut une loi d'orientation et de programme sur les territoires ruraux, pour témoigner d'une cohérence, ce qui constituerait un geste politique fort à l'instar de la loi sur la politique de la ville adoptée en 2014.

**Notre village** souhaite que l'État soit beaucoup moins «*prescriptif*» et beaucoup plus «*facilitateur*» et «*régulateur*», particulièrement dans une période où il impose des restrictions budgétaires inégalées. Il appartient aux élus municipaux et intercommunaux de définir un projet en lien avec les acteurs du territoire et l'État déconcentré. Ce projet doit permettre d'adapter les services de proximité, l'investissement public et le cadre institutionnel (commune nouvelle, évolution stratégique de l'intercommunalité,...) aux nouvelles contraintes et aux évolutions de notre société sur la base d'un consensus.

**Mouvement rural de jeunesse chrétienne** (MRJC) dessine une vision qui se caractérise par la «*reconnaissance d'une multitude de territoires imbriquant à la fois villes et campagnes*» L'enjeu est alors «*de garantir une articulation stable entre les différents usages et les habitants, prenant en compte les écosystèmes et la dimension culturelle*».

Pour **Leader France**, l'État doit s'appuyer sur ce qu'on appelle dans la démarche Leader, le développement local mené par les acteurs locaux. Ainsi, l'État pourrait apporter la même somme de Feader dédiée au programme Leader (687 millions d'EUR sur cinq ans) et confier la gestion de ce nouveau fond aux territoires directement via les comités de programmation, en cofinancement, ou non, du Feader.

Selon la **Fondation du Patrimoine**, les collectivités territoriales doivent conserver les moyens d'être les maitres-d'ouvrage responsables et éclairés de la sauvegarde des édifices qu'elles possèdent. Les associations et les fondations dédiées doivent, elle aussi, conserver durablement ses moyens d'existence et de soutien financier. Les propriétaires privés doivent être encouragés à sauvegarder les édifices qu'ils détiennent, à les habiter ou à les transformer. Les dispositions législatives relatives au bénévolat et aux dons sont de puissants leviers de mobilisation.

Les Foyers ruraux veulent accompagner des Collectifs locaux citoyens, articulés par les associations locales d'éducation populaire, suscitant l'intérêt et la participation de tous les habitants à la construction d'une citoyenneté territoriale.

**Collectif Ville Campagne** fait quatre propsoitions structurantes : mise en oeuvre de contrats de plan «*État/Collectivités Territoriales/Métropole et territoires*» ou «*État/Collectivités territoriales/Ville et campagnes*»; réforme du système fiscal ; incitation à la constitution d'agences territoriales publiques/privées, chargées de l'autonomie énergétique, de l'ingénierie de développement et de la création de monnaies locales permettant de réinjecter la richesse captée ou produite au niveau local et favoriser la valeur ajoutée des circuits courts.

Les **Centres musicaux ruraux** (CMR) veulent porter la création d'une charte en faveur de l'accès à l'éducation musicale des populations rurales engageant les collectivités territoriales et les acteurs associatifs, afin de structurer le développement de l'éducation artistique et culturelle en zone rurale, promouvoir la dynamique partenariale et valoriser l'action des élus territoriaux.

**Plus beaux villages de France** lance le slogan «*Cultivons notre différence*» et *Bistrots de Pays* estime que le commerçant de proximité est le premier des accueillants, véritable trait d'union entre sphères publique et privée. *Générations Mouvement* (ex-Aînés ruraux) veut s'appuyer sur les compétences et la disponibilité des seniors en créant un Conseil des Seniors alors que l'**Association pour le développement en réseau des territoires et des services** (ADRETS) est pour conforter la fonction d'innovation économique et sociale du milieu rural.

THIERRY MICHEL

[1] Les propositions et les témoignages de personnalités qui les accompagnent sont regroupés dans un hors-série de la revue Village sous le titre «*Le pouvoir des campagne*» au prix de 12 euros.



Charolais

# Un climat très difficile

La Fédération charolaise de Côte d'Or et Bovins Croissance ont organisé leur assemblée générale respective la semaine dernière près de Bligny-sur-Ouche. La lourde conjoncture a bien sûr été abordée.



Une fois n'est pas coutume, les réunions ne se sont pas déroulées au pôle agricole de Créancey.

Coupler les assemblées de la Fédération charolaise de Côte d'Or et de Bovins Croissance n'était pas anodin, mercredi 19 octobre, à la salle des fêtes de Vic-des-Prés. En plus des avantages économiques et pratiques, la tenue commune de ces deux réunions avait un réel message de solidarité en cette période si difficile, les présidents des deux organismes prônant la voie du travail collectif pour se sortir de cette mauvaise passe.

Cette double réunion était aussi l'occasion de faire le lien entre la génétique et la qualité de la viande avec la présence des éleveurs du Goût d'Ici, filière de proximité dans le Pays beaunois, qui ont proposé un bon repas en fin de journée.

## De nombreux aléas

Thierry Lechenault, pour la Fédération charolaise, lançait les hostilités en rappelant les péripéties de 2016 avec des conditions climatiques désastreuses, des sols matraqués par le piétinement des bovins, des conditions de récoltes tardives et des foins de mauvaise qualité.

La liste était longue, *«d'autant qu'une telle moisson, avec des rendements aussi bas et une si mauvaise qualité, n'avait jamais été constatée»* selon le président côte d'orien. Celui-ci a fustigé le niveau très insuffisant des cours : *«là non plus, le compte n'y est pas. Les prix des céréales reviennent à ceux des années 1984-1985. Ceux de la viande bovine et du lait ne font que baisser, étant victimes de l'embargo russe et d'une campagne de communication très négative. Le prix du lait ne cesse de chuter entraînant un abattage massif de vaches laitières chez des éleveurs usés par le travail et désabusés par des coûts de production supérieurs aux prix de vente, encombrant un marché de la viande bovine déjà saturé»*.

## Des interrogations

Thierry Lechenault s'est interrogé sur les jeunes générations: *«que pouvons-nous dire à nos jeunes, qui viennent de s'installer ou qui envisageraient de le faire? Continuer à travailler 70 heures par semaine pour gagner moins de 5 000 euros par an ? J'ai bien peur que nous soyons au bout du rouleau… Pouvons-nous encore nous tourner vers nos grands décideurs afin de demander des aides substantielles ? Ce n'est pas la loi NOTRe qui nous apportera des réponses satisfaisantes (ndlr: voir encadré)»*. Thierry Lechenault s'est aussi questionné sur le devenir de la Fédération : *«j'ai bien peur que l'arrêt de l'aide génétique ne signe la mort de notre association, car malgré les bons résultats de la campagne de prophylaxie, il est de plus en plus difficile de vendre des animaux hors département»*.

Le président est revenu sur les pistes envisagées pour tenter de freiner cette *«descente aux enfers»* : *«la restauration hors domicile commence seulement à se mettre en place, mais pas à un rythme assez soutenu. Que dire de la semaine du goût dernièrement mise en avant au collège, avec un menu végétarien affiché ? Pour l'opération cœur de gamme, où est passée la part promise aux éleveurs ? Il est grand temps que nos Politiques assument leur responsabilités»*.

## Persévérer ensemble

Durant l'intégralité de la réunion, Thierry Lechenault n'a pas cessé de féliciter les éleveurs faisant continuellement la promotion de la race Charolaise, au travers de concours, salons et autres sorties.

À la fin de son discours, le président de la Fédération a tenu à souligner l'excellente ambiance régnant entre tous les acteurs génétiques du département, à savoir les comices et comités d'agriculture, le GIE, Bovins Croissance, la Fédération charolaise, l'union des races et la Chambre d'agriculture, mettant ses bureaux et son personnel à disposition de la génétique. François Sauvadet et Marc Frot ont également été remerciés pour leur soutien permettant de boucler, jusqu'à présent, le budget annuel de la Fédération.

## «Ne pas baisser les bras»

L'assemblée générale de Bovins Croissance s'est déroulée dans la foulée. Sans revenir sur les difficultés déjà énumérées par Thierry Lechenault, le président Jean-Pierre Godot a invité les éleveurs à ne pas baisser les bras et à *«agir»* avec les moyens locaux afin de *«défendre un modèle d'agriculture familiale à dimension humaine dans notre département»* : *«Nous sommes à un carrefour, avec des mutations profondes de nos organisations d'élevage. Nous devons défendre notre vision au niveau national et agir au niveau local avec les outils qui sont à notre disposition»*.

Le président a rappelé l'intégration de Bovins Croissance au sein de la Chambre d'agriculture, position permettant de rester *«indépendant, d'avoir un soutien logistique important et de disposer de nombreuses compétences techniques et économiques» : «il me parait important d'en parler en ces périodes de réflexion de nos organisations. À l'heure où nous réfléchissons aux conséquences de la mise en place du règlement zootechnique européenne sur les OS, BC, EDE, ES, il me parait primordial de rappeler que les principales races allaitantes défendent une BSUE par race (ndlr : Breed Society, pour conserver une unité raciale forte). Dans l'intérêt de nos races et de nos filières, je pense qu'il est essentiel de défendre le peu de liberté qu'il nous reste encore dans nos choix génétiques, nos modes de reproduction… Soyons vigilants et ne nous laissons pas tenter par l'appel des sirènes, évitons que des capitalistes prennent le contrôle de nos exploitations»*.

## Accentuer la communication

Les techniciens de Bovins Croissance ont présenté les différents résultats techniques de l'année écoulée, à la plus grande satisfaction des éleveurs adhérents et du président : *«notre œil, associé à nos outils techniques génétiques nous permettent de progresser et d'améliorer notre productivité numérique. D'autres outils technologiques se développent et nous devons nous les approprier»*.

Les concours de l'Auxois-Sud, de Semur-en-Auxois et la ferme de Côte d'Or ont été cités parmi les rendez-vous à suivre. L'aide génétique a également été abordée par Jean-Pierre Godot : *«Bovins Croissance et la Chambre d'agriculture ont défendu devant le Conseil départemental l'intérêt de l'aide génétique. Il nous a été répondu que la loi NOTRe nous obligeait à repenser cette aide à partir de septembre 2017 : à nous de réfléchir à un projet collectif qui s'inscrira dans la stratégie départementale pour avoir un soutien génétique deuxième génération»*.

AURÉLIEN GENEST

## Aide génétique : ça coince

Marc Frot, président de la commission agricole du Conseil départemental, est venu parler des incidences de la loi NOTRe sur les actions de l'accord-cadre.

Comme un certain nombre d'orientations, le devenir de l'aide génétique est sérieusement remis en question : *«Avec cette nouvelle loi, les aides directes du Conseil départemental ne sont plus permises si elles touchent l'économie et l'agriculture. Nous sommes en pleine négociation avec la Région. Tous les soutiens seront maintenus l'année prochaine mais pour après, ça se complique sérieusement. Nous avons un an pour négocier. Pour que nous puissions encore agir, nous avons besoin de partenariats avec le Conseil régional. La Région doit financer une action pour que nous puissions en faire autant. L'aide aux bâtiments d'élevage est par exemple maintenue car la Région aidait déjà. Ce n'est pas le cas de l'aide génétique et de bien d'autres soutiens. Il va falloir batailler pour trouver des solutions. Hier (ndlr : le 18 octobre), François Sauvadet s'est rendu à Paris avec le président du GDS France et Pascal Martens, le président du GDS de Côte d'Or, afin de mettre en avant l'utilité des différentes aides dans les élevages»*.



Économie

# Des chiffres qui ne font pas rêver

**CERFrance BFC vient de présenter les résultats économiques prévisionnels de 2016.**


François Massuard a analysé quatre types d'exploitations en Côte d'Or.

Une réunion d'information s'adressant aux cadres et collaborateurs des entreprises et organisations partenaires de l'agriculture était organisée par CERFrance BFC mercredi 19 octobre à Saint-Apollinaire. Sans grande surprise et même s'il ne s'agit que de prévisions, l'exposé du chargé d'études François Massuard a démontré d'énormes difficultés quel que soit le système d'exploitation. Pour les grandes cultures de la plaine, les rendements et les prix affichent une forte baisse avec un produit historiquement bas (1031€/ha). L'EBE négatif (-6€/ha) ne couvre pas le remboursement des annuités. Le résultat courant chute sévèrement à -265€/ha. *«Le résultat courant moyen est de -5 500 € /UTAF sur les quatre dernières années»* révèle François Massuard, considérant *«préoccupante»* la situation des trésoreries. Le taux d'endettement total augmente régulièrement au profit du taux d'endettement court terme.

## Les plateaux au diapason

Pour les grandes cultures en zone plateau, le produit se retrouve lui aussi à un niveau inédit (915€/ha). La diminution des charges de structures se retrouve annulée par les hausse des charges opérationnelles. Comme en plaine, l'EBE (6€/ha) ne couvre pas le remboursement des annuités. Le résultat courant ne fait pas mieux que -190€/ha. La moyenne de celui-ci sur les quatre dernières années se retrouve à -6000€/UTAF. *«En trois ans, les investissement ont chuté de 200€/ha de SAU»* fait remarquer le chargé d'études, précisant qu'une partie des emprunts moyen terme sert désormais à la consolidation de la trésorerie. Pour ces deux systèmes de grandes cultures, François Massuard conseille d'*«anticiper et de gérer du mieux possible»* les déficits de trésorerie. À ce titre, l'assurance récolte a été discutée durant cette réunion : les agriculteurs étant aujourd'hui assurés s'en sortent visiblement mieux que les autres.

## Bovins lait plateau

La surproduction pèse fortement sur les cours chez les systèmes bovins lait localisés sur les plateaux. Le prix moyen du lait pondéré sur cinq mois est de 9% inférieur à la même période de 2015 (302€ / 1000 l contre 331€/1000l). Le produit total (lait et viande) se dégrade encore et tombe à 1428€/ha, soit une perte de 250€/ha en seulement un an. Les résultats diminuent encore une fois avec un EBE à 137€/ha et un résultat courant négatif à -111€/ha (les chiffres 2015 étaient respectivement de 353€/ha et 51€/ha). *«Les investissements marquent le pas mais le taux d'endettement continue de progresser»* déplore François Massuard, ajoutant toutefois une note d'optimisme : *«avec le ralentissement de la production mondiale, les prix repartent à la hausse depuis quelques semaines. La mise en œuvre de la réduction volontaire et temporaire de la production va accélérer la baisse des volumes : le prix du lait va se redresser, mais après la résorption des stocks. Il faut gérer au plus près la trésorerie et ne pas amputer sa capacité de production future»*.

## Bovins viande spécialisés

Difficile constat également pour les systèmes bovins viande spécialisés. Faute à la Turquie, le marché à l'export du maigre tarde à se stabiliser et l'afflux de vaches laitières de reforme perturbe un marché de gros bovins déjà malmené. Le produit s'érode à nouveau (997€/ha contre 1081€ / ha en 2015). L'EBE est faible à 243€/ha. Le résultat courant ne pointe qu'à 40€/ha. *«La situation financière se dégrade avec un résultat courant par UTAF inférieur à 7000 euros. La trésorerie nette chute à -3700 euros»* commente François Massuard, pour qui l'autonomie fourragère, l'efficience des coûts et la productivité du travail restent des leviers de maintien de la rentabilité.

AURÉLIEN GENEST

## Un accompagnement spécifique

**CERFrance BFC a élaboré et mis en place des dispositions exceptionnelles pour répondre à la conjoncture particulièrement difficile. Depuis mi-septembre, CERFrance BFC propose à l'ensemble de ses adhérents agriculteurs un accompagnement spécifique gratuit. Sur rendez-vous dans l'une des 12 agences CERFrance BFC, l'équipe des conseillers reçoit les adhérents demandeurs pour réaliser une prévision simplifiée d'EBE ou une prévision simplifiée de trésorerie sur l'exercice en cours. Cette prestation de conseil «flash» peut bien entendu être complétée par toutes études plus complètes sur mesure donnant à chacun le maximum de visibilité sur les mois et années à venir. En parallèle, CERFrance BFC propose aux adhérents subissant de fortes difficultés de trésorerie, d'étudier avec eux la mise en place d'un échéancier sur mesure;**

## ► Agenda

### 29/10 Concours charolais

Le concours de l'Auxois Sud se déroule demain samedi 29 octobre au pôle agricole de Créancey. Celui de Semur-en-Auxois aura lieu les mercredi 16 et jeudi 17 novembre. Renseignements au 03 80 90 68 80.

### Réunions FDSEA

La FDSEA de Côte d'Or organise des réunions locales ouvertes à tous les agriculteurs. La série entamée le mois dernier se poursuit avec des rendez-vous à Montbard le 3 novembre à 14 heures à la Maison des associations, à Normier le 10 novembre à 9h30 (pour le secteur Précy-Vitteaux-Semur), à Genlis le 15 novembre à 9h30 à la Salle les Glorieux, à Seurre le 15 novembre à 14 heures à la salle de la coopérative, à dijon le 18 novembre à 9h30 à laMaison de l'agriculture à Bretenière.

### Recherche maître de stage

Une étudiante en classe préparatoire à Agrosup Dijon recherche une exploitation pour effectuer un stage (non rémunéré) de 1 mois en juin 2017. L'exploitation doit avoir une ou des productions diversifiées et de l'élevage ou des céréales. Disposant d'un véhicule, cette étudiante, également fille d'agriculteur, peut se déplacer sur tout le département de la Côte d'Or. Pour en savoir plus sur ce profil, contacter Jennifer Asdrubal, jasdrubal@fdsea21.fr ou 03 80 68 67 68.




MF7724 EXCLUSIVE
- Moteur : 6 cyl. - 7,4 l. - 235 cv (260 cv avec la surpuissance)
- Suspension active
- Autoguidage 3000 et speedsteer

**JUSQU'À FIN DÉCEMBRE 2016**
Écran tactile C3000 OFFERT

**589**€HT/mois **pendant 12 mois**
puis **1178**€HT/mois **pendant 72 mois**
puis **589**€HT/mois **pendant 12 mois**

Livraison: 12/2016

AVENIR MOTOCULTURE
21 Arc sur Tille — 03 80 63 07 77
21 Ménétreux-le-Pitois
BAZOLLES MOTOCULTURE
58 Bazolles — 03 86 38 97 09
ETS GATELLIER
58 Suilly-la-Tour — 03 86 26 33 93
SARL LUCAS
89 Cruzy-le-Châtel — 03 86 75 20 98
21 Leuglay - 89 Vassy Etaule
89 Nuits-sur-Armançon
SARL MORTIER
21 Censerey — 03 80 84 43 76
71 St Bonnet - 71 Étang/Arroux
SOMAC
89 Perrigny — 03 86 94 25 70
89 Soucy - 10 St. André les Vergers

«Exemple d'un financement en Crédit-bail d'un tracteur MF 7724 DYNA 6 EXCLUSIVE au prix de 120 000.00 € HT, 1er loyer de 20 % du prix de vente soit 24 000.00 € HT à la livraison suivi de 12 loyers mensuels de 589.00 € HT, le 2ème à 1 mois de la livraison, puis de 72 loyers mensuels de 1 178.00 € HT puis de 12 loyers mensuels de 589.00 €, soit 96 loyers au total. Valeur résiduelle de 100 € HT à 1 mois du dernier loyer. Coût total du crédit-bail : 123 052.00 € HT (hors frais d'enregistrement de 99 € TTC et assurances ADI). Conditions révisables sans préavis. Offre valable jusqu'au 31 décembre 2016 chez les concessionnaires participants à l'opération et sous réserve d'acceptation par AGCO FINANCE SNC - 41, Avenue Blaise Pascal - 60007 BEAUVAIS CEDEX - Société en nom collectif au capital de 4 724 400 € - 388 432 023 RCS BEAUVAIS».

## ▶ À noter

**16-17/11 Concours Charolais de Semur-en-Auxois**
Le 57ème Concours de reproducteurs Charolais se tiendra les mercredi 16 et jeudi 17 novembre prochains sous le Hall agricole de Semur-en-Auxois.
Vente permanente de reproducteurs - Entrée gratuite au public

**Du 08 au 18/11 Journées d'échanges de Côte d'Or Conseil Elevage**
Côte d'Or Conseil Élevage organise quatre journées journées d'échanges aux Maillys (le 8 novembre), à Véronnes (le 10 novembre), à Saint-Seine-l'Abbaye (le 16 novembre) et Aignay-le-Duc (le 18 novembre). Le rendez-vous sera à chaque fois donné à 9h45. Des exposés en salle seront proposés en matinée avec l'analyse des résultats Galacsy (tendances et repères 2015/2016, prévision 2016/2017, niveaux de produits, composantes des charges opérationnelles, coûts de production globaux, comparaison et analyse de vos résultats individuels). Après un repas (à réserver impérativement à l'avance), une visite d'élevage sera proposée l'après-midi à partir de 14 heures avec une présentation de la qualité des fourrages herbe et maïs 2016, le rationnement à mettre en place et des informations sur les méteils. Les élevages visités: EARL du Château à Saint-Seine-en-Bache le 8 novembre, Gaec Magnière le 10 novembre à Chazeuil, Gaec Chevalier le 16 novembre à Saint-Martin-du-Mont et l'EARL de la Renière le 18 novembre à Étalante.

Foire gastronomique de Dijon

# Le réseau "Bienvenue à la ferme"

Les producteurs côte d'oriens seront présents au Parc des expositions du 1er au 13 novembre.


Photo: Philippe Maupetit

Près de 600 exposants sont encore attendus cette année.

Le premier réseau français des producteurs fermiers *«Bienvenue à la ferme»* s'installe au cœur de la foire internationale et gastronomique de Dijon pour proposer la vente de leurs produits. À emporter ou à consommer sur place : chacun pourra déguster les produits 100 % fermiers, 100 % locaux dans une ambiance authentique, conviviale et chaleureuse. Fiers d'être ambassadeurs de leur territoire, les producteurs fermiers du réseau se mettent au fourneau dans le hall 1 de la foire, tout près de la traditionnelle Table de Lucullus, sur trois espaces dédiés à la pause gourmande. *«L'Épicerie fermière»* proposera des vins de Bourgogne, du foie gras, des truites fumées, de la charcuterie, des liqueurs, des jus de fruits, des confitures, du miel et des pains d'épices. *«Le Comptoir fermier»* s'intéressera à plusieurs incontournables du terroir comme les escargots de Bourgogne, le burger de bœuf, le poulet à l'Époisses et du crémant de Bourgogne du Châtillonnais. *«La Grange»* concoctera de bons petits plats de la ferme auberge *«La Grange de Flavigny-sur-Ozerain»*. La table de Lucullus s'habillera aux couleurs de campagne dimanche 6 novembre et mettra en lumière le terroir et les produits 100% Côte d'Or.

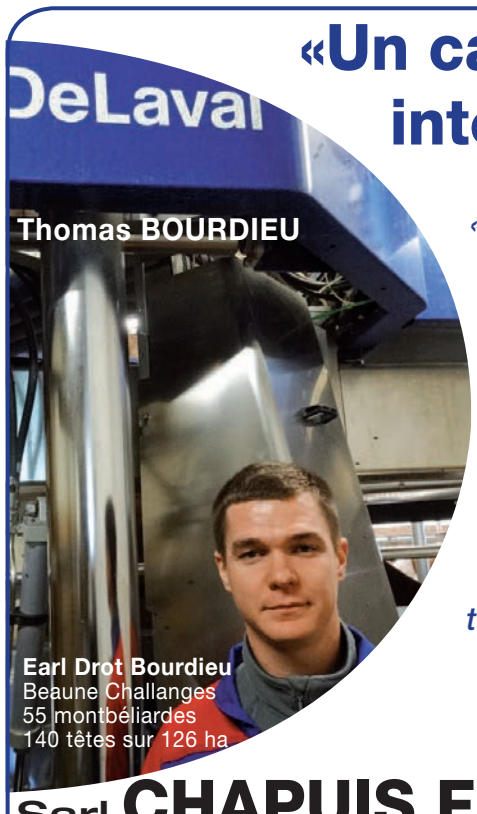
### Le Département bien présent

Le Conseil départemental de Côte d'Or encourage depuis plusieurs années le développement des filières locales, en favorisant notamment l'approvisionnement des services de restauration collective relevant de sa compétence (centres médico-sociaux et collèges) en produits issus de l'agriculture côte d'orienne. Sur son espace dédié aux filières locales, le Département fera découvrir le quotidien des producteurs côte d'oriens, leurs produits de qualité et les bons plans pour bien les consommer. Les filières locales (viande charolaise, légumes, moutarde, cassis, blé, lait/fromage) seront notamment valorisées à travers des ateliers et des démonstrations. C'est toute la chaîne de transformation des produits et leurs différentes applications pour se retrouver dans les assiettes qui seront déclinées. Respecter la saisonnalité des produits, c'est aussi agir en faveur de l'environnement et participer à la limitation de l'empreinte carbone de la planète. Un kiosque maraîcher permettra aux visiteurs de s'y retrouver dans la saisonnalité des fruits et légumes. Les différentes espèces de pommes de terre et de cucurbitacées produites en Côte-d'Or seront mises en avant par un petit parcours qui s'achèvera par des dégustations, histoire de démontrer que cuisiner des produits de base c'est simple, gustatif, peu onéreux et parfois original.
La foire gastronomique proposera treize jours de découvertes, d'échanges et de gourmandises.

### Découverte de vins allemands

L'évènement accueille cette année l'Allemagne et plus particulièrement le Land de Rhénanie-Palatinat. Le pavillon d'honneur, qui bénéficiera d'une nouvelle implantation dans le grand hall de la foire, mettra en avant ses spécialités gastronomiques, ses vins et ses bières. Pour sa quatrième édition, du 3 au 7 novembre, le salon Vinidivio permettra de découvrir une vingtaine de maisons de vins parmi les plus prestigieuses de Rhénanie-Palatinat. Vinidivio comprendra plusieurs temps forts dont un concours international des vins, une journée professionnelle (le 7 novembre) et une grande soirée festive avec la Paulée de Dijon (6 novembre).

«Un cahier des charges intégralement respecté»




*«Avant de lancer le projet, la Sarl CHAPUIS Frères m'a mis en relation avec des éleveurs utilisateurs de robot VMS qui ont bénéficié de la même solution que moi».*

*«Mon concessionnaire DELAVAL a pensé avant tout à mon intérêt».*

*«Je vis une belle aventure humaine avec des techniciens compétents et à l'écoute».*

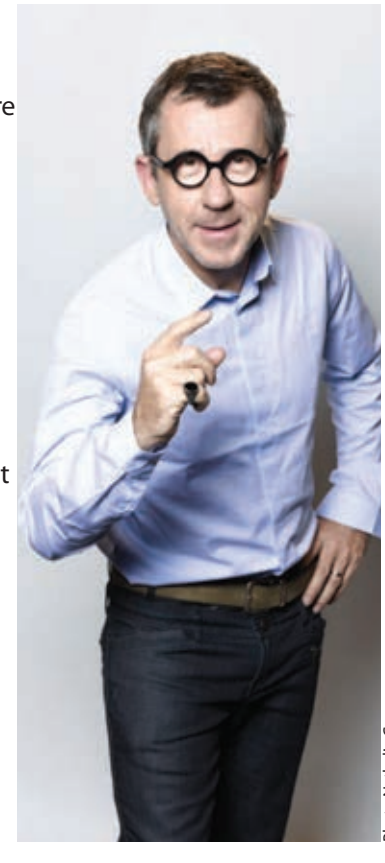
+ de 8 ANS d'EXPÉRIENCE

Sarl CHAPUIS FRÈRES
21450 St Marc/Seine - 03 80 93 22 28
Montage soigné - SAV assuré 24h./24

EXPERT ROBOTIQUE
DeLaval Leader technologique

## Bien Manger, Bien Bouger... C'est pas sorcier

Le Club Prévention Santé et Harmonie Mutuelle organisent une conférence de prévention santé gratuite à Dijon sur l'équilibre alimentaire et l'activité physique animée par Jamy Gourmand, journaliste et animateur de télévision sur France 3 (émissions C'est pas sorcier et Le Monde de Jamy) accompagné de Nordine Attab, coach sportif du Magazine de la Santé sur France 5.
Muni de ses célèbres maquettes, Jamy Gourmand rappellera aux enfants l'importance de ces facteurs essentiels qui garantissent la protection de leur santé et de leur qualité de vie.
L'entrée de la conférence est gratuite, ouverte à tous avec inscription préalable sur le site http://club-prevention-sante.fr et dans la limite des places disponibles.


Photo Nathalie Guyon

**Jamy Gourmand en conférence sur le thème *«Bien Manger, Bien Bouger»* vendredi 4 novembre, à 18h, au Palais des congrès de Dijon**

# sera là

Zoom

## Ferme Côte d'Or : les éleveurs participants

Une trentaine d'élevages seront représentés du jeudi 3 au dimanche 6 novembre sous le chapiteau de la Ferme Côte d'Or. François Lucand (Molphey) et le Gaec Renon (Lacour-d'Arcenay) se déplaceront avec des animaux de la race Charolaise. Sylvie, Jean-Charles et Florian Renon ne comptent plus leurs participations à l'événement. La Fédération Charolaise de Côte d'Or les a d'ailleurs salués la semaine dernière lors de l'assemblée générale de l'association, le président Thierry Lechenault mettant en avant la nécessité de représenter la génétique charolaise à chaque fois que l'occasion se présentait. *«Cela doit être la quatrième ou cinquième année que nous y allons»* indique Sylvie Renon, *«cette fois-ci, nous amènerons une génisse de 30 mois qui vêlera pour la première fois cette année. Nous avons répondu favorablement à l'appel de Chambre d'agriculture qui recherchait du monde. Il est toujours intéressant de répondre aux questions du grand public, notamment des plus jeunes. De nombreuses classes se déplacent à la Ferme Côte d'Or et s'arrêtent regarder nos animaux. Chaque participation est très conviviale et nous en profitons pour échanger avec les autres agriculteurs présents»*. D'autres races bovines allaitantes feront le déplacement avec la Blonde d'Aquitaine et un taureau de l'EARL Javelle (Puits), la Salers avec un taureau du Gaec Lecour (Grenant-lès-Sombernon). Les Limousins répondront présent avec un taureau de la SCEA Viande limousine de Côte d'Or (Prâlon) et deux animaux de l'EARL Mimeur Benoît (Thoisy-le-Désert).

### Les laitiers seront là

Les bovins laitiers seront également du voyage comme chaque année. La race Simmental Française, avec des animaux du Gaec Aubry (Jours-lès-Baigneux) et du Gaec Chevalier (Cestres), mobilisera de nombreux scolaires à travers un concours départemental de jugement. Le Gaec de la Goule (Turcey) représentera la race Prim'Hostein. La Brune sera à Dijon grâce au Gaec Colson (Frenois). Plusieurs Montbéliardes seront exposées avec des bêtes de l'EARL Bret (Bure-les-Templiers), du Gaec des Forges (Cussey-les-Forges) et du Gaec de la Goule qui présentera ainsi deux races de vaches laitières. Quatre élevages amèneront des ovins avec Philippe Grandjean (Ferme du Magny, Belleneuve), Didier Loison (Saulieu), Roland Dumet (Chemin-d'Aisey) et Hubert Mony (EARL de l'Abrepin, Francheville) qui aura la particularité de présenter également plusieurs caprins. Julien Hazotte (Beaumont-sur-Vingeanne) apportera quelques porcins. Les équins seront aussi de la partie avec des animaux d'Abel Bizouard (Sussey) et de Thais Bonadei (Poneyclub de Villaines-les-Prévôtes). L'apiculture sera représentée par Pierre Rizzo (Izeure). Le monde de l'aviculture, avec plusieurs poules et lapins, fera lui aussi partie de cette neuvième édition de la Ferme Côte d'Or avec François Fauvernier (Ruffey-lès-Beaune), Nicole Ferrand (Dompierre-en-Morvan), François Juste (Beaune), Claude Paquot (Étrochey), Aimé Raulain (Savoisy), Marie-Claude Roethlisberger (Saint-Germain-le-Rocheux), Pascal Sausset (Sainte-Colombe) et Roger Gaudeau (Saint-Loup-Géanges).



Florian Renon, à Lacour-d'Arcenay.






## ▸ Formations

### Formation "Sécurité au travail: apprendre à rédiger son document unique d'évaluation des risques (Duer)"

Toute entreprise accueillant des travailleurs, comme par exemple des salariés, apprentis ou stagiaires, doit avoir en sa possession un Duer. Pour accompagner les agriculteurs et viticulteurs dans cette démarche, la FDSEA met en place une formation d'une journée. L'objectif est de rendre le stagiaire autonome pour évaluer les risques sur son exploitation, pour les retranscrire dans le Duer et pour prendre des mesures de prévention adaptées à son entreprise. Dates : le jeudi 17 novembre 2016 pour le groupe agriculteurs / courant janvier pour le groupe viticulteurs. Lieu : Bretenière ou Pouilly-en-Auxois selon la localisation des inscrits. Tarif : 40 € (ayant droit Vivéa). Renseignements et inscriptions : sje@fdsea21.fr ou 03 80 68 67 68

### Être autonome pour vérifier ses engins de levage

le 24/11 à Chatillon sur Seine

### Décrypter et utiliser Internet (courriel, site prof, etc) et les réseaux sociaux

les 2 et 9/12 à Bretenière
Aline Parize, CA21
03 80 68 66 28
aline.parize@cote-dor.chambagri.fr

### Piloter son exploitation au quotidien avec Mes P@rcelles

les 7/11 et 12/12 à Bretenière

### Atteindre le 1er niveau de certification Haute Valeur Environnementale

les 7 et 17/11 à Chatillon Sur S.
Anne Hermant, CA21
03 80 68 66 61
anne.hermant@cote-dor.chambagri.fr

### Quels antibiotiques demain en élevage bovin ?

le 10/11 à Créancey

### Approcher les problèmes de santé en élevage ovin et caprin

le 16/11, secteur Auxois
Aurore Gérard, CA 21
03 80 90 68 72
aurore.gerard@cote-dor.chambagri.fr

## Agroalimentaire

# La bonne recette

**La Chambre d'agriculture de Côte d'Or vient d'officialiser son rapprochement avec le lycée de Plombières-lès-Dijon pour développer l'utilisation de son atelier technologique.**

Avis aux agriculteurs optant pour la transformation : la Chambre d'agriculture fait appel à de nouvelles compétences et travaille désormais en étroite collaboration avec le lycée de Plombières-lès-Dijon. Une convention de partenariat a été signée lundi 10 octobre lors de la dernière réunion des membres du bureau. L'atelier technologique de l'établissement scolaire est plus que jamais à la disposition du monde agricole pour transformer des produits, élaborer des recettes et mettre au point des process. *«Nous accompagnons les projets de diversification en réalisant des études de faisabilité et de marché. Cette convention apporte des compétences supplémentaires et va pouvoir répondre aux besoins pratiques et techniques d'un certain nombre d'agriculteurs innovants»* souligne Vincent Lavier.

### Des maraîchers déjà là

D'une surface de 500m², l'atelier du lycée dispose de quatre zones de transformation permettant de traiter l'ensemble des familles d'aliments : des fruits et légumes, des produits céréaliers, des produits laitiers, sans oublier la viande et les poissons. Deux laboratoires réalisent des analyses rapides de contrôle des produits. Conçu dans le respect des normes d'hygiène et sécurité, l'atelier est à disposition des élèves, apprentis et stagiaires de l'établissement mais également des agriculteurs. *«Nous travaillons déjà avec quelques maraîchers. Nous souhaitons accueillir davantage de professionnels»* indique Cyril Bon, directeur de l'atelier. *«Dans le cadre de l'activité d'aide au développement local, un agriculteur souhaitant développer un produit innovant ou expérimenter une formulation définit ses objectifs avec l'équipe de l'atelier, qui ensuite établit et met en œuvre les procédés de fabrication»* précise Cyril Bon. La structure met également ses équipements et compétences lors de prestations de travail à façon. Qu'il s'agisse de conserves, de boissons, de soupes, de produits concentrés, de confitures ou de gelées, l'atelier technologique établit conjointement avec le client le procédé de transformation, réalise les opérations, les enregistrements liés à la traçabilité et les analyses physico-chimiques réglementaires. L'agriculteur prend ensuite en charge le marketing et la commercialisation du produit. L'atelier dispose également de l'agrément Bio, certains produits peuvent donc être proposés à la vente en respectant les principes de l'agriculture biologique.

AURÉLIEN GENEST



Une convention de partenariat a été signée par Vincent Lavier, président de la Chambre d'agriculture et Pierre Mathis, directeur du lycée.

## Équins

# En mode poulains

**L'Union nationale du cheval Trait auxois organisait sa troisième foire-concours dédiée aux jeunes animaux le week-end dernier à Saulieu.**



La meilleure note a été attribuée à Fékir de Posanges. Cet animal appartenant à Arnaud Dupaquier, 16 ans, élève à la MFR Auxois Sud-Morvan, remporte le trophée d'avenir mâles.

Belle ambiance samedi 22 octobre à l'espace Jean-Bertin de Saulieu, où vingt éleveurs avaient fait le déplacement avec 61 poulains et 14 juments. Les animaux ont participé à un concours bien suivi par un public venu de tous les horizons, les plus éloignés étant issus d'Auvergne. Le foirail était une nouvelle fois mis gracieusement à disposition par la municipalité. Jean-Pierre Bureau, le président de L'Union nationale du cheval Trait auxois, se montrait satisfait de la tenue de l'évènement avec des effectifs similaires à ceux de l'an passé : *«Nous sommes montés d'un cran concernant le niveau d'encouragement. Il y avait une belle ambiance et de très beaux animaux lors de cette édition. Je me réjouis de voir nos éleveurs motivés et près à suivre les différents travaux de l'Union»*. À noter la participation de plusieurs jeunes de la Maison familiale rurale Auxois Sud-Morvan. Avec leur formateur Cyril Mignot, chacun a tenu un rôle important dans l'organisation, dans le secrétariat pour les juges et la propreté des allées.

AURÉLIEN GENEST

### Les premiers prix de section

**Femelles nées en 2015. Section 1 : Gaec de Marcilly, section 2 : EARL de Poisot, section 3 : Jean-Christophe Rerolle, section 4 : Romaric Guyollot. Femelles nées en 2016 : sections 1 et 2 : Romaric Guyollot, section 3 : Vincent Duverne, section 4 : Déborah Dupaquier. Mâles nés en 2015. Section 1 : Arnaud Dupaquier. Mâles nés en 2016. Section 1 : François Masson, section 2 : Arnaud Dupaquier.**



Conjoncture viande bovine

# «La qualité des animaux français est connue et appréciée»

Les animaux français ont de réels atouts à l'export, explique Yves Jehanno, responsable de l'équipe commerciale Bourgogne au sein de l'union de coopératives Féder



Yves Jehanno, responsable de l'équipe commerciale Bourgogne au sein de l'union de coopératives Féder

**Quelle est l'activité de Féder en Bourgogne-Franche-Comté ?**

*Féder achète à ses adhérents et revend environ 120 000 bovins par an ; 60% sont des bovins maigres destinés à l'engraissement, en partie chez nos adhérents mais en majorité en partance pour l'Italie. Pour la viande de boucherie, nous travaillons avec les outils d'abattage locaux en région ou en Auvergne. En effet les consommateurs français apprécient la viande de femelle, rouge, ferme, plus goûteuse ; tandis que les italiens préfèrent les mâles.*

**Comment évoluent les exigences des acheteurs ?**

*En maigre, la clientèle italienne est de plus en plus exigeante sur la qualité. Elle achète des mâles de bonne conformation, écornés… en volume constant 51 semaines de l'année. On remarque aussi que la demande de laitonnes est en augmentation, ce qui permet de proposer au client des portions plus petites. En termes sanitaires, la demande est pressante pour une limitation de la consommation d'antibiotiques ; l'Italie est très attachée au suivi sanitaire des animaux de la naissance à la frontière.*

*Je pense qu'à terme, les animaux malades, un peu trop maigres, trop vieux par rapport à leur poids ou pas bien conformés ne se vendront pas. Ce ne sera même plus une question de prix. C'est là qu'intervient le travail de la coopérative, pour accompagner la montée en gamme des adhérents.*

*En viande de boucherie, le marché s'oriente vers des animaux bien finis mais pas trop lourds (380k -400kg), bien conformés (R+, U-, U=). Avec une trop basse conformation, on se retrouve en concurrence avec des races mixtes et laitières. D'où le besoin de remonter en gamme ;le charolais doit se démarquer, retrouver plus de rendement viande sur les carcasses.*

*Concernant la FCO, il faudrait pouvoir anticiper mieux la vaccination, pour avoir des animaux prêts tout le temps. Une vaccination de tous les animaux, le plus tôt possible, permettrait de sortir du goulet d'étranglement du marché italien, qui par dérogation je le rappelle, accepte une vaccination FCO+10 jours.*

**Quels sont les atouts du charolais à l'export ?**

*En Italie, la production française est appréciée ; pour preuve, même si le nombre de places d'engraissement a baissé, la part de marchés des animaux français a progressé. La qualité des mâles charolais est un vrai atout notamment pour les marchés des pays du Moyen-Orient et du pourtour méditerranéen, sans comparaison possible avec les bêtes sud-américaines ! Achetées entre 300 et 450 kg, nos bêtes ont une performance d'engraissement de 1,5 à 1,7kg/ jour tandis que les bouvillons sud-américains, pour un poids de 250 à 330 kg, ont un gain de poids de 1 à 1,1kg/jour… Pour ces raisons, dans l'avenir je pense qu'on aura un flux permanent d'export vers les pays du pourtour méditerranéen. Certes, à l'heure actuelle, les marchés ne sont pas encore matures, et subissent des aléas, mais ils s'ouvriront de plus en plus.*

> « Une entrecôte à 15 ou 18 euros le kilo, si la viande est dure, le consommateur ne revient pas »

**Comment évoluent les demandes des consommateurs ?**

*Les consommateurs recherchent une viande tendre et goûteuse. Pour y arriver, chaque maillon de la filière a sa responsabilité : conduite de l'engraissement, transport et allotement, façon de tuer, de stocker, découpe et orientation des bons morceaux vers la bonne cuisson…*

> « Il n'y a pas de comparaison possible entre les mâles charolais et les bouvillons uruguayens, brésiliens ou paraguayens »

**Quelle est la stratégie de Féder pour valoriser au mieux les animaux de ses adhérents?**

*On fait un gros travail pour améliorer la qualité des animaux, en accompagnant les éleveurs. Notre objectif est d'être incontournable sur le marché, par une politique de massification de l'offre. Cela permet de faire des économies d'échelle sur nos charges fixes (transport, centres d'allotement), d'améliorer la qualité des envois en homogénéisant les camions, et de peser dans l'approvisionnement de nos clients.*

LUCIE LECOINTE

## ▸ Agenda

### 31/10 Foire de Moulins-Engilbert

La Foire aux bovins reproducteurs de Moulins Engilbert se tiendra le lundi 31 octobre sous abri sur le champ de foire. Les animaux devront provenir d'un cheptel qualifié en IBR A et B avec prise de sang négative réalisée après le 25 septembre 2016. Renseignements et inscriptions: Alain Guinot au 06 50 19 42 35.

### 31/10 Les légumineuses au Gaec des Fourmis

De 14h à 16h, le 31 octobre, Pierre et Guillaume Herbemont (Gaec des Fourmis) à «Servandet» 58110 Rouy, vous accueillent pour découvrir l'utilisation de trègle semence et de prairies multi-espèces.

### 02/11 Les légumineuses chez Jérôme Bros

Vous avez rendez-vous le 2 novembre, au lieu dit *«Les Mechins»*, chez Jérôme Bros à Lucenay les Aix (58380) pour découvrir de 14h à 16h, l'utilisation du trègle violet/ray grass, des prairies multi-espèces et le pâturage de 3ème coupe.

### 08/11 Rendez-vous en forêt pour parler du marché du chêne

Le centre régional de la propriété forestière de Bourgogne vous invite à une journée d'information sur la variabilité des cours du chêne et les stratégies d'adaptation pour correspondre au marché. Rendez-vous le 8 novembre à 9h en forêt, à Beaumont la Ferrière (58). Suivre les panneaux « Journée forestière » indiquant la route forestière depuis la RD 38 des Ponts de Beaumont à Prémery. Thématiques abordées : Faut-il adapter les coupes au marché actuellement porteur ? Faut-il se concentrer sur l'amélioration des peuplements ou sur la récolte des bois mûrs ? Repas (17 euros) pris en commun pour ceux qui le souhaitent à La Bertinière, Les Bertins 58400 Narcy. Contact : CRPF de la Nièvre : 03 86 71 93 55 – Yann Mozziconacci : 06 20 63 56 64.



## ▶ Formations

**Les formations proposées par la Chambre d'agriculture**

### 08/11 Développer ses compétences d'animateur

Qui n'a jamais connu des réunions qui n'en finissent pas, des décisions qui ne sont pas appliquées, des adhérents découragés....pour rendre dynamique et efficace l'animation d'une réunion, la Chambre d'agriculture vous propose sa formation «Développer ses compétences d'animateur» qui vous donnera les clés pour réussir. Session d'une journée prévue le mardi 8 novembre dans nos locaux avec pour intervenante Marie-Solange Durand, consultante en ressources humaines et coach à la Chambre d'agriculture de la Nièvre.
Contact : Marie-Solange Durand, responsable du stage, au 03 86 93 40 32

### 18/11 Limiter les pertes sur agneaux

La Chambre d'Agriculture vous propose une formation destinée aux éleveurs de moutons sur le thème «limiter les pertes sur agneaux» prévue le 18 novembre (de 9h à 12h30-14h à 17h30). Le lieu sera déterminé en fonction des stagiaires et se fera sur une exploitation. La rentabilité de l'élevage ovin est liée directement à l'efficacité du troupeau: produire plus d'agneaux vivants et avoir un troupeau en bonne santé. Les intervenants sont Hubert Germain, vétérinaire formateur et Christophe Rainon conseiller ovin de la Chambre d'Agriculture de la Nièvre.
Contact : Christophe Rainon, Responsable du stage, au 06 72 39 76 43

### 09/11 Alimentation hivernale du troupeau allaitant

La Chambre d'agriculture de la Nièvre organise une formation de trois jours, les 10,16 et 18 novembre prochains (de 9h à 12h30 et de 14h à 17h30), à Nevers, à destination des éleveurs de bovins. Les intervenants Amélie Brisson et Jean-Louis Bridier, conseillers élevage à la Chambre d'agriculture de la Nièvre, vous amèneront à être capable d'analyser vos pratiques hivernales et à savoir identifier les changements à mettre en œuvre.
Contact : Amélie Brisson, Responsable du stage, au 03 86 93 40 54

CUMA HYDRAULIQUE AGRICOLE DU BERRY NIVERNAIS

Zone d'activités sur la Nièvre
18 350 NÉRONDES
cuma.hydraulique18@wanadoo.fr
DRAINAGE - IRRIGATION
TRAVAUX de PELLE
TRAVAUX FORESTIERS
ÉLAGAGE au LAMIER
et GRAPPIN COUPEUR
Visite conseil gratuite :
Port. : 06 43 24 92 50
Tél : 02 48 74 11 90

## Foire aux veaux reproducteurs de Corbigny

# Moins d'animaux mais autant d'échanges

**Jeudi 20 s'est tenue la Foire aux veaux reproducteurs charolais de Corbigny. Un rendez-vous important pour les éleveurs des environs.**



La vente aux enchères n'a pas connu un gros succès.

Une quarantaine de bêtes étaient présentées cette année: une vingtaine de taureaux de 18 mois et une vingtaine de veaux reproducteurs ; on remarque une légère baisse du nombre d'exposants par rapport aux effectifs de 2015.
La vente aux enchères des taureaux de dix huit mois n'a pas eu un gros succès, faute d'acheteurs. 7 taureaux ont changé de propriétaire. *«Les éleveurs attendent sans doute le dernier moment pour acheter, les mois de janvier, février, car les trésoreries sont sous tension»*. explique Pascal Loisy, Président du Comité des Foires de Corbigny.

### Prix à la baisse

*«Les prix ont plutôt tendance à baisser ; les vendeurs ont du faire des concessions»*, ajoute Pascal ; *«l'ambiance n'est pas très bonne, la crise dure et nous subissons les conséquence de la crise laitière par ricochet. Au niveau prix, on stagne, on vend les bêtes au même prix qu'il y a 30 ans. À cet égard il faut dire que la Pac, qui au début a été mise en place pour soutenir les prix, est à bout de course, elle vieillit. Il y a 3 ans, on avait eu un peu d'espoir car de nouveaux marchés avaient l'air de s'ouvrir, comme la Turquie, mais finalement, on y est pas encore»*.

### Un rendez-vous annuel

Marasme ou pas, la foire est l'occasion pour chacun de passer un bon moment *«C'est une animation locale qui a son importance, on met en relation acheteurs et vendeurs dans un rayon d'une trentaine de kilomètres et au-delà ; certains se connaissent déjà, d'autres viennent pour prendre des contacts, ils restent acheteurs de l'animal et veulent voir sur place, chez l'éleveur, le père ou la mère pour avoir des indices sur les facilités de naissance, le poids à la naissance»*. commente Pascal. Il faudra attendre août 2017 pour la prochaine foire concours d'animaux gras et maigres.

LUCIE LECOINTE

### Le palmarès

**Veaux non inscrits:** 1er prix d'honneur Gaec Langlet, 2ème prix d'honneur Gaec Guyard, 1er prix d'ensemble Gaec Guyard, 2ème prix d'ensemble Gaec Langlet
**Veaux inscrits:** 1er prix d'honneur Gaec Gauthé, 2ème prix d'honneur Gaec Gauthé, Prix d'honneur Junior SCEA Chevanne, 1er prix d'ensemble Gaec Gauthé.
**Taureaux 18 mois non inscrits:** 1er prix d'honneur Gaec de Selins
**Taureaux 18 mois inscrits:** 1er prix d'honneur Martin Elisabeth, 1er prix d'ensemble Earl Chartier, 2ème prix d'ensemble Gaec Laudet.

## Race limousine

# Les éleveurs limousins au cœur de la Forterre

**Le concours interrégional limousin regroupe 217 animaux venus d'Auvergne, Rhône-Alpes, Bourgogne, Lozère et Paca, ce samedi 29 et dimanche 30 octobre à Varennes-sur-Allier.**


La limousine à l'honneur ce week-end.

Si la halle de Varennes-sur-Allier est davantage habituée à recevoir des charolaises au printemps, elle ouvre cette fois ses portes aux limousines. En effet, c'est ici que se déroule ce week-end, le concours interrégional limousins.

### 51 éleveurs

L'association des éleveurs bovins limousins de l'Allier travaille depuis plusieurs mois sur «son» concours: *«Après nos amis cantalous, c'est au tour de l'Allier d'organiser l'interrégional limousin 2016 qui regroupera les éleveurs de Bourgogne, d'Auvergne, de Lozère, de Rhône-Alpes et de la Provence-Alpes-Côte d'Azur. Ce seront ainsi 217 animaux qui seront présentés par 51 éleveurs»*, résume Olivier Lena, président de l'association.
Ce concours, orchestré par le Herd-Book Limousin, se découpera en 21 sections dont les meilleures bêtes concourront pour les grands prix. Et pour cette édition bourbonnaise, les récompenses ne manquent pas puisqu'en plus des Prix de championnat (meilleure génisse de l'année, meilleure génisse de 2 ans, meilleure génisse pleine, meilleur mâle de l'année, challenge espérance femelle, championnat adulte femelle, challenge espérance mâle, championnat mâle adulte et meilleur animal du concours), une multitude de prix spéciaux seront décernés (prix du meilleur mâle qualifié, meilleur index Iboval, prix de la meilleure femelle à fort DM, prix du meilleur mâle à fort DM, prix du meilleur mâle polled, prix de la meilleure femelle polled, prix du meilleur raceur mâle et femelle, prix d'élevage, meilleure génisse IA, prix du meilleur jeune présentateur, prix d'ensemble et challenge interdépartemental.

### *«Quelle que soit la couleur du poil, c'est le même savoir-faire»*

Ce concours, ouvert à tous, a aussi vocation a promouvoir l'élevage en ces temps troublés: *«Vous êtes là pour voir le travail d'éleveurs qui aiment leur métier et en qui vous pouvez avoir confiance, commente Paul Besson, président de la section Auvergne des éleveurs bovins limousins. Aujourd'hui, ce sont les limousines, mais quelle que soit la couleur du poil, c'est le même savoir-faire, la même passion qui nous anime, le même souci de fournir un produit de qualité qui font notre fierté»*.

MARIE RENAUD

### Le programme du week-end

**Vendredi 28 octobre**
- De 14 heures à 18 heures : arrivée des animaux

**Samedi 29 octobre**
- 9 heures : Ouverture au public
- 9 heures à 12h30 : Jugement des sections
- 14 heures à 18 heures : Prix de championnat, prix spéciaux (prix d'élevage, de famille, meilleur raceur, ...)
- 21 heures : soirée des éleveurs

**Dimanche 30 octobre**
- 9 heures : Ouverture au public
- 9 heures à midi : Challenge interdépartemental, présentation d'animaux IA, prix d'ensemble, défilé de l'avenir

12 heures à 13 heures : Remise des prix sur le ring et vin d'honneur
15 heures à 17 heures : Défilé des animaux primés
18 heures : départ des animaux

Syndicalisme

# La FDSEA sur le terrain, face à la crise

Alors que la crise ébranle toutes les productions et que les agriculteurs ne perçoivent plus le bout du tunnel, la FDSEA démarre sa tournée cantonale d'automne 2016. Du monde dans les salles, entre attentes et crispation.



Réunion cantonale de Château-Chinon jeudi soir à laquelle a pris part une vingtaine d'adhérents.

Si certains de nos décideurs en doutent encore, ils n'ont qu'à l'espace d'une soirée, accompagner les représentants syndicaux FDSEA. Ils sillonnent depuis la semaine passée les routes du département pour aller au-devant de leurs adhérents. *«On leur garde une place au chaud sur le siège avant de la voiture ! Ils pourront ainsi justifier du peu d'entrain qu'ils mettent à agir en réponse au malaise paysan»*.

Oui, ce coup-ci, la crise est bien là, pesante, omniprésente, et fait du dégât dans les têtes. Une année noire comme jamais en grandes cultures, une dixième année consécutive de revenus dégradés en élevage, les trésoreries dans le rouge … Le tableau des motifs de crispation est bien garni … mais le syndicalisme FDSEA continue à agir. Et va au-devant de ses adhérents pour écouter, accompagner et répondre aux interrogations qui fusent sur les dossiers en route.

## La FDSEA se doit de maintenir le cap

C'est par le dossier de la refonte des zones défavorisées simples que débutent systématiquement les réunions. Un coup de plus au moral des éleveurs dont les revenus ne décollent pas depuis dix ans. Un motif aussi de vouloir une FDSEA qui continue à avancer en dépit de la conjoncture et du piètre service rendu par la nation à ses paysans. *«Si vous ne continuez pas à bosser, on a tellement la tête dans le sac qu'on a même plus envie d'aller au charbon»*, se lâchent certains au coin d'un débat nourri sur l'incohérence des critères retenus pour exclure des communes du zonage historique.

Sur ce dossier, comme sur d'autre, l'accent est mis sur les perspectives de résultat que peut offrir l'action syndicale et non sur la lamentation qui, quoi qu'il arrive, ne remettra pas de beurre dans les épinards. C'est d'ailleurs aussi le cas, sur le dossier *«cœur de gamme»*, où les plus sceptiques estiment que jamais les éleveurs ne reverront un centime sur le prix de vente de leur animal. À ce jour, six enseignes de la distribution sont engagées dans la démarche, d'autres vont suivre à court terme (Casino notamment) et le nombre de bêtes qui passent dans le cœur de gamme continuent de croître : 1100 la semaine passée.

Une première étape fruit du travail syndical qui s'accentue également sur la valorisation de l'origine *«France»* en RHF, avec des actions menées jusqu'au 9 octobre dans les établissements publics par les réseaux FDSEA et JA.

## Aides conjoncturelles : Le point sur les mesures accessibles

Autre point abordé dans le cadre de ces réunions, les mesures ouvertes par le dernier plan de soutien annoncé par le ministère et dont la mise en application dans le département ne saurait tarder : année blanche, mesure bancaires, mesures sociales et fiscales. Un point global des solutions pour reconstituer la trésorerie des fermes est effectué et permet de lever les interrogations générées par une communication publique pour le moins floue et inadaptée au contexte de crise traversé par nos productions. «*On est en octobre, je me souviens en août de la visite préfectorale où on nous a dit au coin du hangar, que personne ne resterait sur le bord de la route. Il n'y avait pourtant que du jus d'orange à boire, mais entre moi et le représentant de l'État, il y en a un qui ne devait pas être dans son état normal*». Une note d'humour face à une réponse étatique superflue et face à laquelle la mobilisation syndicale demeure essentielle.

**S.L – FDSEA 58**

## ▸ Rendez-vous

Réunions cantonales FDSEA
À l'occasion des réunions cantonales, la FDSEA de la Nièvre se déplace sur le terrain du 18 octobre au 30 novembre. À l'ordre du jour: révision des zones défavorisées simples, plan de soutien filière végétale et animale, cœur de gamme, Téléthon …
**Ci-dessous le calendrier des réunions:**
Canton de Decize - 2 novembre - 18h30 - Mairie de Devay
Canton de Luzy - 3 novembre - 18h30 - Mairie de Luzy
Canton de Montsauche - 9 novembre - 18h30 - «*Chez Flo*» à Ouroux en Morvan
Canton de Nevers - 10 novembre - 18h30 - Salle des associations de Chevenon
Canton de Lormes - 14 novembre - 18h30 - Maison du développement
Canton de Pougues les Eaux - 14 novembre - 18h30 - Mairie de Guérigny
Canton de Châtillon en Bazois/ St Saulge - 15 novembre - 18h30 - Restaurant Terre et Mer
Canton de Donzy - 15 novembre - 10h00 - Mairie de Donzy
Canton de Prémery - 16 novembre - 18h30 - Mairie de Lurcy le Bourg
Canton de Moulins Engilbert - 17 novembre - 18h30- SICAFOME
Canton de St Benin d'Azy - 21 novembre - 18h30 - Limon
Canton de St Pierre Le Moutier - 22 novembre - 18h30 - Mairie de Luthenay Ueloup
Canton de Pouilly sur Loire - 24 novembre - 10h00 - Mairie de Garchy
Canton de La Charité sur Loire - 28 novembre - 18h30 - Mairie de Raveau
Canton de Fours - 29 novembre - 18h30 - Montambert
Canton de Tannay - 30 novembre - 18h30 - Mairie de Tannay
Canton de Varzy - date à déterminer
Contact FDSEA 58 au 0386934092






Concours Charolais d'Avallon

# La qualité, à défaut de la quantité

**Le marasme économique dans lequel est plongé la filière de l'élevage, plombe les concours et celui organisé par le Syndicat Charolais de l'Yonne n'a pas échappé à la règle. Ce qui n'a pas empêché l'excellence de s'exprimer, avec un plateau de choix, à défaut du nombre**



Et une plaque de plus pour le GAEC Cadoux… !

« *Les gars y'on point d'sous, vont point ach'ter d'veaux…!* » Cette réflexion d'un morvandiau pure souche, entendue dans les allées, pourrait résumer à elle seule le climat quelque peu morose dans lequel s'est déroulé le concours d'Avallon dévolu à la race charolaise. Ils étaient 14 éleveurs à concourir cette année, contre 21 il y a deux ans. À peine plus de 70 animaux présentés, contre plus d'une centaine lors de la dernière édition, en 2014. Des chiffres qui trouvent leur explication dans la crise que traverse aujourd'hui toute la sphère agricole, selon Michel Chevreux, figure historique et cheville ouvrière du concours : «*les jeunes ont moins d'allant aujourd'hui pour participer à ce type d'évènement et le marasme économique de l'élevage n'arrange rien. Préparer des animaux de concours coûte cher, ça prend du temps, pour des retombées qui ne sont pas toujours assurées. Au Marault, il y a un mois, on comptait moitié moins d'animaux en moins. Ici à Avallon, on est dans la moyenne nationale, avec une baisse de 30%...*» Mais la quantité ne fait pas tout et à défaut du nombre, la qualité était bien au rendez-vous, ce dont se félicite le président du Syndicat Charolais de l'Yonne, l'éleveur Jean-Louis Riotte : «*un peu moins de bêtes, cela signifie que chacun est venu avec les meilleurs animaux préparés et c'est pour ça que le concours est beau aujourd'hui, la qualité est là ! Les gens se sont concentrés sur l'essentiel et consacré le peu d'argent qu'ils avaient, à mettre en avant le meilleur alors que d'ordinaire, on «dilue» un peu avec le nombre et je pense que c'est ainsi que l'on va dans le bon sens…*» Un éleveur heureux, puisque c'est un animal de la SCEA Riotte Schrapfer, Hambourg, qui a remporté le Prix d'Honneur et Grand Prix d'Honneur Taureau cette année. Une distinction qui le qualifie d'office pour concourir au super Prix d'Honneur de Moulins début décembre et le présélectionne pour le Concours Général de Paris, au Salon de l'agriculture en février prochain. Un taureau dont Jean-Louis Riotte ne tarit pas d'éloges : «*que ce soit dans l'expression de la gueule, les pattes en ligne, les épaisseurs musculaires du dos, tout est équilibre et harmonie ! Et en plus, génétiquement bien né, avec une grand- mère championne. La lignée maternelle, c'est quelque chose d'immuable, qu'il faut continuer à mettre en avant et qui fait la race…*» L'édition 2016 du concours d'Avallon aura particulièrement réussi aux éleveurs icaunais présents, tous récompensés, qui ont glané au total vingt et un Premiers Prix. Le Gaec Cadoux, de Saint-André-en-Terre-Plaine se taillant, comme à son habitude la part du lion, avec pas moins de douze récompenses au compteur.

**Dominique Bernerd**



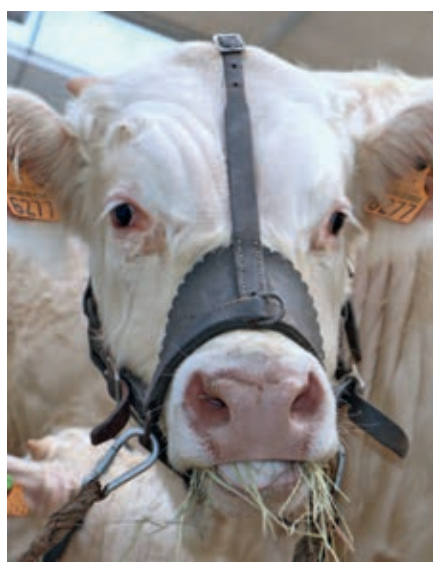
Le juge a l'air perplexe !



Sacré Grand Prix d'Honneur, Hambourg a su prendre sa revanche sur Cournon…



Votre journal préféré était bien sur présent à Avallon



Après l'effort, le réconfort

À l'occasion de la présence de Terres de Bourgogne au concours charolis d'Avallon, un jeu concours était organisé sur notre stand. C'est M. François Lucand de Molphey (21210) qui remporte le panier de produits du terroir.

## Le palmarès

**1ère Section :** Mâles nés du 01/12/15 au 20/12/15
Mirabeau - GAEC de Saint-Roch (21)
Madrid - GAEC Cadoux (89)
**2ème Section :** Mâles nés du 21/12/15 au 04/01/16
Mario RS - SCEA Riotte Schrapfer (89)
Malibu - GAEC Menetrier Parizot (21)
**3ème Section :** Mâles nés du 05/01/16 au 30/01/16
Madridor - GAEC Cadoux (89)
Monet- GAEC Cadoux (89)
**4ème Section :** Mâles nés du 01/02/16 au 21/03/16
Mojito - GAEC de Saint-Roch (21)
Mistere - GAEC Cadoux (89)
**8ème Section :** Femelles nées du 01/12/15 au 20/12/16
Marquise - GAEC Cadoux (89)
Mirenade - EARL Gabory (21)
**8ème Section bis :** Femelles nées du 01/02/16 au 20/03/16
Milady - EARL La Croix du Château (89)
**Gén Automne :** Femellles nées du 15/08/15 au 30/11/15
Marylou - Laurent Mandron (89)
**10ème Section :** Génisses nées du 15/08/14 au 14/08/15
Lanzarote - GAEC Touillon Moiron (58)
**11ème Section :** Mâles nés du 15/08/14 au 31/01/15
Leicester - GAEC de Saint-Roch (21)
**11ème Section bis :** Mâles nés du 01/02/15 au 14/08/15
Louis 1 - GAEC Lechenault Frères (21)
**Génisses de 30 mois :** Femelles nées du 15/08/13 au 14/08/14
Joconde - GAEC Touillon Moiron (58)
Mâles nés du 15/08/13 au 14/08/14
Jaguar - François Lucand (21)
**Vaches suitées :** 1er veau et plus
Ixelle - GAEC Cadoux (89)
**Taureaux adultes**
Hambourg R - SCEA Riotte Schrapfer (89)
**Prix d'honneur veaux femelles**
Marquise - GAEC Cadoux (89)
**Prix d'honneur veaux mâles**
Mojito - GAEC Touillon Moiron (58)
**Prix spécial Ville d'Avallon**
Mistere - GAEC Cadoux (89)
**Prix AJEC**
Malibu - GAEC Menetrier Parizot (21)
**Prix d'Honneur Junior Femelles**
Joconde - GAEC Menetrier Parizot (21)
**Prix d'Honneur Junior Mâles**
Leicester - GAEC de Saint-Roch (21)
**Prix d'Honneur Vaches**
Ixelle - GAEC Cadoux (89)
**Grand Prix d'Honneur Femelles**
Ixelle - GAEC Cadoux (89)
**Prix d'Honneur Taureaux**
Hambourg R - SCEA Riotte Schrapfer (89)
**Grand Prix d'Honneur Taureaux**
Hambourg R - SCEA Riotte Schrapfer (89)
**Prix d'ensemble Veaux Femelles**
Malina - Marylou - Mines - Laurent Mandron (89)
**Prix d'ensemble Veaux Mâles**
Madrid - Madridor - Monza - Monet - GAEC Cadoux (89)
**Challenge Animaux sans cornes**
Madison RS - SCEA Riotte Schrapfer (89)
**Prix de synthèse Veaux Femelles**
Malina - Laurent Mandron (89)
**Prix de synthèse Veaux Mâles**
Mojito - GAEC de Saint-Roch (21)
**Prix de synthèse Vaches**
Ixelle - GAEC Cadoux (89)
**Prix de synthèse Taureaux**
Houblon - GAEC de Saint-Roch (21)

Groupe Dephy viticulture

# Réduire l'utilisation de produits phytosanitaires, c'est possible !

Depuis 5 ans, une dizaine de viticulteurs de l'Yonne engagée dans le réseau des fermes Dephy Écophyto, travaille sur l'utilisation raisonnée des produits phytosanitaires

Accompagné par la Chambre d'agriculture de l'Yonne, ce réseau a pour vocation de mutualiser et de capitaliser des ressources sur des techniques économes en produits phyto. Il participe à la constitution de références départementales et nationales. Cette année, le réseau Dephy accueille trois nouvelles exploitations présentes sur l'auxerrois et le chablisien.

## Des objectifs individuels

Chaque viticulteur développe un projet individuel et met ainsi en place, selon ses possibilités, des techniques permettant de raisonner les traitements phytosanitaires sur ses parcelles. Ces techniques sont discutées au sein du groupe afin de les intégrer durablement dans la stratégie de chaque exploitation. Xavier Garnier, viticulteur à Ligny-Le-Châtel, a mis en place depuis plusieurs années, des témoins non traités sur deux de ses vignes : *«l'observation de ces témoins me permet d'évaluer la pression de l'année et d'adapter ma stratégie de traitement»*.

Le domaine des Remparts, situé à Saint-Bris-le-Vineux, teste depuis plusieurs années sur quelques hectares une méthode d'aide à la décision pour limiter les traitements sur l'ensemble de ses vignes. «*Les traitements ne sont pas systématiques mais raisonnés en fonction de la pression parasitaire et si seulement les seuils d'infestation sont atteints*» confirme le viticulteur.

Plusieurs membres ont mis en place des techniques alternatives aux produits phytosanitaires : confusion sexuelle, produits de biocontrôle, limitation de l'utilisation des herbicides (travail du sol, couverts végétaux) et utilisation de méthodes prophylactiques (effeuillage mécanique et manuel). «*Suite aux actions de démonstration d'effeuillage mécanique réalisées dans Dephy, nous avons investi dans une effeuilleuse*» témoigne Thibaut Giraudon à Chitry.

Un technicien de la Chambre d'agriculture apporte un appui technique et visite régulièrement les parcelles des viticulteurs du groupe. Toutes les exploitations travaillent sur l'adaptation des doses au volume foliaire de la vigne. Pour réduire l'utilisation des produits phytosanitaires, les viticulteurs peuvent moduler les doses et espacer les traitements. Ils sont raisonnés en fonction des conditions climatiques et de la pression des maladies. Cette réduction, positive pour l'environnement, constitue aussi une économie non négligeable pour les viticulteurs.

Les résultats de ces cinq dernières années démontrent une utilisation des intrants globalement réduite pour l'ensemble des membres du groupe Dephy, malgré des années particulièrement difficiles. Si la saison 2016 fut compliquée, les viticulteurs poursuivent leur démarche, convaincus de l'intérêt et de la faisabilité de leurs choix stratégiques.

## Un objectif collectif

En plus des projets individuels, les viticulteurs travaillent depuis cette année à la création d'un projet collectif sur la fertilité des sols (baisse observée dans de nombreuses parcelles du groupe. Comment augmenter la fertilité du sol pour garantir le rendement en continuant à diminuer les intrants ? Ce projet ambitieux est l'occasion de travailler sur la gestion durable des systèmes de production. Plusieurs membres ont recours aux engrais verts, à l'enherbement naturel du rang et de l'inter-rang. Les exploitations travaillent sur la réduction des herbicides et sur le développement du travail mécanique du sol. Toutes ces pratiques contribuent aussi à la réduction de l'utilisation des intrants phytosanitaires

Les changements de pratiques, opérés chez les membres du groupe, leur permettront de s'engager sur la reconception de leur système de production. Les différentes réunions sont l'occasion d'échanger des idées et d'évoquer leurs échecs et réussites.

À terme, l'objectif du réseau est de développer des références technico-économiques qui seront transférées aux autres viticulteurs.



Xavier Garnier, viticulteur à Ligny-Le-Châtel a mis en place des témoins non traités sur ses vignes

## Des résultats effectifs

28 % sur cinq ans par rapport à la moyenne régionale.

IFT : Indice de Fréquence de Traitement : exprime le nombre de doses homologuées appliquées à l'hectare. Il permet de mesurer la pression phytosanitaire des exploitations Dephy.

Les fermes Dephy : Mis en place par le ministère de l'Agriculture suite au Grenelle de l'environnement de 2008. Le plan Écophyto a pour objectif de réduire progressivement l'utilisation des pesticides sur les exploitations tout en maintenant une agriculture performante économiquement. Des groupes d'agriculteurs volontaires ont été constitués dans toutes les filières. Les groupes Dephy ont pour objectifs de développer et de diffuser à l'ensemble des agriculteurs, ce type de système de production (Démonstration, expérimentation et production de références sur les systèmes économes en produits phytosanitaires).

CHAMBRE D'AGRICULTURE 89

Formation

# Je vérifie mes connaissances…

Vous pensez tout savoir sur le statut du fermage…? Petit quizz pour le vérifier et dans le cas contraire, inscrivez-vous à la formation organisée par la Chambre d'agriculture de l'Yonne

**1 - Votre propriétaire vous informe de son souhait de vendre les terrains dont vous êtes locataires depuis quatre ans.**
a-Vous cherchez d'autres parcelles à louer puisque la vente casse le bail.
b-Vous attendez la notification de votre droit de préemption.

**2 - Vous avez signé un bail à ferme en 1994, votre voisin vous informe que vous ne pouvez arracher une haie sans l'autorisation de votre bailleur.**
a-Votre voisin a raison.
b-Vous rétorquez à bon droit à votre voisin qu'il a tort.

**3 - Pour les terres et les prairies les baux 3, 6, 9 existent toujours.**
a-Oui
b-Non.

**4 - À la fin du bail, le fermier sortant peut imposer son repreneur.**
a-Oui
b-Non
c-Cela dépend du repreneur.

**5 - Le bail verbal est valable : il est même conseillé puisque moins onéreux !**
a-Vrai
b-Vrai mais il n'est pas conseillé pour de multiples raisons.
c-Faux.

**Pour aller plus loin, rendez-vous le 15 décembre 2016 à Auxerre** pour balayer les grandes règles du statut du fermage afin d'optimiser la gestion de votre foncier et pouvoir anticiper, si nécessaire, sur des évènements impactant le foncier loué.

**Pour vous inscrire à cette formation,** contactez la Chambre d'agriculture de l'Yonne au 03 86 94 22 22 ou par mail : formation@yonne.chambagri.fr
Responsable de la formation : Marie-Christine Bret, juriste.

Réponses :

1b - 2a - 3b - 4c - 5b

CHAMBRE AGRICULTURE 89

## ▸ Agenda

### 03/11 Matinée d'échanges cédants-repreneurs à Avallon

La Chambre d'agriculture et les JA vous invitent à une journée de sensibilisation transmission d'exploitation, à la Chambre d'agriculture d'Avallon, jeudi 3 novembre à partir de 9 h 30. Des cédants sans repreneurs et des porteurs de projet sans structure pourront se rencontrer pour échanger. De plus, des témoins (l'associé sortant, l'associé restant et le jeune installé Hors Cadre familial), apporteront un éclairage via leurs expériences. Enfin, des conseillers vous procureront des informations sur la transmission et l'installation. Pour de plus amples informations ou vous inscrire, vous pouvez contacter Marc Abonnet, à la Chambre d'agriculture au 03 86 94 21 95

### 15 /11 Journée Réseau Mixte technologique et Système de Culture Innovant à La Brosse

Le RMT SdCi, les Chambres d'agriculture et le réseau des Etablissements publics agricoles, s'associent pour présenter mardi 15 novembre, le «Système de Culture Innovant» mis en place au lycée agricole d'Auxerre La brosse depuis 2007.
Au programme de la journée : 9 h 30 : accueil café ; 10 h : présentation du RMT SdCi ; 10 h 30 : présentation de l'exploitation du lycée et des résultats de l'essai ; 11 h 30 : présentation d'un autre système de culture du Nord du département (Courgenay) ; 12 h : apéritif et déjeuner (sur inscription) ; 14 h : visite des parcelles (à travers deux ateliers ludiques, découvrez deux profils de sol différents (atelier 1) et particpez à un quizz adventices (atelier 2).
Inscription, contact et renseignements : Sarah Gonzalez, Chambre d'agriculture de l'Yonne, tél 03 86 94 28 46 et 06 31 48 61 30 - Mail : s.gonzalez@yonne.chambagri.fr

### 30/10 Festilivres à Monéteau

27e Foire nationale du livre et cartes postales, à Monéteau, dimanche 30 octobre, de 8 h à 18 h 30. Salon de l'Auxerrois, des auteurs et éditeurs ; Secteur spécial BD. Entrée gratuite

### 10/11 Permanence Apecita

La prochaine permanence mensuelle de l'APECITA se tiendra jeudi 10 novembre à la Chambre d'agriculture, 62 rue Guynemer à Auxerre. Pour rencontrer la déléguée régionale, prendre rendez-vous au 03 80 70 27 37 - Email : mel.dijon@apecita.com

## ▸Formations

### Formations proposées par la Chambre d'agriculture de l'Yonne et ses partenaires :

Le détail des formations est disponible sur yonne.chambagri.fr ou au 03 86 94 28 48

Optimiser l'organisation du travail dans mon élevage. 4 novembre (lieu à définir). Contact : Nadège Michelin (Alysé) : 03 86 92 36 40

Gérer ma trésorerie. Le 15 novembre à Auxerre. Contact : Cyrille Fournier, 03 86 94 22 10

Créer et animer ma page Facebook. Le 23 novembre à Auxerre. Contact : Alice Demolder-Bilhot, 03 86 94 26 33

Comment rester positif dans un contexte de crise ? 5 et 6 décembre à Auxerre. Contact : Nathalie Adnet, 03 86 94 82 94

Commercialiser mes céréales. Le 7 décembre à Auxerre. Contact : Emilie Riberolles, 03 86 64 64 78 ou 06 83 81 90 95

Avoir un bon chien de troupeau (cinq jours au cours de l'année). Début le 13 décembre. Contact : Marie-Noëlle Caron, 03 86 94 82 93

Se convertir au bio en grandes cultures, quelle faisabilité sur mon exploitation ? Le 13 décembre à Auxerre. Contact : Patrice Cote, 03 86 94 82 90

Le semis direct sous couvert, est-il fait pour moi ? Le 14 décembre. Contact : Eric Bizot, 03 86 64 45 64

Maîtriser le statut du fermage. Le 15 décembre à Auxerre. Contact : Marie-Christine BRET, 03 86 94 22 13

Utiliser les extraits de plantes contre les bioagresseurs. Les 14 et 15 décembre (deux jours) à Auxerre. Contact : Aurélie Blondon, 03 86 34 23 40

FDSEA

# «Bien dans ses bottes»

La FDSEA de l'Yonne lance une formation inédite, pour aider les agriculteurs du département à *«retrouver du bien-être paysan»*.



Redonner du sens au métier, apprendre à prendre du recul, retrouver du bien-être paysan… Autant d'objectifs visés par cette formation

Cette année, la FDSEA 89 innove et propose à tous les agriculteurs du département, une formation unique : *«Bien dans ses bottes»*. L'idée de cette formation inédite est simple : le bien-être paysan, c'est ça qui compte !

**Pourquoi cette formation ?**

Avec la crise et les mauvaises années qui s'enchaînent, on est amené à prendre des décisions importantes et on ne sait pas toujours si on fait bien. On se pose beaucoup de questions. On emporte aussi les soucis à la maison… Bref : pas facile d'y voir clair !

**C'est quoi le but de cette formation ?**

L'idée de cette formation, c'est de :
- Comprendre comment chacun fonctionne,
- Arriver à objectiver nos actions et nos prises de décisions,
- Apprendre à prendre du recul,
- Redonner du sens à notre métier,
- Ne pas rester dans le doute,
- Reprendre du plaisir,
- Retrouver son bien-être paysan !

**Qui va animer cette formation ?**

**Un autre paysan !**

Jean-François Mathieu est éleveur de Salers en Corrèze. Il accompagne aujourd'hui des éleveurs du département à *«aller mieux»* : *«J'ai souhaité utiliser mes acquis en PNL (*) pour accompagner les agriculteurs en difficulté, pour améliorer ma communication avec eux et analyser leur véritable besoin. Les résultats sont bons dans la plupart des cas : les personnes apprennent à retrouver une pensée objective, elles prennent du recul par rapport à leur quotidien et aux évènements extérieurs. Plutôt que de réagir émotionnellement, ces éleveurs acceptent les évènements avec bienveillance. On se rend compte que dans la majorité des cas, si l'exploitation va mal, c'est que l'agriculteur va mal. Avec cette formation, les agriculteurs se réapproprient le fait que, quel que soit le contexte, ils sont maîtres de leurs décisions et donc, de leur vie présente et future»*.

**Pour en savoir plus :**

http://www.terre-net-webtv.fr/Difficultes-stress-depression-Les-eleveurs-aussi-ont-droit-au-bien-etre- v3359.html

**Durée et lieu de formation :**

Cette formation se tiendra sur 6 journées avec 3 séquences de 2 jours à l'aérodrome de Branches

**Je ne peux pas partir 6 jours de mon exploitation !**

Nous le savons bien et c'est pour ça que la FDSEA 89 a pensé à tout : le service de remplacement sera pris en charge par la MSA et l'Asylra pour les agriculteurs qui voudront suivre cette formation. Si vous n'êtes pas adhérent au service de remplacement, vous devrez vous acquitter de l'adhésion mais elle sera valable pour toute l'année 2017 ! (Cotisation : 100 € pour les agriculteurs, 50 € pour les JA).

**Qui peut venir ?**

Tout agriculteur du département qui le souhaite, syndiqué ou non.

**Dates :**

17 et 18 novembre
14 et 15 décembre
12 et 13 janvier

**Cela va couter cher ?**

Rien du tout. La FDSEA 89 a bien conscience de la conjoncture actuelle, par conséquent, nous ne prendrons aucune participation financière. Seul le repas et l'adhésion au service de remplacement restent à votre charge. Cette formation est financée par Vivéa.

**Des questions ?**

Appelez Marianne Ranque, animatrice FDSEA de l'Yonne au 03 86 49 48 24

**FDSEA 89**

(*) PNL : Programmation Neuro Linguistique (voir encadré)

## Pourquoi mettre en place une formation de ce type ?

Marianne Ranque : «*Au cours des différents conseils d'administration passés, on a tous été d'accord sur le fait qu'il allait y avoir besoin d'un accompagnement humain de plus en plus présent et que notre rôle à la fédé, était de recréer du lien social en se plaçant sur un terrain où personne n'allait, c'est à dire, en trouvant des solutions humaines aux problèmes. Plus d'un an passé à travailler sur le sujet : il faut dire que Jean-François Mathieu à dix-huit mois de travail d'avance et normalement, il ne sort même plus de son département... Dès le départ, comme on savait que c'était une formation lourde, on a commencé à œuvrer pour réussir à faire prendre en charge le coût du service de remplacement, parce que les gens qui sont susceptibles d'avoir le plus besoin de ce type de formation, sont ceux aujourd'hui le plus enterrés sur leur exploitation, ne parvenant même plus à se dégager du temps pour eux. Certains sont sur des exploitations où ils auraient besoin de main d'œuvre, mais ne réussissent pas à dégager suffisamment d'argent pour le faire. On s'est dit que ce serait une petite bouffée d'oxygène que de pouvoir disposer ainsi de six journées entièrement rémunérées, à prendre selon leur souhait, soit le temps de leur formation, soit plus tard… La formation a été montée par la FDSEA de l'Yonne, mais dès le départ, nous avons contacté le Service de Remplacement, la MSA, ainsi que l'Asylra pour leur demander s'ils acceptaient d'être partenaires pour le financement du projet. Cette dernière prenant en charge le coût de la formation, dans le cadre de ses missions d'aide aux éleveurs laitiers en cas de crise, la MSA en assurant le financement pour les autres filières. Tout le monde est le bienvenu : éleveur, céréalier, viticulteur, arboriculteur, adhérent ou non adhérent. La priorité est donnée aux agriculteurs de l'Yonne, mais tout exploitant en limite du département, qu'il soit dans la Nièvre ou en Côte d'Or, peut s'inscrire également. Mais attention, il faut faire vite, car les places sont limitées».*




### La PNL ou Programmation Neuro-Linguistique

**La PNL ou Programmation Neuro Linguistique, a été mise au point au début des années 70, aux Etats-Unis, par John Grinder, professeur de linguistique et Richard Bandler, mathématicien et psychothérapeute. Avec pour viatique, que les personnes qui réussissent ont des schémas comportementaux communs, qu'il suffit d'observer et de reproduire, pour atteindre ses propres objectifs.**
**Ou comment utiliser son cerveau de manière différente et plus efficace, pour se mettre à agir autrement. Selon ses adeptes, la PNL est d'une efficacité redoutable, pour à la fois développer ses potentiels et ses ressources, augmenter sa capacité de concentration et ses performances intellectuelles ou physiques, ou encore, retrouver de la confiance en soi. Privilégiant le «comment» au «pourquoi», elle propose une grille d'observation pour améliorer la perception que l'on a de soi et des autres, permettant également de se fixer des objectifs, mais surtout, de les réaliser ! Technique de psychologie appliquée permettant de modifier ses schémas de pensée pour mieux communiquer avec les autres, elle permet de se «libérer» de ses émotions négatives, pour mieux croire en ses propres capacités et maitriser l'ensemble des situations, que ce soit dans la vie quotidienne, ou en milieu professionnel.**

Rencontre avec Jean-Pierre Fleury

# «Le gouvernement ne répond pas au vrai sujet de fond»

Le président de la Fédération Nationale Bovine aborde plusieurs points d'actualité en cette fin d'année très chargée.

Les sujets agricoles sont nombreux en ce mois d'octobre. Jean-Pierre Fleury en aborde un certain nombre dans nos colonnes avec, dans un premier temps, le plan d'aides aux agriculteurs. *«Il est très loin de régler les problèmes des éleveurs»* déplore t-il en rappelant la nécessité d'agir *«avant tout»* sur les prix. Le Gouvernement *«ne répond pas au vrai sujet de fond»* selon lui : *«le ministre ne fait pas le maximum. Plusieurs actions pourraient pourtant aller dans le sens d'un redressement des cours. Il faudrait travailler sur la réouverture du marché turc, favoriser l'exportation vers les pays tiers et faciliter l'obtention des certificats sanitaires, aujourd'hui extrêmement difficile. Cela permettrait de dégager nos marchés très encombrés»*.

## Stopper les investissements

*«Faire des prêts pour faire des prêts, il faut arrêter ça»* lâche Jean-Pierre Fleury, qui invite les exploitations à stopper net les investissements : *«il n'y a pas d'autres solutions que de lever le pied dans cette période de mutation dans le monde de l'élevage. La priorité est de faire une analyse complète de la gestion de l'exploitation. Il faut savoir que le Conseil régional finance des audits. Il est nécessaire de passer par une évaluation avant de prendre toute décision de restructuration»*. L'accompagnement est de mise en attendant la remontée des cours.

## Il y a urgence

Le président de la FNB fait ensuite le point sur les marchés, en indiquant qu'une telle baisse de cours n'avait pas été connue depuis la crise de la vache folle en 2001. L'incapacité des exploitations d'élevage à pouvoir dégager le moindre revenu est *«logique et flagrante»* dans de telles conditions : *«les prix ne couvrent pas du tout les coûts de production, que ce soit en broutards, pour les jeunes bovins ou chez les vaches»*. Ces niveaux de prix trouvent notamment leur origine dans l'engorgement des marchés, étroitement lié au nombre élevé de vaches laitières disponibles. Entre 800 000 et 850 000 vaches laitières supplémentaires seraient abattues en Europe cette année. *«De plus en plus de pays se rallient à la position de la France à Bruxelles, disant que nous ne pouvons plus continuer dans ce schéma-là. L'Irlande, pour ne citer qu'elle, vient de nous annoncer qu'elle allait abattre 80 000 vaches laitières supplémentaires en 2016, et entre 80 000 et 100 000 l'année prochaine»* poursuit Jean-Pierre Fleury, précisant que l'objet n'est pas de *«porter le moindre jugement sur nos collègues producteurs de lait qui, eux, subissent la dérégulation du lait et qui sont obligés d'ajuster leur production»*.

## Une piste humanitaire

Un des projets de la FNB vise à désengorger le marché européen en faisant partir des vaches laitières via un projet humanitaire: *«nous avons fait une demande qui concerne entre 300 000 et 400 000 animaux. Nous proposons de faire du corned-beef, c'est une sorte de viande de conserve, qui serait destinée aux pays tiers qui ont besoin d'aide humanitaire. Pour faire un tonne de corned-beef, trois tonnes d'équivalent carcasses sont nécessaires. Nous demandons ainsi un plan de 40 000 à 45 000 tonnes. Ce volume permettrait de dégager le marché européen d'une façon intelligente et doublement utile»*. Cette proposition de la FNB, bien reçue à Bruxelles, a été partagée par l'ensemble des pays européens.

## Des exportations en retard

Jean-Pierre Fleury estime à un mois le retard accumulé par les exportations de broutards en France, faute à la fermeture du marché turc dans la zone FCO: *«pas moins de 48 000 broutards devaient partir en Turquie entre le 1er septembre et le 31 décembre. La Bourgogne, à elle seule, représente plus du tiers de ce volume, c'est énorme. Dans le même temps, le nombre de vaches allaitantes a augmenté en France, 45 000 naissances supplémentaires ont été recensées en 2015. Cela représente quasiment 100 000 animaux mâles de plus aujourd'hui dans le pays, soit l'équivalent d'un mois d'exportations en France à cette époque. Là encore, nous tentons de trouver un dispositif pour fair partir ces animaux dans les pays tiers»*.

## IBR : la Bourgogne s'est bien comportée

Jean-Pierre Fleury aborde ensuite le dispositif mis en place avec le ministère de l'Agriculture pour éliminer l'IBR en France : *«nous pouvons comprendre cette volonté d'en finir avec l'IBR par rapport aux enjeux de marchés, mais le délai demandé était vraiment trop restreint. Le dispositif demandait aux éleveurs d'éliminer des vaches IBR à un moment où le marché n'était pas propice»*. Une dérogation d'un an a été spécifiquement obtenue en Bourgogne : *«nous avons demandé un délai. Nous n'avons pas eu les soutiens que nous pensions avoir, GDS France n'ayant pas voulu déroger, mais nous avons pris la décision en Bourgogne de demander plusieurs réunions régionales et nationales. Ce dossier a fait l'objet d'actions syndicales, grâce à des délégations de la Nièvre et de la Saône-et-Loire que je félicite ici. Je tiens également à saluer le soutien sans faille des quatre GDS de Bourgogne. Si ce travail syndical est aujourd'hui établi, ce n'est pas une raison pour lever le pied, les éleveurs doivent bien le comprendre»*.



Jean-Pierre Fleury évoque successivement le plan d'aides aux agriculteurs, le contexte de l'élevage, les marchés, l'IBR et le cœur de gamme.

## Cœur de gamme

Concernant le cœur de gamme, le Côte d'orien se dit *«parfaitement conscient»* que rien n'est encore réellement palpable dans les fermes. Mais *«les choses avancent»* assure t-il en rappelant les dernières signatures de Système U, Carrefour, Leclerc et Lidl. L'accord de Casino devrait être officialisé ces prochains jours. En attendant la signature de Cora, celle d'Auchan tarde en revanche à être validée. *«Cela fait un mois que nous n'avons pas la moindre réponse de cette enseigne ayant des liants étroits avec les magasins Bi1 que nous retrouvons nombreux dans notre région. Les éleveurs vont perdre patience, il ne va pas falloir que cela dure trop longtemps»* prévient Jean-Pierre Fleury. La FNB multiplie les réunions pour définir les différents principes d'applications. Le cœur de gamme est basé sur une nouvelle relation commerciale, avec un respect des coûts de production et un retour de la valeur chez l'éleveur vérifié par la grande surface elle-même avec l'aide de la FNB.

AURÉLIEN GENEST

## ▶ Formations

### Engraisser ses bovins pour la filière bio

Vous êtes éleveur de bovins bio ou en projet de conversion et vous vous posez la question de l'engraissement ou vous souhaitez développer ou optimiser votre atelier d'engraissement ?
Bio Bourgogne vous invite à la formation *"Engraisser ses bovins pour la filière bio ?"*
les mardi 15 et 29 novembre 2016 de 9 h à 17 h 30 à Pouilly en Auxois (21)

**Programme**
- Les besoins de la filière viande bio (marché, attentes des filières en termes de qualité et de quantité).

- Auto-diagnostic de votre système d'élevage actuel : points forts, points faibles et pistes d'amélioration dans l'optique de développer l'engraissement.

- Comment engraisser ses animaux en bio ? Valorisation de l'herbe et de la pâture. Faire mieux avec moins de concentrés. Modifier son assolement pour améliorer son autonomie (fourrages et concentrés).

- Chiffrage de l'impact technico-économique de la mise en place (ou du développement) de l'engraissement dans votre élevage.

**Informations pratiques :**
Intervenants : Aurélie Billon (Bio Bourgogne), conseillers techniques et commercialisation d'Éleveurs Bio de Bourgogne.
Inscription avant le 4 novembre et infos complémentaires auprès d'Aurélie Billon au 06 80 43 16 97, aurelie.billon@biobourgogne.org

ETS
BRISARD
BERNARD et FILS
constructions métalliques
BATIMENTS AGRICOLES
Devis Gratuit
Route de Gray - Mantoche, B.P. 17
70101 GRAY CEDEX
03 84 65 25 98
Fax 03 84 65 19 47

Filière équine de Bourgogne-Franche-Comté

# Des inquiétudes légitimes

Hausse de la TVA, restriction des conditions d'éligibilité aux aides PAC, nouveaux rythmes scolaires, concurrence accrue – parfois déloyale… les centres équestres évoluent dans un contexte économique difficile. Une réunion de terrain à l'initiative de la FRSEA BFC a permis de faire le point avec les autorités administratives concernées.


La visite des box du centre équestre de Yoann Delacroix a fourni une bonne entrée en matière.

Moniteurs et monitrices d'équitations, propriétaires de centres équestres, éleveurs de chevaux… plus d'une soixantaines de professionnels de la filière équine se sont réunis le 17 octobre dernier à Pierrefontaine les Varans, à l'invitation de la commission cheval de la FRSEA de Bourgogne Franche-Comté. Avant la visite du centre équestre de Yoann Delacroix (lire ci-dessous), Philippe Monnet, président de la FDSEA du Doubs a exposé les principales raisons de cette rencontre de terrain. *«Les activités équestres font partie des activités agricoles depuis la loi d'orientation de 2005, mais aujourd'hui avec le changement de la PAC une partie des centres équestres risque de perdre ce statut, ce qui a des conséquences fiscales, juridiques et également en termes d'aides !»* Daniel Prieur, président de la CA25-90 et secrétaire adjoint de la FNSEA complète «*le cheval est emblématique de la ruralité et c'est notre rôle que de faire remonter les problématiques de cette filière aux autorités administratives, aussi bien au niveau local qu'au niveau national. La question de la PAC est un sujet d'inquiétude, mais pas seulement !»*

## Une souffrance terrible

Alain Bouchon, membre de la commission cheval de la FRSEA BFC renchérit : *«où ne sommes nous pas agriculteurs ? Les règles d'attribution des aides PAC changent, mais nous continuons à utiliser les sols, à entretenir les espaces et les paysages, à tailler les haies… et en parallèle nous sommes de plus en plus souvent victimes de concurrence déloyale !»* Bernard Moreau, élu de la Chambre d'agriculture de Saône et Loire (un département très équin), enchaîne : *«nous avons fait le choix à la CA71 d'accompagner activement la filière équine, il y a dix ans, en créant un poste d'animation spécifique, ce qui nous permet d'avoir aujourd'hui suffisamment de recul. C'est une filière qui attire énormément, et qui représente actuellement dans notre département environ 10 % des installations de jeunes agriculteurs. Grâce à notre réseau de fermes de références nous sommes en mesure d'accompagner ces installations avec des chiffres, des données technico-économiques, de manière à les aider à préciser leur projet. Or aujourd'hui, tous les paramètres changent : passage du taux de TVA de 5,5 à 20 %, évaporation des aides de la PAC, sans oublier le phénomène de la concurrence déloyale – il y a quelques heures je suis tombé sur une annonce sur le bon coin qui proposait de prendre des chevaux en pension en échange de chèques emploi-service ! Dans leur ensemble les structures équestres sont dans une souffrance terrible. C'est des hectares, des hommes et des femmes, de l'aménagement du territoire, et un rôle social important, car la pratique de l'équitation permet encore aujourd'hui de sortir de leurs claviers et de leurs écrans.»* Autant d'informations confirmées par Valérie Bizouerne, conseillère spécialisée équins à la CA71. «*L'enquête que nous avons menée dans les centres équestres en juillet 2014 fait apparaître une stagnation de la clientèle, une baisse du nombre de cavaliers occasionnels, et une stagnation ou une baisse du chiffre d'affaires. Du côté des élevages, les difficultés ressortent aussi : -40 % d'éleveurs en 10 ans, -18 % de juments poulinières «sport» depuis 2010, -21 % de juments poulinières «trait», tandis que les prix de vente sont en baisse et passent en dessous des coûts de production (3 000 € pour un cheval de trait attelé).»*

## Obligation de diplôme

Tant le directeur de la DDT du Doubs, Christian Schwarz, que le préfet Raphaël Bartold ont prêté une oreille attentive à ces doléances et ont accepté le principe d'un groupe de travail dédié à l'étude des cas particuliers. *«Sur une cinquantaine de dossiers PAC qui posaient problème dans le département, nous avons pu ramener ce chiffre à 12, puis à 9, quand une des trois conditions permettant de justifier le caractère d'agriculteur actif était remplie (code NAF, pourcentage du montant des aides directes perçues en 2013 par rapport au recettes non agricoles...)»*, a détaillé Christian Schwarz. Pour certains, il faudra même si c'est contraignant en termes de comptabilité se résoudre à scinder les activités relevant de l'agriculture de celles liées aux loisirs. Quant au préfet, il a assuré partager la préoccupation des dirigeants de centres équestres concernant l'obligation de diplôme et autres contraintes administratives pour donner légalement et en toute sécurité des cours d'équitation. *«Dans un premier temps nous enverrons un courrier de rappel des obligations réglementaires aux détenteurs de chevaux, avant de passer à une phase de contrôles ciblés dans les établissements non déclarés»*.

Cette réunion a également permis de faire remonter quelques motifs d'incompréhension entre éleveurs laitiers et éleveurs équins, notamment quand il s'agit d'accéder au foncier dans le cas d'une installation, voire à des terrains communaux pour conforter la sécurité fourragère d'une exploitation équine. «*C'est important de bien préparer le dossier d'installation en amont, de manière à ce qu'il soit techniquement et économiquement viable»*, a insisté Valérie Bizouerne. «*Nous ferons évoluer la composition des comités techniques pour que la diversification soit mieux représentée»*, a pour sa part promis Daniel Prieur.

**AC**

## Chiffres Clés

- 1 733 entreprises liées au cheval en Bourgogne, 1 440 en Franche-Comté
- 23 700 ha dédiés au chevaux en Bourgogne (3 % des surfaces en herbe, 1 % de la SAU), 33 700 ha en Franche-Comté, soit 8 % de la STH.
- 20 ha de SAU en moyenne par exploitation équine
- 23 400 équidés en Bourgogne, dont 50 % en Saône et Loire, 16 229 équidés en Franche-Comté
- 2 890 personnes impliquées en Bourgogne, 2 800 en Franche-Comté (la moitié sont rémunérés)
- 218 millions d'euros de CA, dont 123 générés par le PMU
- 326 établissements équestres (+20 % depuis 2006), dont 184 en Franche-Comté (+26 % depuis 2008)
- 32 980 licenciés (3ème rang national en pourcentage de licenciés)




Pierrefont'équitation, chez Yoann Delacroix

# Un centre qui tourne bien !

Installé en 2015 à titre secondaire, Yoann Delacroix a réhabilité des bâtiments d'élevage pour mettre en route un centre équestre, dont le succès ne s'est pas fait attendre.

*«Je me suis installé en janvier 2015, à titre secondaire, avec la dotation jeunes agriculteurs, relate Yoann Delacroix : à titre secondaire pour garder quand même une ressource avec un emploi salarié, mais aussi car ce n'était pas simple de prévoir comment allait fonctionner le centre équestre… On manquait de référence, et j'ai dû faire un stage préalable à l'installation sans aucun rapport avec mon activité ! C'était difficile de savoir à quel service s'adresser.»*

Par chance, les cédants, éleveurs de chevaux, n'ont pas souhaité séparer le corps de ferme des pâtures environnantes. Dans ce secteur laitier, la concurrence pour le foncier agricole est rude… *«Ils avaient eu du mal à acheter les terrains, alors ils ont tout vendu en bloc, car ils savaient que les bâtiments ne valaient pas grand-chose sans les terrains autour !»*

## Concurrence pour le foncier

Un an après son installation, Yoann déplore le manque de visibilité fiscal et dans le domaine de la PAC. «*Par chance, j'avais déjà intégré la hausse de la TVA dans mon prévisionnel, mais j'imagine les difficultés des collègues qui ont subi cette hausse sans l'avoir prévue ! Et aujourd'hui je ne sais pas si je pourrais bénéficier des aides PAC pour mes 7,8 ha de SAU...»*

Côté positif, un succès qui dépasse largement les prévisions initiales. «*Nous avons offert des séances d'initiation gratuites dans les écoles, et ça a très bien fonctionné : aujourd'hui nous avons 140 licences, alors que nous nous étions donné 40 pour objectif. Nous avons également quatorze chevaux en pension.»*

**AC**

Écophyto

# Bientôt 3 000 fermes ?

Un nouvel appel à projet prévu pour la fin 2016 devrait permettre d'atteindre l'objectif de 3000 fermes engagées dans la dynamique Écophyto au niveau national.

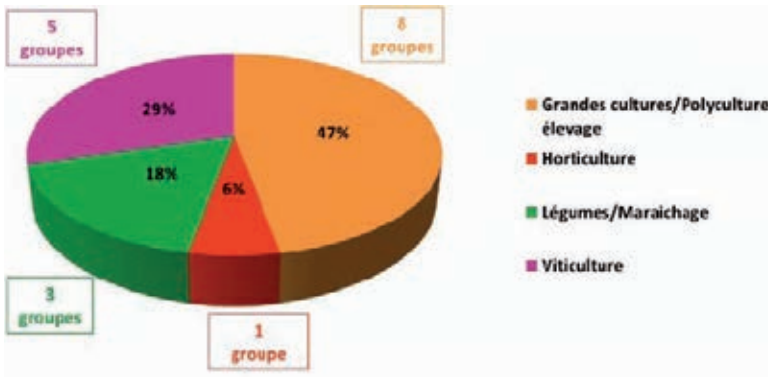
Le lancement opérationnel du plan Ecophyto II en 2016 s'est accompagné d'un nouvel appel à projet Dephy Ferme. Ce dispositif a pour vocation de développer des systèmes économes et performants, économiquement, environnementalement et socialement. Composé de groupes d'exploitations couvrant l'ensemble des productions sur tout le territoire national, il place l'entreprise, l'échange d'expérience et le collectif au cœur de la démarche.

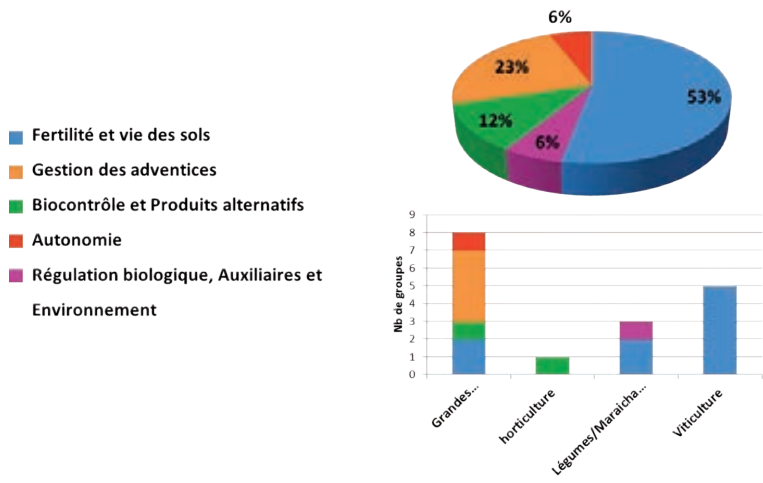
Suite à ce second appel à projet, 2631 fermes se sont engagées dans le dispositif cette année au niveau national (+72%). En Bourgogne, quasiment tous les groupes ont été renouvelés (8 sur les 10 déjà présents), auxquels sont venus se rajouter 9 nouveaux groupes.

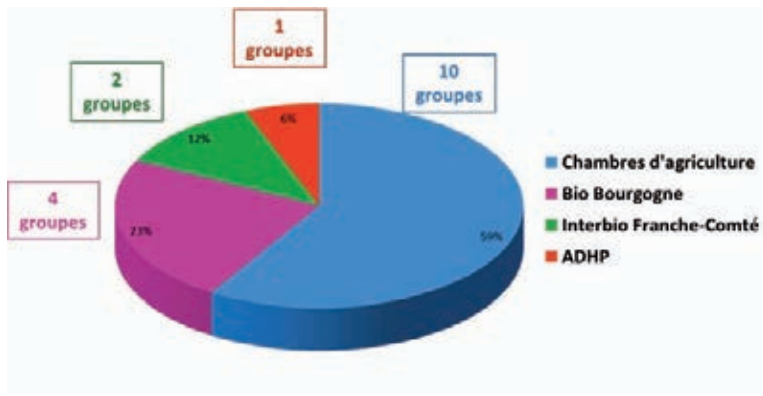
Les groupes Dephy possèdent des principes communs à tous, détaillés ci-après (Dephy en bref) avec comme nouveautés la construction d'un projet collectif au niveau du groupe et le renforcement des liens effectués vers les autres collectifs existants (GIEE, 30 000).

Chaque groupe se compose de 10 à 12 fermes et est animé par un ingénieur réseau. Celui-ci a pour rôle d'accompagner individuellement chacun des agriculteurs dans leur objectif de réduction d'usage des produits phytopharmaceutiques ou phytos et collectivement au regard de leur projet collectif.

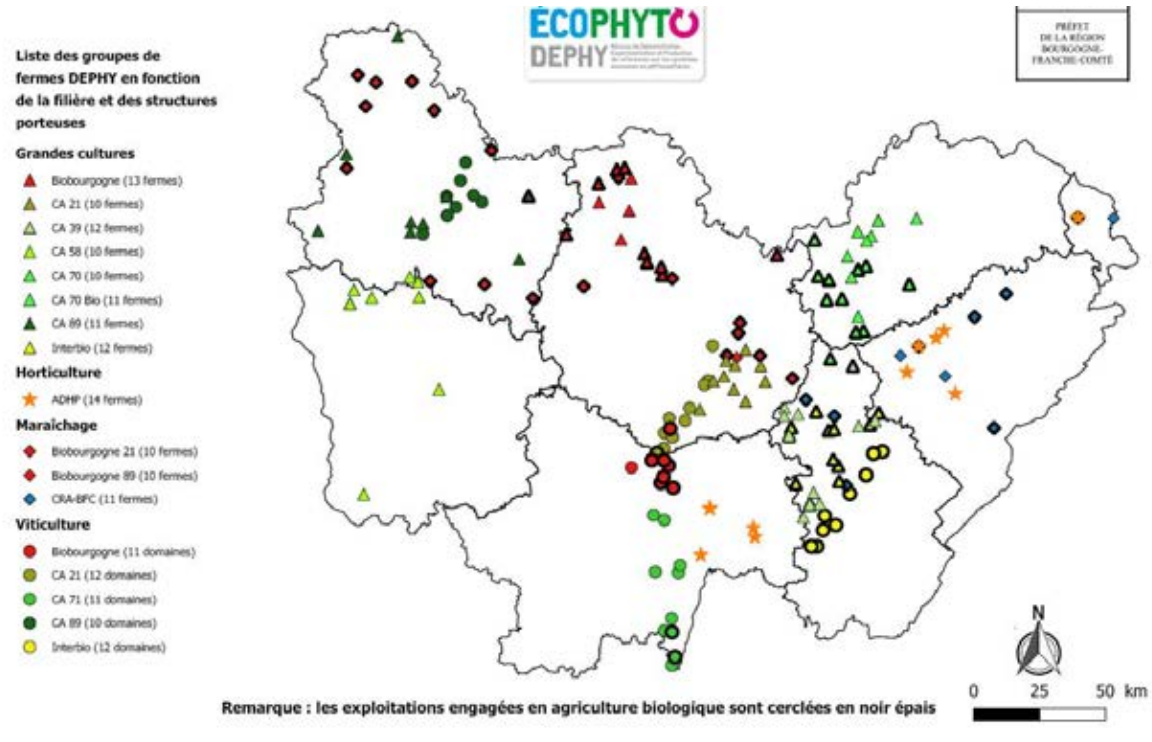
Un nouvel appel à projet prévu pour cette fin d'année devrait permettre d'atteindre l'objectif de 3000 fermes au niveau national.




## Localisation des groupes de fermes du réseau DEPHY en Bourgogne-Franche-Comté en 2016




Des professionnels à votre service

L'Eleveur Bourguignon
Équipement de bâtiment d'élevage
BOVIN - OVIN - ÉQUIN
Clôture électrique
+25 ans d'expérience
Jean-Paul CLERGET 06 80 34 11 73
Delphine BUISSON 06 84 63 92 41
12, Rue de la Coopérative - 21320 Pouilly en Auxois
03 80 90 66 60

Prestataire de découpe
Bœuf
Veau
Agneau
Porc
Mise sous vide
Mise en carton
Étiquetage réglementaire
Livraison possible
Atelier découpe agréé CE
sarl JL Pugeault
6 rue Lavoisier - Beaune (21)
pugeault.jean-luc@sfr.fr
site : jlpugeault.fr
03 80 24 08 27
06 25 94 65 16


VIDEO SURVEILLANCE & PROTECTION
NOUVEAUTES 2016
www.camerail.com
CAMÉRAIL
Sur le terrain. Avec vous !
Nièvre & Yonne : Olivier VIRMONT 06 73 69 80 21
Côte d'Or : Alain GIMET 06 07 43 69 12

Panneaux sandwichs
Tôles couvertures
Tôle bardage
Tôle imitation tuile
Fer - Grillage
Panneaux de clôture
Cuve - Remorque
BECKER Frères Le PRO de la tôle

58310 ARQUIAN - 03 86 39 70 94 - sarlbecker@orange.fr
58800 CORBIGNY - 03 86 20 19 66 - becker.freres@orange.fr

Vous souhaitez figurer dans cette rubrique ? 03 80 78 90 35

Équipement

## Deux nouveautés Ponge présentées au Sommet de l'élevage

Le constructeur de matériel d'élevage a présenté à Cournon, une nouvelle bétaillère pose à terre en alu et un nouveau couloir de contention.

Deux modèles 6,50m (1essieu) et 8m (2 essieux), baptisés Profil aluminium composent cette gamme de bétaillères, dotées d'un double châssis acier et alu. La carrosserie intérieure est également en alu avec des angles cassés pour un entretien facilité et un plancher antidérapant grâce à un rainurage et un fraisage. Les essieux sont munis d'une suspension hydraulique. Les Profil sont équipées des barrières à coulisses Equilibre et d'une porte coulissante à double verrouillage sur rail assurant les séparations intérieures. Plusieurs options sont proposées comme une béquille hydraulique, la barrière de chargement Evo 400, une caméra de recul ou une bâche fixée.

Le nouveau couloir de contention mobile série Premium est disponible en finitions peinture + galva ou entièrement galvanisé. D'une longueur de 6m, le poste de travail est conçu pour une sécurité maximale : commandes aériennes, accès aux animaux par des volets rabattables à fermeture automatique, passage d'homme intégré. La cloison mobile est activée hydrauliquement pour s'adapter aux différents gabarits.

10 barrières de contention de 2 ou 3m sont montées sur un support télescopique hydraulique. Un nouveau modèle de porte adaptative latérale et escamotable est proposé et permet une meilleure maniabilité grâce à son adaptabilité aux mouvements du panneau mobile. Un dispositif de pesée électronique est également disponible en option.



# Bovins

## Gros bovins vifs *(prix moyen en kg carcasse)*

*Les marchés en Sud-Est Centre*

| Marchés | cat. | Sancoins 12/10/2016 | Bourg-en-Bresse 25/10/2016 | St Christophe-en B. 19/10/2016 | National 12/10 au 18/10/16 |
|---|---|---|---|---|---|
| Vaches viande (V) | U | - | 3,40 € | 4,00 € | 3,84 € |
| | R | 3,40 € | 2,95 € | 3,80 € | 3,41 € |
| | O | - | NC | - | 2,95 € |
| Vaches mixte (M) | R | - | NC | - | 3,10 € |
| | O | 2,75 € | 2,65 € | - | 2,78 € |
| Vaches lait (L) | O | | NC | - | 2,45 € |
| | P | 2,32 € | 2,05 € | - | 2,18 € |
| Génisses VML | U | 3,68 € | 4,20 € | 4,70 € | 4,19 € |
| | R | - | 3,55 € | 3,89 € | 3,52 € |
| | O | - | 2,80 € | - | 2,81 € |
| Taureaux VML | URO | - | 2,20 € | 2,40 € | 2,38 € |

VML : *type viande , mixte et lait*

# Tendances locales

## Sicafome (prix moyen au kg vif) — Marché de Moulins-Engilbert du 25/10/2016

| | | | | |
|---|---|---|---|---|
| **Broutards 6-12 mois** | E | U | R | |
| -200 kg | - | - | - | |
| 200-250 kg | - | - | - | |
| 250-300 kg | - | - | 2,59 | |
| 300-350 kg | - | 2,66 | 2,59 | |
| 350-400 kg | - | 2,54 | 2,43 | |
| 400-450 kg | - | 2,48 | 2,37 | |
| 450-500 kg | - | - | - | |
| **Laitonnes 6-12 mois** | E | U | R | |
| -200 kg | - | - | - | |
| 200-250 kg | - | - | 2,25 | |
| 250-300 kg | - | 2,63 | - | |
| 300-350 kg | - | 2,60 | 2,50 | |
| 350-400 kg | - | - | - | |
| **Taurillons 12-18 mois** | E | U | R | |
| 300-350 kg | - | - | - | |
| 350-400 kg | - | - | - | |
| 400-450 kg | - | - | - | |
| 450-500 kg | - | 2,34 | - | |
| 500-600 kg | - | - | - | |
| 600 kg et + | - | - | - | |
| **Génisses 12-24 mois** | E | U | R | |
| 300-350 kg | - | - | - | |
| 350-400 kg | - | - | 2,36 | |
| 400-450 kg | - | 2,23 | 2,09 | |
| 450 kg et + | - | 2,15 | - | |
| **Taureaux** | E | U | R | |
| +500 kg | - | - | - | |
| **Vaches** | E | U | R | O |
| - 5 ans | - | 1,97 | 1,78 | - |
| 5 -10 ans | 2,28 | 1,86 | 1,66 | 1,48 |
| +10 ans | - | 1,72 | 1,59 | 1,21 |
| **Génisses** | E | U | R | |
| 24-36 mois | - | 2,06 | - | |

Bovins : 1267
Les apports continuent à s'intensifier. 94% de vendues.

BROUTARDS : Les transactions restent fluides dans les bons broutards charolais et les cours sont facilement maintenus. On note un regain d'intérêt de la part des acheteurs pour les sujets vaccinés FCO depuis plus de 60 jours. Bonne vente également dans les limousins.

LAITONNES : Le placement reste facile, mais les cours plafonnent. Pas d'invendus.

GÉNISSES DE 18 MOIS : Offre hétérogène et demande plus sélective.

VACHES : Demande un peu plus soutenue dans les vaches lourdes proches de la finition, mais le placement est toujours difficile dans les vaches agées et trop maigres.

**INFOS : Sicafome organise une vente de cheptel, le jeudi 20 octobre à 14h00. Renseignements au 06 48 17 03 17**

**NB :** En raison de la Toussaint, le marché se tiendra le mercredi 2 novembre. Réception des animaux à 8h00. Vente à 9h00.

**NB :** La date de clôture d'annonces est désormais fixée au vendredi 17h30.

NB : Nos cotations sont établies à partir de poids bruts (sans déduction de jeûn).

## Sicagemac (prix au kg vif) — Marché de Corbigny du 24/10/2016

| | | |
|---|---|---|
| **Bovins (293)** | | |
| **Broutard** | Prix moy. *(animal)* | Prix moy. *(kg)* |
| 330 à 380 kg | 750 - 920 | 2,31 - 2,40 |
| 400 à 465 kg | 950 - 1100 | 2,36 - 2,39 |
| **Laitonnes** | | |
| 355 à 400 kg | - | - |
| **Taurillons d'herbe** | | |
| 330 à 540 kg | 800 - 1180 | 2,19 -2,42 |
| **Génisses** | | |
| 350 à 485 kg (16-24mois) | 790 - 1070 | 2,09 - 2,25 |
| 520 à 655 kg (24-36mois) | 970 - 1400 | 1,86 - 2,13 |
| **Taureaux** | | |
| 715 à 1295 kg | 1010 - 1970 | 1,41 - 1,52 |
| **Vaches** | | |
| Vaches légères | 710 - 1080 | |
| Vaches entre deux | 1090 - 1330 | |
| Vaches lourdes | 1340 - 1700 | |

En broutards, la qualité est toujours présente mais le placement est plus difficile, accompagné d'une baisse de quelques centimes. Peu d'invendu. Peu d'apports en laitonnes, demande plus calme entraînant des invendus. Tarifs fermes en génisses valablemnt vaccinés. En vaches, les volumes restent importants, cours soutenus en lourdes, léger replis en vaches âgées et trop maigres.

**Bovins gras : 15**
Génisses de viande : 3,66 à 4,08 kg de viande. Fermeté des tarifs, un invendu

**Prochain marché bovins le lundi 31 octobre aux horaires habituels.**

## SA des Grivelles (prix au kg vif) -Tel. 02 46 65 01 79 — Marché de Sancoins (18) du 19/10/2016

| | | |
|---|---|---|
| **Broutards** | U | R |
| 200 à 250 kg | nc | nc |
| 250 à 300 kg | nc | 2,55 |
| 300 à 350 kg | 2,56 | 2,38 |
| 350 à 400 kg | 2,49 | 2,35 |
| 400 à 450 kg | 2,38 | 2,30 |
| **Laitonnes** | U | R |
| 150 à 200 kg | nc | nc |
| 200 à 250 kg | nc | nc |
| 250 à 300 kg | nc | nc |
| 300 à 350 kg | 2,57 | 2,40 |
| 350 à 400 kg | nc | nc |
| **Génisse** | | |
| (24-36 mois) | nc | 1,90 |
| **Vaches** | | |
| - 5 ans | 1,82 | 1,63 |
| de 5 à 10 ans | 1,72 | 1,58 |
| + 10 ans | - | 1,40 |

**Broutards Laitonnes :** Cours facilement reconduits dans les mâles. les laitonnes de 300 - 350 vaccinées sont recherchées.

**Vaches-Génisses :** Meilleure présentation dans les vaches approchant la finition entraînant une hausse des cours.

## Broutards *(6 à 12 mois, prix au kg vif)* — *Marché de Bourg-en-Bresse du 25/10/2016*

| Cat. | U | R | O |
|---|---|---|---|
| **Charolais** | | | |
| Mâles légers de 250 à 300 kg | 2,65 € | 2,20 € | - |
| Mâles moyens de 300 à 350 kg | 2,55 € | 2,20 € | - |
| Mâles lourds de 350 à 400 kg | 2,45 € | 2,15 € | - |
| Femelles légères de 250 à 300 kg | 2,45 € | 2,15 € | - |
| Femelles moyennes de 300 à 350 kg | 2,35 € | 2,10 € | - |
| Femelles lourdes de 350 à 400 kg | 2,30 € | 2,10 € | - |
| **Croisés charolais** | | | |
| Mâles légers de 250 à 300 kg | 2,55 € | 2,05 € | - |
| Mâles moyens de 300 à 350 kg | 2,45 € | 2,05 € | - |
| Mâles lourds de 350 à 400 kg | 2,40 € | 2,05 € | - |
| Femelles légères de 250 à 300 kg | 2,35 € | 1,85 € | - |
| Femelles moyennes de 300 à 350 kg | 2,25 € | 1,85 € | - |
| Femelles lourdes de 350 à 400 kg | 2,25 € | 1,85 € | - |

**Tendance :** Vente toujours mauvaise en marchandise non vaccinée.

# Bovins

## Bovins destinés à l'engraissement *(prix au kg vif départ exploit.)*

*Cotations Dijon 10/10/16 au 16/10/16*

| | E | U | R |
|---|---|---|---|
| **Mâles 6-12 mois** | | | |
| 250 kg | - | - | - |
| 300 kg | - | 2,44 € | - |
| 350 kg | - | 2,37 € | - |
| 400 kg | - | 2,29 € | - |
| **Mâles 12-24 mois** | | | |
| 450 kg | | 2,23 € | - |
| 500 kg | - | 2,18 € | - |
| **Femelles 6-12 mois** | | | |
| 270 kg | - | 2,38 € | |
| **Femelles 12-24 mois** | | | |
| 400 kg | - | 2,24 € | - |

**Tendance :** Légère hausse particulièrement en bon broutard.

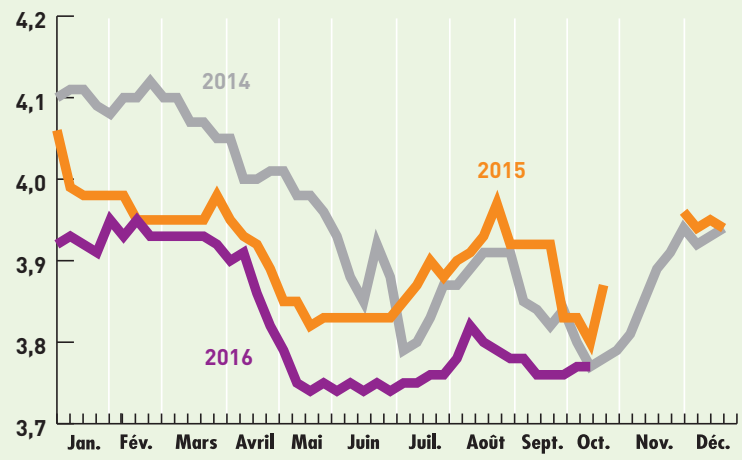
## Gros bovins morts entrée abattoir *(en euros/kg net, frais de transport inclus)*

*Cotations Bassin Centre-Est du 10/10/16 au 16/10/16*

| **Jeunes Bovins 12 à 24 mois** | E | U= | R= | R- | O+ | O= | P+ |
|---|---|---|---|---|---|---|---|
| Viande hors BI/Parth | - | 3,74 € | 3,61 € | - | | | |
| Races mixte | | - | 3,08 € | 3,06 € | 3,04 € | - | |
| Races lait | | | | | - | 2,76 € | - |
| **Bœufs** | E | U= | R= | R- | O+ | O= | P+ |
| Races à viande | - | - | - | - | 3,10 € | 3,04 € | - |
| Races mixte | - | - | - | - | - | - | 2,60 € |
| Races lait | | | | | | - | - |
| **Vaches** | U= | U- | R+ | O+ | O= | P+ | P= |
| Viande hors BI/Parth - 10 ans +350 kg | 3,89 € | 3,84 € | 3,71 € | 3,38 € | | | |
| Charolaise - 10 ans + 350 kg | 3,86 € | 3,79 € | 3,71 € | | | | |
| Limousine -10 ans +350 kg | - | | - | | | | |
| Races mixte | | | | 3,12 € | 3,05 € | - | |
| Races lait | | | | | - | 2,55 € | 2,49 € |
| **Génisses** | U= | U- | R+ | R= | O= | P+ | |
| Mixte lait | - | - | - | - | - | - | |
| Viande +350 kg | 4,41 € | 4,17 € | 3,95 € | 3,81 € | | | |

**Tendance :** Quorum non atteint, application des chiffres du réseau.

### Jeunes bovins entrée abattoirs U= *Viande hors Bl/Parth*




## Gros bovins morts entrée abattoir *(en euros/kg net, frais de transport inclus)*

*Cotations du Bassin Grand Sud du 10/10/16 au 16/10/16*

| **Jeunes Bovins 12 à 24 mois** | U+ | U= | R+ | R= | 0+ | O= | P+ | P= |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| Viande hors BI/Parth | 3,76 € | 3,70 € | - | - | | | | |
| **Vaches** | | | | | | | | |
| Viande hors BI/Parth - 10 ans +350 kg | 4,80 € | 4,57 € | 4,04 € | 3,80 € | 3,45 € | | | |
| Charolaise - 10 ans +350 kg | - | - | 3,79 € | 3,69 € | | | | |
| Races mixte | | | | | 3,11 € | 3,00 € | | |
| Races lait | | | | | | - | 2,56 € | 2,52 € |
| **Génisses** | U= | U- | R+ | R= | 0+ | | | |
| Viande mixte lait | - | - | - | - | - | - | | |
| Viande +350 kg | 4,54 € | 4,32 € | 3,95 € | - | | | | |

# Tendances SEM. 43 / 2016

## Bovins de boucherie

L'activité commerciale est un peu plus régulière depuis le début du mois, avec des disponibilités limitées dans le bétail fini (conséquence du mauvais commerce de cet été). Les animaux haut de gamme se maintiennent face à un débouché de niche. Peu de changement dans les femelles de qualité bouchère, mais la tendance se détend dans les Charolaises ainsi que pour les allaitantes de choix secondaire, avec des tarifs qui remontent lentement, mais régulièrement depuis quelques semaines. Le bétail allaitant en manque de finition reste pénalisé. En réformes laitières, les tarifs se sont stabilisés malgré la baisse des besoins avec la fermeture des cantines pour les vacances et le férié de la Toussaint qui va entraîner une semaine écourtée. Quelques légères plus-values sont enregistrées dans les vaches viandées et finies. En jeunes bovins, l'équilibre offre/demande devrait profiter à la production face au redressement des vaches Charolaises. Les tarifs restent stables, mais l'horizon devrait néanmoins se dégager face au repli des mises en place du printemps. ■

## Broutards

La saison des sorties d'automne s'avance avec des volumes qui tendent à progresser sans être pour le moment en décalage avec les besoins du marché. Le commerce reste assez régulier avec des tarifs qui se maintiennent dans les bons mâles Charolais de moins de 430kg du centre du pays, mais on observe néanmoins des écarts de valorisation avec la marchandise plus commune. La demande se montre moins soutenue dans les broutards Charolais de plus de 450kg. Dans les femelles, l'activité reste assez régulière dans les bonnes laitonnes Charolaises vaccinées à exporter sur l'Italie. La vente se montre très calme dans les ordinaires à destination de l'Espagne. ■

## Veaux d'élevage et d'engraissement

Même si la situation semble s'améliorer du côté des sorties de veau gras, le nombre de places disponibles reste insuffisant. La situation demeure extrêmement tendue avec des intégrateurs qui contingentent leurs achats aux places disponibles. Les tarifs restent malmenés dans les veaux Holsteins ou mixtes avec un tri sévère dans les lots. Le marasme est important dans les croisés laitiers légers. Le commerce reste également sous pression dans les bons croisés jaune ou blanc bleu. Seul le haut de gamme se maintient. ■

**Laurent Chupin**

# Ovins

**Sicafome** *(prix moyen au kg vif)* — *Marché de Moulins-Engilbert du 24/10/2016*

| Agneaux (1109) | E *(mini-maxi)* | U *(mini-maxi)* | R *(mini-maxi)* |
|---|---|---|---|
| Gras (-38 kg) | | 2,86 - 3,24 | 2,47 - 3,17 |
| Gras (38-44 kg) | - | 2,68 - 3,29 | 2,43 - 2,82 |
| Gras (44-50 kg) | - | 2,62 - 3,21 | 2,24 - 2,58 |
| Gras (+50 kg) | - | 2,44 - 2,53 | 1,98 - 2,37 |
| Laitons (-38 kg) | - | - | - |
| Laitons (38-44 kg) | - | - | - |
| Laitons (+44 kg) | - | - | - |
| **Brebis (208)** | U *(mini-maxi)* | R *(mini-maxi)* | O *(mini-maxi)* |
| (-60 kg) | 1,15 - 1,28 | 0,82 - 1,22 | 0,20 - 0,67 |
| (+60 kg) | 1,14 - 1,41 | 0,89 - 1,29 | - |
| **Divers** | | | |
| Béliers : 89 à 136 € | 1,02 - 1,56 | - | |
| Agneaux maigres : 40 à 94 € | - | 1,59 - 3,03 | - |
| Caprins : 21 à 42€ | | - | 0,35 - 0,74 |
| Boucs : | | | |
| Divers : | | | |

Ovins : 1363
L'Offre reste importante pour la saison. 97% de vendus.

**Agneaux :** Les besoins sont moins soutenus que les semaines précédentes, entraînant une baisse des cours assez sensibles.

**Brebis :** Malgré tout, les transactions restent fluides avec très peu d'invendus.

**Béliers:** Cours inchangés.

**Prochain marché lundi 7 novembre (pesée à 6h, vente à 9h). L'heure de clôture d'annonce est desormais fixée au vendredi 17h30.**

Sicagemac (prix au kg vif) — *Marché de Corbigny du 17/10/2016*

| Ovins : 230 | Prix moy. *(animal)* | Prix moy. *(kg)* |
|---|---|---|
| Agneaux gras -44 kg | 100 - 128 | 2,50 - 3,00 |
| Agneaux gras + 44 kg | 115 - 135 | 2,27 - 3,11 |
| Brebis | 58 - 110 | 0,89 - 1,39 |
| Béliers | - | - |

Tarifs reconduits en agneaux légers, placement plus difficile en lourds (+de 50 kg) accompagné d'une baisse.
Cours fermes en brebis supérieures, tendance baissière en maigres.s

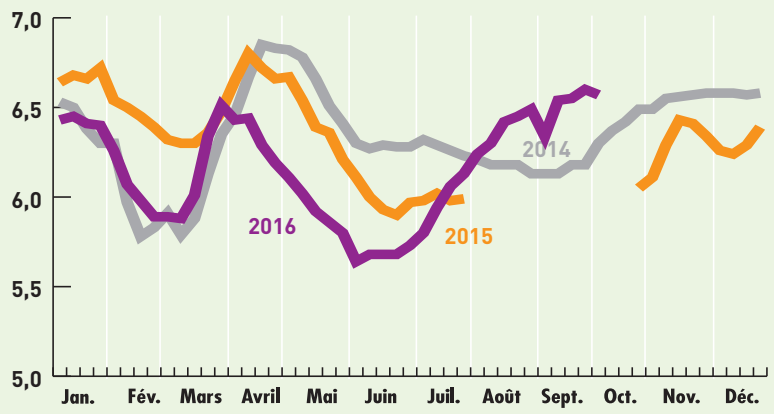
*prix entrée abattoir, HT exprimé en euros/kg de carcasse (5e quartier inclus)* — *Cotations zone Sud - FranceAgriMer du 10/10/16 au 16/10/16*

| | Poids | U | R | O |
|---|---|---|---|---|
| Couvert | 13 -16 kg | - | 6,83 € | 6,36 € |
| Couvert | 16-19 kg | 6,89 € | 6,77 € | 6,22 € |
| Gras | 13 -16 kg | - | - | - |
| Gras | 16-19 kg | - | 5,87 € | - |

*prix moyens pondéré, entrée abattoir HT exprimé en euros/kg de carcasse (5e quartier inclus)* — *Cotations FranceAgriMer du 10/10/16 au 16/10/16*

| Prix moyen pondéré des agneaux | Moyenne agneaux Rungis | Prix moyen pondéré des brebis |
|---|---|---|
| **6,57 €** | **6,57 €** | **2,44 €** |

## Prix moyen pondéré des agneaux




## Cotations régionales des agneaux et brebis de boucherie — du 17/10/2016 au 23/10/2016

Prix «entrée-abattoir» HT exprimé en euro/kg de carcasse (5ème quartier inclus) frais de transport inclus

| AGNEAUX | | COTATIONS RÉGIONALES | | | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| | | ZONE NORD | | | | ZONE SUD | | | |
| État engraissement | Confor-mation | de 13 à 16 kg | de 16 kg à 19 kg | de 19 kg à 22 kg | + de 22 kg | de 13 à 16 kg | de 16 kg à 19 kg | de 19 kg à 22 kg | + de 22 kg |
| 2 (ciré) | U Var. | - | 6,77 -0.10 | 6,76 -0,14 | 6,05 -0,10 | - | - | - | - |
| | R Var. | 6,55 -0,03 | 6,60 -0,07 | 6,59 -0,11 | - | 6,77 0,01 | 6,87 0,07 | 6,81 | - |
| | O Var. | - | - | - | - | 6,51 0,13 | - | - | - |
| 3 (couverts) | U Var. | - | 6,75 -0,04 | 6,70 -0,09 | 5,97 -0,03 | - | 6,96 0,07 | 6,88 0,03 | - |
| | R Var. | 6,53 -0,04 | 6,61 -0,07 | 6,59 -0,09 | 5,96 -0,04 | 6,92 0,09 | 6,80 0,03 | 6,59 0,03 | 5,95 -0,15 |
| | O Var. | - | 6,30 -0,37 | - | - | 6,43 0,07 | 6,34 0,12 | 6,24 0,11 | - |
| 4 (gras) | U Var. | - | - | - | - | - | - | - | - |
| | R Var. | - | - | - | - | - | 5,89 0,02 | 5,64 = | - |
| | O Var. | - | - | - | - | - | - | - | - |

**Zone nord :** Agneaux : Vente difficile entraînant une nouvelle baisse des cours. Brebis : Vente très mauvaise en particulier à l'export entraînant une baisse des cours. **Zone sud :** Applicaion du réseau.

## Commentaire FNB

**ATTENTION, pas de commentaire FNB de la situation et des perspectives de marché gros bovins finis cette semaine :**

**INFORMATION : «Les éleveurs refusent de cautionner les baisses de prix des bovins finis qui ne reflètent ainsi plus la situation du marché et l'équilibre offre/demande. En conséquence les représentants de la FNB ne participeront plus aux Commissions des cotations. La FNB suspend également la publication hebdomadaire de son commentaire concernant la situation du marché des bovins Entrée Abattoir. ».**

**Commentaire FNB de la situation et des perspectives de marché bovins maigres (au 24 octobre) :**

**«Le marché est dynamique pour les rustiques et croisés. Cours reconduits pour les charolais bien conformés.»**

# Porcins

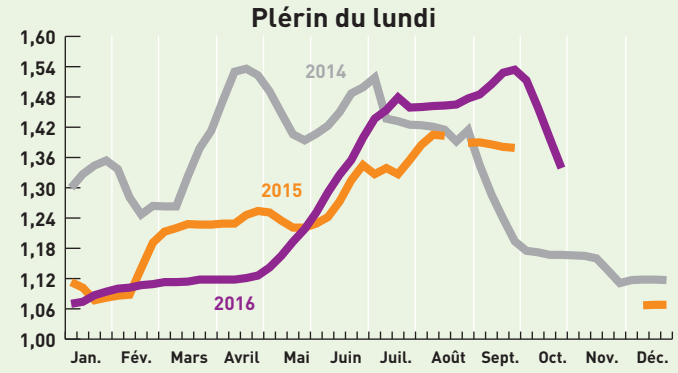
**Porcs charcutiers cadran de Plérin (6 741 porcs présentés)** — *Cotations du lundi 24 octobre 2016*

prix moyen (sur une base de 56 TMP) : **1,339 €**

**Porcs abattus en Rhône-Alpes** — *Cotations FranceAgriMer du 07/10/16 au 13/10/16*

**1,67 € /carcasse euros**

## Plérin du lundi




# Veaux

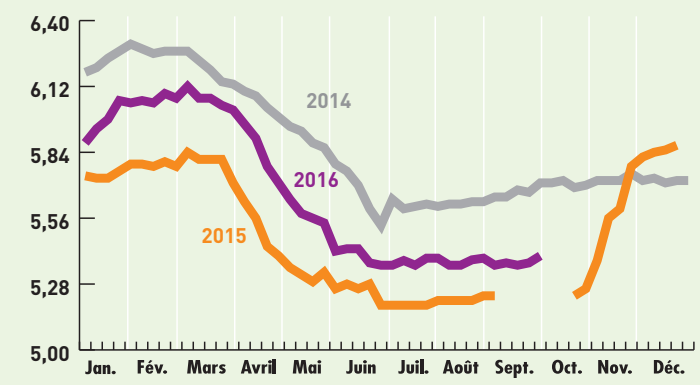
**Veaux de boucherie** *(kg net entrée abattoir)* — *Cotation nationale FranceAgriMer du 10/10/16 au 16/10/16*

| Cat. | Blanc | Rose clair | Rose | Rouge |
|---|---|---|---|---|
| E | - | 9,20 € | - | - |
| U | - | 7,31 € | 5,57 € | - |
| O | - | 5,40 € | 4,03 € | 3,50 € |

**Jeunes veaux** *(prix mini-maxi en euros)* — *Marchés régionaux du 24/10/16 au 30/10/16*

| | Apport | Mâles Croisement | Femelles Croisement | Mâles Montbéliards | Laitiers |
|---|---|---|---|---|---|
| St-Laurent-de-Chamousset *(veau d'engrais.14j-4 sem (supérieure élevage)* | 154 | 490 - 555 € | 300 - 380 € | 125 - 220 € | - |
| St-Etienne *(veau 45 à 50 kg - Mixte/Mixte - Mixte/Viande)* | | 140 - 240 € | 80 - 120 € | 55 - 85 € | 25 - 50 € |
| St-Etienne *(veau 50 à 65 kg - Mixte/Mixte - Mixte/Viande)* | | 260 - 390 € | 150 - 220 € | 125 - 160 € | 60 - 100 € |
| St-Etienne *(veau conformation superieure)* | | 420 - 520 € | 230 - 300 € | 125 - 160 € | INC |
| Bourg-en-Bresse *(veau 45-50 kg engrais)* | 779 | 100 - 200 € | 50 - 110 € | 20 - 75 € | 10 - 30 € |

## Veaux rose clair O - *Cotations FranceAgriMer*




# Equins

*(prix moyens, kg hors taxe, entrée abattoir)* — *Cotations FranceAgriMer du 10/10/16 au 16/10/16*

| | Poulains | Chevaux légers | Chevaux lourds | Export kg vif |
|---|---|---|---|---|
| Extra | 2,82 € | 2,70 € | - | - |
| Bons | 2,70 € | 2,40 € | 2,05 € | - |

# Céréales

**Marché du 20 OCTOBRE 2016**

**N**: Nominal; **C**: Camion; **TC**: Train Complet; **P**: Péniche; **A**: Acheteur; **V**: Vendeur; **OA**: Option Acheteur; **OV**: Option Vendeur. **BPMF**: blé panifiable meunerie française. Tous les prix s'entendent en négoce (et non en culture), stade de gros, départ hors-taxe.

| BLÉ TENDRE | RÉCOLTE 2016 | | | | |
|---|---|---|---|---|---|
| **Départ** | **Spécifications** | **Échéance** | **€/t** | **Observations** | |
| Sud Côte-d'Or | meunier 74 kg/hl | oct.-mars | 171 | T | C |
| | fourrager 68 kg/hl | oct.-mars | 142 | N | C |
| Nord Côte-d'Or | meunier 74 kg/hl | oct.-mars | 171 | N | C |
| | fourrager 68 kg/hl | oct.-mars | 142 | N | C |
| Aube/Yonne | meunier | | inc. | | C |
| | fourrager 68 kg/hl mini | oct.-déc. | 147 | N | C |

| ORGE FOURRAGÈRE | RÉCOLTE 2016 | | | | |
|---|---|---|---|---|---|
| **Départ** | **Spécifications** | **Échéance** | **€/t** | **Observations** | |
| Aube/Yonne | fourrager 60kg/hl | oct.-déc. | 125 | N | C |
| Sud Côte-d'Or | 60kg/hl | oct.-mars | 132 | N | C |
| | 55 kg/hl | oct.-mars | 115 | N | C |
| Nord Côte-d'Or | 60 kg/hl | | inc. | | C |
| | 55 kg/hl | | inc. | | C |

| AVOINE NOIRE | RÉCOLTE 2016 | | | | |
|---|---|---|---|---|---|
| **Départ** | **Spécifications** | **Échéance** | **€/t** | **Observations** | |
| Côte-d'Or/Haute Saone | selon PS | | inc. | | C |
| Aube/Yonne | 55 kg/hl | | n.p. | | C |

| TRITICALE | RÉCOLTE 2016 | | | | |
|---|---|---|---|---|---|
| **Départ** | **Spécifications** | **Échéance** | **€/t** | **Observations** | |
| Côte-d'Or/Haute Saone | | | inc. | | C |
| Yonne | | | n.p. | | C |

| MAÏS | RÉCOLTE 2016 | | | | |
|---|---|---|---|---|---|
| **Départ** | **Spécifications** | **Échéance** | **€/t** | **Observations** | |
| Aube | | dispo. | 163 | N | C |
| Saône et Loire | | nov.-janv. | 155 | N | C |

| Pois | RÉCOLTE 2016 | | | | |
|---|---|---|---|---|---|
| **Départ** | **Spécifications** | **Échéance** | **€/t** | **Observations** | |
| Côte d'Or | fourrager | oct.-déc. | 215 | N | C |

| Luzernes déshydratées | RÉCOLTE 2016 | | | |
|---|---|---|---|---|
| **Départ** | **Spécifications** | **Échéance** | **€/t** | **Observations** |
| Aube | 17%1ère main | oct. | 167 | V |
| | 17%1ère main | oct.-nov. | 169 | V |

| Pulpes de betteraves | RÉCOLTE 2015 | | | |
|---|---|---|---|---|
| **Départ** | **Spécifications** | **Échéance** | **€/t** | **Observations** |
| Aube | 6 mm 1ère main | | inc. | |

# Matériel

## Tracteur

**07 -** Vds MF158F court TBE moteur 150h + MF865 avec fourche
✆ **06 99 09 75 16**

**10 -** Vends moteur Deutz t. bon état 2.700 heures (6 cylindres) pour 8005 8006 10006 etc. irrigation.
✆ **03 61 38 04 28**

**89 -** VENDS tracteur Case IH 1056, 1988, 6 800 H, bon état, pneus moyens. (réf. 420B)
✆ **06 83 50 90 36**

## Travail sol

**01 -** Vds cause cessation faucheuse Fella 5m30 60 TL - herse rotative Amazone - Bétaillère 3 bêtes Hauswirth - andaineur Kuhn GA 4511 GM - rouleau prairie 3m50
✆ **06.30.31.09.69**

**26 -** Vds covercrop hva 26 disques Kuhn 3 000 euros.
✆ **06 08 76 06 57**

**42 -** vds charrue Huard 465 4 corps sécurité boulon + charrue Huard 365 3 c non stop hyd. - tt TBE
✆ **06 20 58 24 30 ou 04 77 66 20 67**

## Récolte

**21 -** RECHERCHE mois. batteuses, - presses moyenne densité et presses à balles rondes Claas, John Deere, New Holland, Fahr, Welger, MF, Aroballe, Krone (réf. 430B)
✆ **06 29 81 80 05**

## Traitement

**21 -** VENDS pulvé Evrard Meteor 28 m., 3 400 l., rampe alu., pneu neuf, circulation continue, 17 000 euros (réf. 390A)
✆ **06 77 96 42 98**

## Distribution

**42 -** Vds mélangeuse Tatoma MV 14m3 double vis verticales an 2006 bon état prix 15000 euros
✆ **06 75 39 54 15**

## Cave

**71 -** Cherche filtre à plaques, 40 x 40, inox, tireuse inox, 4 becs minimum, cuve polyester, 100 à 500 L, à chapeau flottant. j.p.cornee@wanadoo.fr
✆ **03 27 59 08 33**

## Agri. divers

**01 -** Vds cause décès hangar à démonter - moulins grain farine - tank à lait - établi - divers mat
✆ **03.85.51.81.59**

**03 -** vds faneuse Kuhn 5801 digidrive 6 toupies revi faite en concess pièces changées fac
✆ **06 23 46 73 24**

**18 -** Vends tracteur New Holland TM125, 6.500 h, 2001 - pulvé Berthoud DPA Racer, 2.500 l, 24 m
✆ **06 50 22 55 15 ou 06 75 65 94 97.**

**18 -** Vends stripel Lachaud, 3,80 m - faucheuse Kuhn, 5 disques - andaineur Khun, 3,50 m, bras démontable - remorque, 4 roues, 5 t - 6 barrières de stabulation - râtelier monté sur barrière - divers matériels de collection.
✆ **06 27 30 65 86.**

**21 -** RECHERCHE cuve acier fuel simple paroi 8 000 litres ou plus (réf. 4305)
✆ **06 61 73 01 21**

**AGRI STANDARD 2000**


HANGARS MÉTALLIQUES STANDARD ET SUR-MESURE
Tél. : 03 24 54 24 35
www.agristandard2000.fr - 08090 TOURNES

**26 -** Vds semoir engrais Sulky mono plateau RC500 a peu servi, pulvé Berthoud 400l rampe 9m, semoir blé Nodet 2m50, cuve gasoil 400l avec pompe vide fût neuve.
✆ **04 75 31 52 79**

**38 -** Vds lot abreuvoirs démarrage poussins + abreuv. cloche.+ photos envoye par mail
✆ **06 80 92 49 05**

**38 -** Vends ramasseuse maïs 3 rangs, année 80, état de marche.
✆ **04 74 58 42 67 HR**

**39 -** Vds tbé séparateur à grain sur charriot 50q/h avec 6 grilles, suceuse à grains PJF
✆ **03 84 70 19 44 midi - 03 84 70 02 77 soir**

**42 -** Vds tracteur Cormick 137 D+ charrue + barre de coupe + calèche 2 r bandage sur pneus freinés
✆ **04 78 48 46 68 ou 06 84 87 44 70**

**58 -** VENDS semoir céréales 3 m., 2004, - Roundballer John Deere, 1999, - pulvé Berthoud 12 m., - semoir engrais 24 m., 2002, - herse dents 4 m., - broyeuse haie, 1991 (réf. 420D)
✆ **07 80 41 79 50**

**58 -** VENDS herse prairie 4 m. Maury 2006, - covercrop 3 m., - brabant Naud 99 3 socs, - 2 aplatisseurs à réparer (réf. 420C)
✆ **07 80 41 79 50**

**58 -** VENDS aplatisseur Reixit, - 2 rouleaux, - moteur élecrique, - dessileuse pailleuse Lucas, - castor + 30 UT, très bon état. Ternant 58250 (réf. 420E)
✆ **06 81 67 26 54**

**58 -** Cause retraite VENDS rouleau chizel vibro, - vidéo surv., - semoir grain, - fendeuse, etc... (réf. 4301)
✆ **03 86 30 47 43**

**67 -** Vends griffes d'asperges qualité contrôlée, variétés Ramada, Cumulus, Prius, Thielim, Grolim, Herkolim, Gijnlim, Rhapsody, Backlim, etc. Loue rigoleuse et planteuse.
✆ **06 14 36 28 98**

**69 -** Vends caisses à fruits en bois bon état Lo. 51 La. 36 H. 21.
✆ **marithegranger@orange.fr ou 04 78 35 17 40**

**70 -** Achète charrues Kverneland réversible et en planche. Presses BR Welger, Claas, Deutz Fahr, JD, Krone et Carraro. Tracteurs Ford et MF 168 188 690. Presses MD Claas et JD.
✆ **06 83 59 05 70**

**71 -** Vds cse retr. broyeur mélangeur Skiold 500 kg, moteur rampe 6 m, curage Miro 51 m chaîne carrée, vis à grain 8 m, diamètre 125 sur charriot, tonne à eau sur roues 1.200 L, bac 600 L.
✆ **06 33 57 36 38**

**84 -** Vds cultivigne et décompacteur Gardell, cover-crops 28- 32- 36- 40- 44 dis, bennes 10- 12- 15 T, chisel et canadien 3 m., charrues nonstop 3- 4 socs, semoirs 2,5- 3- 4- 4,8 m. www.desmier-agri.com
✆ **04 66 24 26 11**

**84 -** Vds récolteuse automotrice hydr. moteur Perkins conditionnement palox enjambe le banc déplacement latéral cueilleur.
✆ **06 09 11 87 72**

**39 -** Vds logette Big Cow CK 66 places neuve, fixation barre au garrot complète 4 900 HT
✆ **06 71 65 10 96**

**42 -** Vds bascule bovins Marechalle 1500 kg sans tva prix ferme 1300 euros
✆ **04 77 65 42 74 ou 07 86 91 78 78**

# Véhicule

## Utilitaire

**26 -** Vds camion IVECO 35C13 2,8 L turbo tribenne réhaus. équip livr. bois chauf. 253 000 kms 6 pneus neufs TBE, 6 500 euros à déb.
✆ **06 87 92 92 18**

**38 -** Vends Toyota Hilux excellent état année 2005, double cabine : 9800 euros.
✆ **06 88 98 67 33**

**42 -** Vds Boxer frigo caisse Lamberet crochet attelage 50 000 km - an 06/2013 tbe 25000 euros HT
✆ **06 36 51 17 67**

**69 -** Bétaillère Master 120 cv 2010 63000 kms caisse alu neuve, dispo 31 oct. Révisé. Tél Gauthier
✆ **06 07 74 89 24**

# Achat-Vente

## Récolte

**42 -** Producteur vds maïs ensilage, épis en bottes, filmées enrubannées, livré + orge , blé Tb qualité
✆ **06 66 93 88 00 ou 04 77 36 74 81**

**42 -** Vds paille blé orge Br BC tb qualité livr. assur. prix selon distance
✆ **06 20 58 24 30 ou 04 77 66 20 67**

**58 -** VENDS maÎs ensilage sur terres noires, très beau (réf. 4202)
✆ **06 08 26 17 31**

**69 -** Agriculteur vds maïs épi foin et enrubannage de luzerne.
✆ **06 87 63 57 72**

**70 -** Agri vend livre paille foin de qualité paiement comptant
✆ **06 86 08 38 02 ou 03 84 32 30 91**

## Fourrage

**69 -** Vds paille de blé bottes carrées 70/120/240 livrées FC Poncet St Laurent de Chamousset.
✆ **06 81 44 66 22**

**74 -** Vends foin année 2016, bottes carrées 90 X 120.
✆ **06 77 17 77 53**

## Bât. Pro.

**38 -** Vend grange agricole et terrain 700 mètres pour jardin.
✆ **06 44 85 60 89 HR**

**PETITES ANNONCES**
**03 80 78 90 40**

# Propriété

## Immobilier

**21 -** Vends T3 quartier Champollion, 62 m2 + balcon 10 m2, copro 2014, BBC, 36 lots, cuisine équipée, charges env. 130 €/mois TCC, 139 500 € NV (réf. 430D)
✆ **06 13 16 31 29**

## Viticulture

**69 -** Vous cherchez des parcelles de vigne à acheter ou à faire gérer en Beaujolais (réf. 4306)
✆ **06 10 43 35 81**

## Divers

**01 -** Vends piquets parc et vigne, prix 2 euros 1,70 m - 2,50 euros 1,80 m. Adresse 595 route des Massets, 01 Feillens.
✆ **06 75 19 89 25**

**10 -** Vends pulvé 28 m Tecnoma hydropulvé Gps ttes options 2011 contrôle technique ok état impeccable, TX36 2.956 h 5,10 m, benne 10 t, combiné packer 4 m, 4 roues étroites : 2 270/95r46 et 2 13.6r28, cause regroupement.
✆ **06 20 70 13 52**

**10 -** Vends cause retraite : tracteur Renault 103-14, 9000h, bon état - Brabant Bonnel 4 socs sécurité hydrolique - Semoir engrais Amazone ZAM Novis 2000 l vache, déflecteur de bordure trémie large 2,80m.
✆ **03 84 67 30 63.**

**38 -** Vds tracteur Zetor 1978 dem alt pneu av neuf 1500 euros - 6 Ha parc avec eau hangar métal.
✆ **04 76 36 34 87**

**38 -** Vds Peugeot Partner pour pièces, remorque Moiroud 2T400, chauffage de serre.
✆ **06 41 55 24 33**

**39 -** Prends chevaux en pension pour l'hiver ou à l'année prés ou boxes
✆ **hr 03 84 37 69 61 - 06 75 79 41 55**

**42 -** Vds coupe racines bon état + roues complètes montées sur jante petite remorque + pte pomm. terre bétail
✆ **06 41 40 08 28**

**58 -** Vends moto tout terrain-chemin, 125 JIMLING, 4 temps, mise en circulation 2008, 2 502 kms, 729 euros (réf.4103)
✆ **06 07 69 20 98**

**58 -** VENDS orge d'hiver 13 € le ql, quantité 300 qx. Rouy (réf. 4303)
✆ **06 83 88 15 16**

# Location

## Agricole

**21 -** Recherche prés à louer ou pension pour printemps 2017, région Semur, Les Laumes, Montbard et Chatillon, très sérieux (réf. 4307)
✆ **06 16 97 71 35**

**69 -** Cause retraite cède en fermage 5 ha de vignes en Régnié et Beaujolais Villages.
✆ **04 74 04 31 03 HR**

## Autre

**69 -** Villeurbanne St Jean bord A42 - Périphérique local préparation légumes 450 m2 + Appt. 62 m2 forage gaz froid 60 m2.
✆ **06 11 37 89 79**

# Offre

## Emploi

farago Bourgogne
Votre expert en hygiène
Filiale des GDS de Bourgogne
**FARAGO Bourgogne** recherche salarié en CDD temps plein ou partiel sur le département de la Nièvre pour réaliser de la tonte de bovins, de l'écornage et des livraisons de produits ou matériel...
**CONTRAT À PARTIR DU 15 NOVEMBRE**
**Contact :** 03 85 27 07 70 ou 06 27 59 50 47

**84 -** Recherche couple sérieux retraité ss enfants à charge avec références pour gardiennage et entretien propriété à Carpentras en échange petite maison F3. 15 heures hebdo de jardinage rémunérées. CV, lettre de motivation, casier jud.
✆ **A envoyer par mail à fvo842@gmail.com`**

**89 -** Explo. polyculture élevage 300 VA Limousin St Fargeau CHERCHE salarié, expérience souhaitée, bon salaire, logement, contrat 39 H (réf. 4204)
✆ **06 60 72 36 20 - manager@guilliens.com**

## Service

**38 -** Prends bovins en pension hiver 2016/2017.
✆ **06 28 25 98 01**

**42 -** A partir du 16/01/2017 future auto entrepreneuse offre service découpe et fabrication en bœuf veau agneau porc auprès agriculteurs ou autres - boucherie qualifiée ( cap et bp ) 12 ans expérience - bonne connaissance milieu rural - Prost Alice - St Just La Pendue
✆ **06 29 50 01 75**

**84 -** E.T.A. se met à votre service pour la récolte de fruits et la taille de fruitiers. Travail soigné et déclaré. Siren 451147177.
✆ **06 27 51 46 61**

# Demande

## Emploi

**71 -** Jeune homme de 34 ans cherche emploi dans l'agriculture ou travaux publics, ayant de l'expérience, motivé, sérieux et ponctuel.
✆ **09 67 70 12 55 ; 06 02 09 52 71**

# Mariage

## Rencontre

**10 -** Agriculteur 30 ans cherche j f 27-35 ans, peut aider à la ferme, pas sérieux s'abstenir.
✆ **06 22 51 25 46**

**22 -** Homme 50 ans ayant travail et revenus assurés souhaite rencontrer une amie aimable et gentille pour combler solitude pesante voir plus si affinités. Ecrire à Terres de Bourgogne - 1 rue des Coulots 21110 Bretenière (réf. 430A)
✆ **TERRES DE BOURGOGNE**

**22 -** Pour vous Madame l'approche des fêtes de fin d'année est l'occasion de prendre un nouveau départ, venez à ma rencontre, j'ai 50 ans (réf. 43VB1)
✆ **06 98 97 78 70**

# Animaux

## Bovin

**01 -** Vds vaches laitières en lactation race Mo
✆ **06.70.02.07.00**

**07 -** Vds taureaux Limousin 5 ans bonne origine, calme
✆ **06 34 12 28 65**

**10 -** Achète 10 génisses limousine à saillir et 1 taureau limousin.
✆ **06 33 90 12 17**

**10 -** Vends belles vaches BLONDE D'AQUITAINE avec leur veau, 2 vaches vêlage septembre -octobre 2Ëme veau, jeunes taurillons pour reproduction, calmes, livraison, garantie sanitaire, cause préretraite.
✆ **06 12 85 67 49**

**10 -** Vends cause retraite troupeau Charolais en agriculture biologique depuis 2001.
✆ **06 85 72 55 83**

**10 -** A V. très bon taureau Charolais 4 ans inscrit HBC, vêlage facile, pas de césarienne sur 2 campagnes, pas de problËme de vêlage.
✆ **03 81 35 33 17 ou 06 44 95 63 44**

**10 -** Vends 10 VL MO pleines 1 et 2 lact IA CL sanitaire OK. Aulnois Holsteins et Jerseys
✆ **06 33 65 65 18**

**18 -** EARL Trameson, 18350 Charly, vd taureaux adultes, 30 mois, 18 mois et veaux repro de l'année, HBC, visite de l'élevage toute l'année.
✆ **06 10 91 41 94.**

**18 -** Vends choix de TB reproducteurs charolais, HBC, nés en décembre 2015 et janvier 2016 – pour vaches et pour génisses- avec toutes garanties sanitaires et livraison assurée, prix très raisonnables. SCEA Bonnichon H. et J., 18170 Le Châtelet
✆ **06 81 38 47 12 ou 02 48 56 21 49 ou 06 07 91 98 08.**

**18 -** Vends taureau, 18 mois, HBC, fils de Tombapik, ind. IBR, toutes garanties sanitaires. GAEC de Lepaud, 18600 Augy sur Aubois.
✆ **06 68 68 24 94.**

**18 -** Vds choix de taureaux charolais de 18 mois, qualités de viandes et maternelles. EARL Breton, 18 Germigny L'exempt. 06
✆ **06 82 25 17 13.**

**21 -** El. HBC VENDS taureaux 2 ans, et veaux reproducteurs de l'année CHAROLAIS, IND IBR. TGS . GAEC Choubley 21210 La Motte Ternant (réf. 410C)
✆

**21 -** VENDS reproducteurs mâles 10 mois Limousins, IND IBR, GS, TBO, type mixte. Groen Sébastien (réf. 3801)
✆ **06 78 97 72 28**

**21 -** Elevage charolais HBC, VENDS 23 vaches et 28 génisses pleines, vêlage novembre - décembre, TGS. (réf. 42VB1)
✆ **06 50 56 40 48**

**21 -** Cause surnombre VEND génisses Montbéliardes IA, bonne génétique 1 à 14 mois. Elevage AB (réf. 420A)
✆ **03 80 35 02 62**

Cause cessation,
**VENTE de CHEPTEL** au **CADRAN**
50 vaches charolaises et 36 génisses de 30 mois garantie pleines termes de décembre à mars
4 taureaux, 5 vaches suitées
Cheptel indemne IBR individuel
**JEUDI 3 NOVEMBRE**
à SICAFOME - 58290 Moulins Engilbert
***EXPO: 12H00 - VENTE: 14H00***
Renseignements au
***06 48 17 03 17 ou 03 86 84 28 75***

**21 -** Elevage charolais GAEC HENRIOT vends reproducteurs HBC 18 mois et 1 an, origine IA, vêlage facile, garanties sanitaires (réf. 4205)
✆ **06 21 88 22 77**

**21 -** VENDS taureaux 18 mois HBC, vêlage facile, prix soldé. Fred. Lechenault - Saint Thibault (réf. 4304)
✆

**21 -** VENDS 9 génisses Blonde d'Aquitaine d'un an et 1 mâle d'un an pour reproduction, TBO, cheptel inscrit, GS (réf. 430C)
✆ **06 16 97 71 35**

**38 -** Vds jeunes vaches limousines suitées ttes garanties sanitaires animaux calmes bonnes origines.
✆ **06 71 72 04 51**

**38 -** Cause cessation vds génisses pretes PH terme du 20/10 au 30/11. Mères + 10000kg.UPRA.Génisses génotypées.
✆ **06 88 47 93 08**

**38 -** Vends Génisses prêtes Prim'holstein, Oct.-Nov. prix à débattre.
✆ **06 42 00 04 88 HR**

**39 -** Vds cse cessation laitière vaches prêtes race 46 IA CL echo indemnes IBR BVD INS BBB
✆ **06 79 59 91 05**

**42 -** Vds tb génisse Holstein issue meilleur vl troupeau terme 20/10 vaccin. BVD - Grezolles
✆ **06 84 27 60 46**

**42 -** Vds génisses prêtes Montbéliardes inscrites TGS étable entravée
✆ **06 74 48 83 75**

**42 -** Vds taureau HBC mixte 5 ans IBR A cessation Pontille Annick - Montagny
✆ **04 77 66 11 29**

**42 -** élevage Holstein vds vingtaine de jeunes vaches au lait TGS UPRA CL
✆ **06 77 99 23 77**

**43 -** Vds VACHES Montbéliardes fraîches au lait, inscrit Upra et CL, indemne Ibr, étable à 9000 Kg, bonne morpho,
✆ **06 71 79 70 22**

**58 -** VENDS taureaux 18 mois et veaux HBC, TGS. Martin - Montigny sur Canne (réf. 4106)
✆ **03 86 50 05 60 - 06 83 85 43 95**

**58 -** VENDS taureaux CHAROLAIS et LIMOUSINS 18 et 30 mois, bonnes origines. GAEC Pannetier-Simon (réf. 4105)
✆ **03 86 29 03 39**

**58 -** VENDS bons taureaux 18 mois Charolais HBC, Limousins, - veaux reproducteurs Charolais HBC, Limousins INDEM IBR, TGS. GAEC de Selins - Bazolles (réf. 4003)
✆ **06 72 26 48 56 - 06 78 97 54 52**

**58 -** VENDS vaches et génisses charolaises pleines (réf. 4302)
✆ **06 74 80 80 17**

**63 -** Cheptel Salers trait VD 1 taureau Salers 6 ans (pointage HBS77) 1 taureau 2 ans, vaches jeunes vac. BVD, HBS, IBR A.
✆ **06 68 54 34 36**

**69 -** Vends vaches au lait CL Mombéliarde + truies pleiness.
✆ **04 74 70 94 03**

**69 -** Dispose 30 places stabulation pour génisses 12 à 30 mois TGS pas sérieux s'abstenir.
✆ **06 33 46 08 66**

**69 -** Vds génisses PH et croisées RED H de 2 à 8 semaines.
✆ **06 76 63 79 84**

**70 -** Vds Males Parthenais, type viande, velage facile, calme, possible de livrer.
✆ **06 80 73 11 79**

**71 -** VENDS taureaux HBC Viande et Elevage, soins raisonnés. GAEC Goulliard (réf. 410A)
✆ **03 85 79 40 98 - 06 74 09 49 89**

**71 -** Vds 60 taureaux 20 mois, HBC, T. B. qualité et origines. Gaec Bonnot, 71220 La Guiche. http://gaecbonnot.free.fr
✆ **06 81 89 18 52**



**Élevage MARTIN**
Les coupes de pouligny
58340 Montigny-sur-Canne
**PORTES OUVERTES**
**29 et 30 octobre 2016**
Présentation de l'élevage au pré
Vente de Taureaux de 18 mois et de veaux de l'année
**HBC ou NON**
Le meilleur accueil vous sera réservé
**Contact :**
**03 86 50 05 60 ou 06 83 85 43 95**

**Les Portes Ouvertes dans les Élevages**

**PORTES OUVERTES DANS 5 ÉLEVAGES HBC**

**BONNOT Richard et Michel**
(GAEC des Grands Genêts)
"La Montagne" 71190 DETTEY
Tél. 03 85 54 59 14

**GAEC de BUCHELEURE**
"Bas de Velle" 71320 Saint Eugène
Tél. 03 85 54 56 30

**DESCHAMPS Patrick**
"Les Petits Châteaux" 71320 Saint Eugène
Tél. 03 85 54 59 31

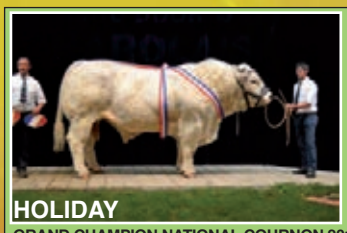
**GAEC Maréchal**
"Bousserain" 71320 Toulon-sur-Arroux
Tél. 06 03 43 33 10

**DESCHAMPS Jérôme**
"La Mouille" 71320 Toulon-sur-Arroux
Tél. 03 85 79 53 93

**Vendredi 28, samedi 29 et dimanche 30 octobre 2016**

**PORTES OUVERTES**
**Élevage HBC** les 11 - 12 novembre
Gaec PETIT
MAUREPAS - 89110 Merry-la-Vallée
Port. 06 70 70 51 21 - 06 17 99 30 52

EARL **GABORY** Jeux-les-Bard (21)
**PORTES OUVERTES**
Élevage HBC
les 28, 29, 30 octobre
CHOIX DE TAUREAUX 18 MOIS - VEAUX DE L'ANNÉE
Verre de l'amitié
Toutes garanties sanitaires IBRA - Tel. 06 87 43 40 33




Élevage charolais inscrit IBR A - TGS
**Gaec CADOUX Père & fils**
89420 St André en Terre Plaine - Tel. 06 79 50 15 71 - 06 89 18 05 87
PRIX ADAPTÉS À LA CRISE
**PORTES OUVERTES** à l'étable
les 28, 29 et 30 octobre
**VENTE PERMANENTE DE REPRODUCTEURS**
*livraison possible*
**100 mâles de l'année - 30 taureaux de 18 mois - 40 génisses de 18 mois**
E-mail: gaeccadoux@yahoo.fr - http://pagesperso-orange.fr/charolaiscadoux
GRAND CHAMPION NATIONAL COURNON 2016
*20 FILS D'HOLIDAY À VENDRE*

**71 -** Vends 30 génisses de 20 mois à saillir, HBC, T. B. qualité, origines. Gaec Bonnot, 71220 La Guiche. http://gaecbonnot.free.fr
✆ **06 81 89 18 52**

**71 -** Elevage sérieux vend 50 vaches pleines, HBC ou non, à choisir parmi 450. Gaec Bonnot, 71220 La Guiche. http://gaecbonnot.free.fr
✆ **06 81 89 18 52**

**71 -** Vends 33 génisses pleines, vêlage super facile décembre janvier, IBR A, HBC, vacc. FCO. Debarnot.
✆ **06 14 82 52 05**

**71 -** Vends génisses 30 mois et vaches pleines, HBC, IBR A, vaccinées FCO, vêlage décembre.
✆ **06 70 17 47 50**

**71 -** Vds vaches, gén. non HBC, écho., vêl. fév. mars, IBR A, cessation. Dumas Bernard 71 Ciry-le-Noble.
✆ **06 10 55 02 78**

**71 -** Elevage limousin vend pour la repro. génisses 18 mois et taureaux 12-18 mois, HBL ou non.
✆ **06 20 55 81 02**

## Ovin

**18 -** Petit élevage sélection béliers DORSET réserver : http:pchenu1.perso.sfr.fr (réf. 4101)
✆ **02 48 21 37 61 - 06 83 27 36 00**

**26 -** Vds bélier Préalpes né 2013.
✆ **04 75 27 50 22 HR**

**71 -** Vends 30 agnelles charollaises, inscrites et non inscrites, livraison possible. Ducert Claude, 71 Martigny-le-Comte.
✆ **06 07 75 81 61**

**74 -** Achète agneaux gras ou maigres, brebis pleines ou suitées, réformes, chèvres pleines ou en lait. Paiement comptant.

## Porcin

**01 -** Vds porcelets de 25 à 40 kg poss. livraison - boucler
✆ **04.74.37.56.71**

## Chien

**03 -** vds 3 mâles bouviers bernois nés 0508 tat.mère250269602175264 parents à la ferme
✆ **06 50 97 02 98**

**10 -** Vds chiens de chasse Grand bleu de Gascogne 1 an pucés vacc certif véto bonne santé, 2 fem. bon pr lièvre, mère 250269606055246 Siren 512475906, non inscrits.
✆ **06 83 37 33 85**

**71 -** Vends chiots Bouvier bernois, 4 F, 2 M, portée de 6, pucés, vacc., nés le 02-09, non Lof, 750 euros, mère Lof, n° tat. 250268711042720, Siren n° 451506000.
✆ **06 71 20 14 77**

**PETITES ANNONCES**
**03 80 78 90 40**

# ESPACE Affaires
Toutes les annonces de matériels et de services



Remorque Lambert
**Travaux Publics**
**TP 240** - 24 T PTC
porte hydraulique
**20 500 € Franco base**
53440 La Chapelle au Riboul
www.lambert-sa.com
**02 43 00 75 31**

***PIÈCES D'ORIGINE DIRECT USINE***
**J. DEERE - CASE IH**
**CLAAS - KRONE**
Tél. 02 41 52 18 53
WWW.PIECESMOINSCHERES.COM

CABI CAILLOL
Tél. 05 63 56 44 37
www.cabi-caillol.com
**CONTAINER DÉPLAÇABLE SUR PIEDS TÉLESCOPIQUES**
Capacité environ 2m³, 4m³ à 6m³
Sortie latérale et centrale



**NOUVEAUX SIEGES**
-SIEGES CONFORT-TISSU-COMPRESSEUR – 430 € HT
-SIEGES ECO-PVC – 59 € HT
AUTRES MODELES NOUS CONSULTER
**DIFFUSION DIRECTE (17)**
05 46 32 44 33 - WWW.DIFFUSION-DIRECTE.FR



**BOUÉ S.A.R.L.**
**RAINURAGE OU SCARIFICATION DES BETONS GLISSANTS**
**DÉCOUPE BÉTON POUR POSE DE RACLEURS**
bouesarl@orange.fr ● www.boue-sarl.com
**02 99 47 89 36**

Elan
**PESONS DYNAMOMÉTRIQUES**
(Usage réservé au contrôle interne, et non pour usage commercial)
Pour la détermination rapide d'un poids (élaboration des rations, pesée du gibier).
■ Portable, compact.
■ Boîtier métal, crochets en acier galvanisé.



**Portée maxi :**

| | | | |
|---|---|---|---|
| • 5 kg | graduation par 20 g. | Réf : 486780 | 57 € TTC |
| • 10 kg | graduation par 50 g. | Réf : 486781 | 57 € TTC |
| • 25 kg | graduation par 100 g. | Réf : 486782 | 57 € TTC |
| • 50 kg | graduation par 200 g. | Réf : 486783 | 57 € TTC |
| • 100 kg | graduation par 500 g. | Réf : 486784 | 57 € TTC |
| • 250 kg | graduation par 1kg. | Réf : 486785 | 210 € TTC |

A PARTIR DE **57 € TTC** FRANCO DE PORT

**ROUE DE MÉTRAGE**
**Légère, pratique et facilement transportable**




**111 € TTC** FRANCO DE PORT
RÉF. 239417

La roue de mesure vous permet en toutes circonstances et quelle que soit la nature du terrain, de mesurer toutes parcelles ou distances grâce à son compteur métrique, précis, avec remise à zéro à poussoir. Indispensable pour l'agriculteur et l'entrepreneur, elle permet de mesurer et contrôler aisément parcelles, bornages, chantiers.

✆ 01 49 84 94 28

**BON DE COMMANDE**
Elan
✆ 01 49 84 94 28
à faire parvenir, accompagné de votre règlement par chèque à l'ordre de : REUSSIR - ELAN
4/14 rue Ferrus - Hall B - 3ème étage
CS 41442 - 75683 PARIS Cedex 14

| N° RÉFÉRENCE | QUANTITÉ | PRIX unitaire € TTC | PRIX total € TTC |
|---|---|---|---|
| 486780 | | 57,00 | , |
| 486781 | | 57,00 | , |
| 486782 | | 57,00 | , |
| 486783 | | 57,00 | , |
| 486784 | | 57,00 | , |
| 486785 | | 210,00 | , |
| 239417 | | 111,00 | , |
| | | , | , |
| TOTAL À PAYER € TTC - Franco de port | | | , |

SOCIÉTÉ : .....
Adresse : .....
.....
Ville : .....
Code Postal : ..... Tél. : .....
*Livraison sous 8 jours et sous réserve des stocks disponibles.*
*Conditions de vente disponibles sur demande. RCS Caen 388 308 637*
©AGR - Photos non contractuelles

**Selon l'Arrêté du ministère de la Culture et de la Communication du 18 décembre 2015 modifiant l'arrêté du 21 décembre 2012 relatif au tarif annuel et aux modalités de publications des annonces judiciaires et légales, le tarif des annonces légales de Terres de Bourgogne est fixé pour l'année 2016 à 1,80 € HT le millimètre colonne pour les départements de la Côte d'Or et de la Nièvre et à 1,88 € HT le millimètre colonne pour le département de l'Yonne. Ce prix est établi selon les prescriptions et la présentation imposées par ledit arrêté sur la base du nombre de lignes de référence de 40 signes (espaces inclus), composées en corps 6,5 exprimé en point pica, soit une hauteur de 2,288 mm/ligne.**

# CÔTE D'OR

## DIVERS

### CONSORTIUM VITICOLE ET VINICOLE DE BOURGOGNE C.V.V.B

**SAS au capital de 406.000 €uros**
**Siège : Nuits Saint Georges (21700)**
**8 Rue du Tribourg**
**775 567 928 RCS Dijon**

L'Assemblée Générale Extraordinaire du 20 Septembre 2016 a décidé de supprimer le Comité de Direction.

Les mandats de membres du Comité de Direction de Monsieur Stéphane VOLANT, de la Société VINTAGE EXPERTISE CONSEILS et de la Société FRANCOIS FAIVELEY PARTICIPATIONS, dont la nouvelle dénomination est FAMILLE FAIVELEY PARTICIPATIONS, ont pris fin.

*AL214317861*

## DÉMISSION

### SO.J.V.S. – Société d'Avocats Me Jean-Livier CABOCEL ZAC Europarc 354, rue Marius Lacrouze 71850 Charnay Les Mâcon

### EARL MORON

**Société civile au capital de 140.000 €**
**2, route de Pagny**
**21170 Charrey Sur Saône**
**519 125 751 RCS Dijon**

L'AGE des associés, réunie le 30/09/2016, a accepté la démission de M. André MORON de ses fonctions de gérant à la date d'effet du 01/10/2016.

Pour avis

*AL214317824*

## NOMINATION

### L. MAGGIONI SA

**SA au capital de 1.476.450 €uros**
**Siège social : Bressey Sur Tille (21560)**
**La Lisière**
**429 844 095 RCS Dijon**

Aux termes de l'Assemblée Générale Ordinaire du 27 SEPTEMBRE 2016 :

- La société GESCOMM dont le siège est à Roanne (42300) – 121 Boulevard Baron du Marais, a été nommée Commissaire aux Comptes Titulaire en remplacement de la société CASPAR et Associés, démissionnaire ;

- Madame Valérie GAUMARD domiciliée à Roanne (42300) – 121 Boulevard Baron du Marais a été nommée Commissaire aux Comptes Suppléant en remplacement du cabinet BOREL et Associés, démissionnaire.

*AL214317873*

### R...DE FAMILLE

**Société à responsabilité limitée**
**au capital de 16 000 euros**
**5, Place Fournier**
**21 420 Savigny Les Beaune**
**498 705 227 RCS Dijon**

Aux termes du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire du 30 septembre 2016, il résulte que:

- La collectivité des associés de la société ont procédé à la nomination de Mademoiselle Sandrine PEPAY CAZENAVE demeurant 3B R Le Philippon 21 420 Savigny les Beaune en qualité de co-gérant pour une durée illimitée.

Mention sera faite au RCS

Pour avis,

*AL214317893*

## TRANSFERT DE SIÈGE

### FAUDRA TIF HAIR

**EURL au capital de : 4 500 €uros**
**Siège social : 116 rue de la Préfecture**
**21000 Dijon**
**RCS : Dijon 498 860 568**

Des délibérations d'une assemblée générale extraordinaire en date du 14 octobre 2016, il résulte le transfert du siège social.

Comme conséquence, l'article 4 des statuts a été modifié.

**Article 4 : siège social**

**Ancienne mention** :

116 rue de la Préfecture

21000 Dijon

**Nouvelle mention**

19 rue de la Préfecture

21000 Dijon

La suite inchangée.

Pour avis,

Le Gérant

*AL214317845*

### SASU CIRCE EQUIPEMENTS

Le Président actionnaire unique de la SASU CIRCE EQUIPEMENTS au capital de 1.000 € immatriculée au RCS de Dijon sous le N°.752.990.333 a décidé le 20/10/2016 de transférer le siège social de Dijon 28 , rue des Lilas à Charmes 28,avenue du général de Gaulle. La société sera immatriculée au RCS d'Epinal

*AL214317879*

FIDUCIAL SOFIRAL

**Société d'Avocats**
**6 rue Louis de Broglie**
**21000 Dijon**

### SARL FASHION COUPE

**Société à responsabilité limitée**
**au capital de 1 000 euros**
**Siège social : 05 rue du Président Carnot**
**21400 Châtillon Sur Seine**
**RCS Dijon 822 803 540**
**SIRET 822 803 540 00019**

Siège social à compter du 01 octobre 2016

**Ancienne mention** : 09 rue du Cimetière

21500 Savoisy

**Nouvelle mention :** 05 rue du Président Carnot

21400 Châtillon Sur Seine

Pour avis, la gérante : Madame Marion GALOSEAU

*AL214317888*

## MODIFICATION DE CAPITAL

### CROSSJECT

**Société anonyme à directoire**
**et conseil de surveillance**
**au capital de 6.650.970 €**
**Siège social : Parc des Grands Crus**
**60 L avenue du 14 juillet - 21300 Chenôve**
**RCS Dijon 438 822 215**

Le Directoire du 30/06/2016 a constaté que le capital social a été porté à 6.880.970 € suite à l'exercice de BSA dont l'émission a été autorisée par l'assemblée générale extraordinaire du 11/06/2015. L'article 6 des statuts a été modifié en conséquence.

Dépôt légal au RCS de Dijon

*AL214317889*

## RECTIFICATIF

Dans l'annonce parue dans le n° 1392 du 23/09/16 dans l'édition 21 concernant la Société TRIUM HORECA, il convient d'ajouter :

- **Admission aux assemblées et droit de vote** : tout associé peut participer aux assemblées sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions. Chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions

- **Inaliénabilité des actions** : les associés ne peuvent transférer aucun des titres de la Société qu'ils détiennent ou qu'ils seraient amenés à détenir jusqu'au 2ème anniversaire de la date d'immatriculation de la Société au R.C.S. sauf dans le cadre d'un transfert libre

- et de préciser que la dénomination est : **Trium Horeca.**

*AL214317874*

Dans l'annonce N° 214017543, parue le 07/10/2016 concernant la SARL AL BARAKA il convenait de lire : **Gérance : M.EL HDIDDIOUI Fouad , 10 rue Léon Gambetta, 21300 Chenôve.**

*AL214317860*

## AVIS ADMINISTRATIF

### COMMUNE DE NUITS-SAINT-GEORGES

**Approbation de la Modification simplifiée N°1 du Plan Local d'Urbanisme**

Par délibération en date du 10 octobre 2016 (n°2016/093), le conseil municipal de Nuits-Saint-Georges a décidé d'approuver la modification simplifiée n°1 du Plan Local d'Urbanisme (PLU).

Le dossier correspondant est tenu à la disposition du public à la mairie et à la Direction Départementale des Territoires aux jours et heures habituels d'ouverture. Il est également consultable sur le site internet de la Ville : www.ville-nuits-saint-georges.fr

*AL214317867*

## MODIFICATION DE STATUTS

### LE GRAIN DE SEL

**SARL au capital de 10 000.00 €**
**24 rue Chaudronnerie - 21000 Dijon**
**522 355 080 RCS Dijon**

**Avis de transformation**

**Décision de l'associé unique du 14/10/2016** : Décision de transformation de la société en société par actions simplifiée, sans création d'un être moral nouveau, ce qui a entrainé la modification des anciennes mentions devenues caduques qui sont remplacée par celles-ci après : **Forme** : société par actions simplifiée. **Admission aux assemblées et droit de vote :** tout actionnaire a le droit d'assister aux assemblées, sur justification de son identité et de l'inscription de ses actions dans les comptes de la société. Chaque membre de l'assemblée a autant de voix qu'il possède ou représente d'actions. **Agrément** : Agrément des cessions d'actions à des tiers par les actionnaires. **Nouveaux organes de direction :** Président : Arménio PEREIRA NUNES, Dijon (Côte d'Or), 22 rue Claude Attiret. La même assemblée a pris également les décisions suivantes : modification de la dénomination sociale pour adopter, à compter du 14/10/2016, celle suivante : **PEREIRA**. Le siège social a été transféré, à compter du 14/10/2016, du 24 rue Chaudronnerie, Dijon (Côte d'Or), à **Centre Commercial Toison d'Or Place Marie de Bourgogne 21 000 Dijon.** En conséquence, les articles des statuts concernés ont été modifiés. A l'exception des modifications qui précèdent, les autres caractéristiques sociales demeurent inchangées. Dépôt légal au greffe du tribunal de commerce de Dijon.

Pour avis, le représentant légal.

*AL214317839*

safer Bourgogne Franche-Comté

## AVIS DE LA SAFER

### SAFER DE CÔTE D'OR

Appel à Candidatures du 24/10/2016

La SAFER Bourgogne Franche Comté (département 21) se propose, sans engagement de sa part, d'attribuer par rétrocession, échange ou substitution tout ou partie des biens suivants :

**FRENOIS**: Terre, pré, bois, maison d'habitation - Priorité pourrait être donnée à un projet d'installation.

33 ha 49 a 52 ca - Du vieux moulin: ZC-49[17](J)-49[17](K) - En tillois: ZH-15-33-38-46[37]-51[43][F1]-51[43][F2] - Le pre de la bourbiere: ZC-18-48[17](A)-48[17](Z)

**LERY**: Terre, pré, bois - Priorité pourrait être donnée à un projet d'installation.

28 ha 39 a 17 ca - Au dessus de la combe boyo: ZB-30-33 - En la brosse ronde: ZI-22(B)-22(AJ)-22(AK) - En la roussotte: ZC-9-10-11 - En narveau: ZD-58 - En volciere: B-279 ZI-3(J)-3(K) - Le boucheux: B-224 - Les corvees: ZC-20

- Les couvrees: ZK-36 - Les envers: ZI-8(A)-8(B)-9(A)-9(B)-10(A)-10(BJ)-10(BK)-12(J)-12(K)-12(L)-16 - Sous charmois: ZE-21(J)-21(K)-22(A)-22(BJ)-22(BK) - Sous le coteau blanc: B-251-261 - Sur le chemin de lamargell: ZC-76

- Sur le chemin des marchand: ZC-94

**MAGNIEN**: Terre, pré, bois - Objectif : Restructuration foncière.

14 ha 27 a 93 ca - Bois de lallemain: I-168 - Champs de lallemain: I-178-182-186 - Derriere les duras: I-358[118] - En la carteliere: M-7 - L ouche de la chaume: I-295 - La coupe es fourrees: H-72 - La revenue de rouvray: I-64

- Le petit buisson: I-303 - Les breux: K-13 - Les crouiottes: K-85-88 - Les mallerottes: I-371 - Les patures du tremblay: I-95 - Les vignes: M-54 - Pre du moulin: I-299-300-385[302]-398[301] - Premont: M-88

- Pres de l etang: I-290-291 - Sous closeau: M-110 - Sur le chagnot: F-59-129[56]

7 ha 84 a 02 ca - Champs de lallemain: I-180 - En l ormeau: G-180 - La couture de la vigne: I-242 - Le grand pre: K-7(Z)-7(AJ)-7(AK) - Les breux: K-15 - Les champs mina: I-77-79-82 - Pre dinvernay: K-140[2][P1]

Les personnes intéressées devront manifester leur candidature par écrit **au plus tard le 16/11/2016** à Safer Bourgogne Franche Comté, 11 Rue François Mitterrand 21850 SAINT-APOLLINAIRE , Tél.: 0380789989 où des compléments d'information pourront être obtenus.

Retrouvez toutes nos propriétés en publicité sur notre site internet ; www.saferbfc.com,

où vous pourrez géo localiser les parcelles et télécharger les fiches candidatures.

*AL214317898*

### CAPEC TERRAVEA

**SAS au capital de 100 000 €,**
**siège social : 1 A Rue du Golf,**
**21800 Quétigny,**
**753 657 147 RCS Dijon**

AGE 17/10/2016 : changement de dénomination en « AUCAP TERRAVEA », transfert du siège social au 3 Rue du Golf 21800 Quétigny, à effet du 01/10/2016. Dépôt légal RCS Dijon.

Pour avis

*AL214317858*

### LOC1GO

**SAS au capital de 241.500 €**
**7 rue Paul Cabet**
**21000 Dijon**
**791 203 946 RCS Dijon**

**Modifications**

Aux termes d'un procès-verbal d'AGE du 5/10/2016, les Associés ont décidé de :

- modifier la dénomination sociale de la société qui devient : IMODIRECT

- transférer le siège social au 10 avenue Foch, 21000 Dijon.

Les statuts ont été modifiés en conséquence

Pour avis.

*AL214317859*

### SIMA SPORT SYSTEM SARL

**au capital de 8.000 euros**
**Siège social : Les Bonnes Filles**
**21200 Levernois**
**410 179 337 RCS Dijon**

**Extension de l'objet social**

L'Assemblée du 1er Octobre 2016 a décidé d'étendre l'objet social aux activités suivantes :

« L'achat et la vente, en gros et au détail, neuf et d'occasion, la réparation de cycles, motocycles, quads et tous véhicules à moteur, et tout ce qui s'y rapporte directement ou indirectement, la vente de pièces détachées et accessoires, la souscription de tout contrat de concession, de franchise ou de partenariat.»

Pour avis.

*AL214317864*

ANNONCES LEGALES
legales@terres-de-bourgogne.net

### SOCIETE «SCI VANNERIE»

**Société Civile immobilière**
**Capital : 304,90 Euros**
**Siège à : Dijon (21000),**
**11 Rue Bernard Courtois**
**RCS : Dijon**
**SIREN : 338 208 978**

Suivant une décision extraordinaire des associés en date du 18/10/2016, il a été :

- décidé d'adjoindre à l'objet social l'activité de propriété, d'administration et d'exploitation de parts sociales de société à prépondérance immobilière, à compter du 18/10/2016,

- procédé à une augmentation du capital de la société SCI VANNERIE, société civile immobilière, ayant son siège à Dijon (21000), 11 Bernard Courtois, RCS Dijon, numéro SIREN 338 208 978, par l'apport en numéraire par Madame Véronique de BEAUREPAIRE épouse CLERGET DE SAINT LEGER d'une somme de 254,59 €.

Ancien capital : 304,90 €, nouveau capital 559,49 €.

Les articles 2, 6 et 7 des statuts sont modifiés en conséquence.

Pour avis et mention.

La gérance

*AL214317880*

### COTE D'OR CONSEIL ELEVAGE

**Société coopérative agricole**
**à capital variable**
**1 rue des Coulots**
**21110 Bretenière**
**Société en cours d'immatriculation**
**au RCS de Dijon**

**Avis de transformation**

L'assemblée générale extraordinaire du 21 juin 2016 a décidé, en application des dispositions de l'article 28bis de la loi du 10 septembre 1947 et conformément à l'avis du Haut Conseil de la coopération agricole du 26 juin 2012, de transformer à la date d'effet du 1er octobre 2016, l'association Côte d'Or Conseil Elevage en société coopérative agricole de services, sans création d'un être moral nouveau, avec la poursuite de ses activités de contrôle et d'enregistrement de performances et de toutes ses autres activités.

La dénomination « Côte d'Or Conseil Elevage » et l'adresse du siège social, 1 rue des Coulots 21110 Bretenière restent inchangées.

Côte d'Or Conseil Elevage sera immatriculée dans ces conditions, au RCS de Dijon en tant que société coopérative agricole à capital variable.

Pour avis

Le Président

Guy Buntz

*AL214317892*

## VENTE

### SCIC HABITAT BOURGOGNE (SA D'HLM)

**Vend deux appartements à Genlis (21110)**

**- Avenue de Sprendlingen, Appartement T2** au rez-de-chaussée, **Réf : 0763/6029/4, de 50 m² habitables – Classe Energie : E.** Cet appartement comprenant : une entrée, une cuisine, un séjour, une chambre, un dressing, une salle de bain, un w.-c. et un cellier. Quote-part de charges de copropriété : 1.122 € annuels (soit 94 € mensuels) - **Prix de Vente : 45.450 €** * - Lot soumis à la copropriété. Nombre de lots dans la copropriété (y compris les annexes) : 20 lots.

**- Rue de la Maurienne, Appartement T3** au 3ème étage, **Réf : 0763/6061/16, de 67 m² habitables – Classe Energie : E.** Cet appartement comprenant : une entrée, un dégagement, une cuisine, un séjour, deux chambres, un dressing, une salle de bain, un w.-c. et un cellier. Quote-part de charges de copropriété : 1.712 € annuels (soit 143 € mensuels) - **Prix de Vente : 60.750 €** * - Lot soumis à la copropriété. Nombre de lots dans la copropriété (y compris les annexes) : 20 lots.

* (hors frais de notaire et bancaires) -

« Les syndicats des copropriétaires ne font pas l'objet de procédures menées sur le fondement des articles 29-1 A et 29-1 de la loi n° 65-557 du 10 juillet 1965 précitée et de l'article L. 615-6 du CCH »

**Renseignements et Ventes :** GROUPE SNI - GIE VENTES

**Julien NOEL** - Tél : 09 79 99 02 12

**-jnoel@groupesni.fr**

Offre réservée exclusivement aux locataires de SCIC HABITAT BOURGOGNE du département de LA CÔTE-D'OR ainsi qu'aux gardiens de SCIC HABITAT BOURGOGNE pendant deux mois à compter de l'accomplissement de l'ensemble des mesures de publicités prévues par l'article R-443-12 du CCH.

*AL214317555*

### SCIC HABITAT BOURGOGNE (SA D'HLM)

**Vend dix appartements à Auxonne (21130)**
**Rue du Jeu de l'Arc et Rue de Sennecey**

**- Réf. : 0503/4268/1 - Appartement T1 – 43 m² habitables – Classe Energie : D** - Appartement T1bis avec **balcon** au 1er étage. **Cave**. - Quote-part de charges de copropriété : 1.200 € annuels (soit 100 € mensuels) – **PRIX DE VENTE : 30.745 €** *

**- Réf. : 0503/4275/13 - Appartement T2 – 52 m² habitables – Classe Energie : D -** Appartement T2 avec **balcon** au 3ème étage. **Cave**. - Quote-part de charges de copropriété : 1.424 € annuels (soit 119 € mensuels) – **PRIX DE VENTE : 37.180 €** *

**- Réf. : 0503/4279/10 - Appartement T2 – 52 m² habitables – Classe Energie : D -** Appartement T2 avec **balcon** au 5ème étage. **Cave**. - Quote-part de charges de copropriété : 1.368 € annuels (soit 114 € mensuels) – **PRIX DE VENTE : 37.180 €** *

**- Réf. : 0503/4288/70 - Appartement T4 – 76 m² habitables – Classe Energie : D -** Appartement T4 avec **balcon** au 4ème étage. **Cave**. - Quote-part de charges de copropriété : 2.088 € annuels (soit 174 € mensuels) – **PRIX DE VENTE : 54.340 €** *

**- Réf. : 0373/3902/33 - Appartement T3 – 66 m² habitables – Classe Energie : D -** Appartement T3 avec **balcon** au 2ème étage. **Cave**. - Quote-part de charges de copropriété : 1.904 € annuels (soit 159 € mensuels) – **PRIX DE VENTE : 47.190 €** *

**- Réf. : 0373/3904/35 - Appartement T3 – 66 m² habitables – Classe Energie : D -** Appartement T3 avec **balcon** au 3ème étage. **Cave**. - Quote-part de charges de copropriété : 1.872 € annuels (soit 156 € mensuels) – **PRIX DE VENTE : 47.190 €** *

**- Réf. : 0373/3905/36 - Appartement T4 – 76 m² habitables – Classe Energie : D -** Appartement T4 avec **balcon** au 3ème étage. **Cave**. - Quote-part de charges de copropriété : 2.108 € annuels (soit 176 € mensuels) – **PRIX DE VENTE : 54.340 €** *

**- Réf. : 0373/3912/51 - Appartement T4 – 76 m² habitables – Classe Energie : D -** Appartement T4 avec **balcon** au 3ème étage. **Cave**. - Quote-part de charges de copropriété : 2.116 € annuels (soit 177 € mensuels) – **PRIX DE VENTE : 54.340 €** *

**- Réf. : 0373/3915/54 - Appartement T3 – 66 m² habitables – Classe Energie : D -** Appartement T3 avec **balcon** au 4ème étage. **Cave**. - Quote-part de charges de copropriété : 1.844 € annuels (soit 154 € mensuels) – **PRIX DE VENTE : 47.190 €** *

Lots soumis au statut de la copropriété – Nb de lots dans la copropriété (y compris les annexes) : 94 lots

* (hors frais de notaire et bancaires)

« Le syndicat des copropriétaires ne fait pas l'objet de procédures menées sur le fondement des articles 29-1 A et 29-1 de la loi n°65-557 du 10 juillet 1965 précitée et de l'article L. 615-6 du CCH. »

**- Réf. : 0273/3492/18 - Appartement T4 – 76 m² habitables – Classe Energie : D -** Appartement T4 avec **balcon** au 3ème étage. **Cave**. - Quote-part de charges de copropriété : 1.980 € annuels (soit 165 € mensuels) – **PRIX DE VENTE : 54.340 €** (hors frais de notaire et bancaires)

Lot soumis au statut de la copropriété – Nb de lots dans la copropriété (y compris les annexes) : 48 lots

« Le syndicat des copropriétaires ne fait pas l'objet de procédures menées sur le fondement des articles 29-1 A et 29-1 de la loi n°65-557 du 10 juillet 1965 précitée et de l'article L. 615-6 du CCH. »

**Renseignements et Ventes : GROUPE SNI - GIE VENTES**

**Julien NOEL -** Tél : 09 79 99 02 12 -

**jnoel@groupesni.fr**

Offre réservée exclusivement aux locataires de SCIC HABITAT BOURGOGNE du département de la COTE D'OR ainsi qu'aux gardiens de SCIC HABITAT BOURGOGNE pendant deux mois à compter de l'accomplissement de l'ensemble des mesures de publicités prévues par l'article R-443-12 du CCH.

*AL214317849*

ANNONCES LEGALES
03 80 78 90 35

## GÉRANCE FIN DE GÉRANCE

### ODING

**SARL au capital de 1.000 €**
**5 allée de Corcelotte,**
**21500 Montbard**
**533165858 RCS Dijon**

**Changement de gérant**

Aux termes d'une décision en date du 16/12/2013, l'associé unique a pris acte de la modification de la gérance de la société à compter du 16/12/2013 :- M. BRUNO DIANO, demeurant 2chemin des Routoirs, 21500 Crépand en remplacement de MME AUDE RICHEUX DIANO

Mention sera portée au Registre du commerce et des sociétés de Dijon

*AL214317866*

## NON DISSOLUTION

### B.T. LIMOUSINE

**Société par actions simplifiée**
**au capital de 2 000 euro**
**Siège social : 1, rue du Moulin**
**21200 Ruffey Les Beaune**
**812 250 538 RCS Dijon**

Aux termes d'une décision en date du 10 octobre 2016, l'associé unique, statuant en application de l'article L. 225-248 du Code de commerce, a décidé qu'il n'y avait pas lieu à dissolution de la Société.

Pour avis Le Président

*AL214317870*

## DISSOLUTION LIQUIDATION

### LES TILLEULS DE MARSANNAY

**Société civile immobilière**
**de construction vente en liquidation**
**Au capital de 1 000 euros**
**Siège social et de liquidation :**
**12 rue Nicolas de Hoey -**
**21121 Fontaine les Dijon**
**800 880 908 RCS Dijon**

**Avis de dissolution anticipée**

L'AGE réunie le 31/08/2016 a décidé la dissolution anticipée de la Société à compter de ce jour et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel dans les conditions prévues par les statuts et les délibérations de ladite assemblée.

Elle a nommé comme liquidateur Mme Christine GARBUIO, demeurant 12 rue Nicolas de Hoey, 21121 Fontaine les Dijon, pour toute la durée de la liquidation, avec les pouvoirs les plus étendus tels que déterminés par la loi et les statuts pour procéder aux opérations de liquidation, réaliser l'actif, acquitter le passif, et l'a autorisé à continuer les affaires en cours et à en engager de nouvelles pour les besoins de la liquidation.

Le siège de la liquidation est fixé 12 rue Nicolas de Hoey 21121Fontaine les Dijon. C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés.

Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal de commerce de Dijon, en annexe au RCS.

Pour avis

Le Liquidateur

*AL214317537*

### LES TILLEULS DE MARSANNAY

**Société civile immobilière**
**de construction vente en liquidation**
**Au capital de 1 000 euros**
**Siège social et de liquidation :**
**12 rue Nicolas de Hoey**
**21121 Fontaine les Dijon**
**800 880 908 RCS Dijon**

**Avis de clôture de liquidation**

L'Assemblée Générale réunie le 31 août 2016 a approuvé le compte définitif de liquidation, déchargé Madame Christine GARBUIO de son mandat de liquidateur, donné à cette dernière quitus de sa gestion et constaté la clôture de la liquidation à compter du jour de ladite assemblée.

Les comptes de liquidation seront déposés au greffe du Tribunal de commerce de Dijon, en annexe au RCS.

Pour avis

Le Liquidateur

*AL214317538*

### H.O. PRINTING & CO

**SARL à associé unique**
**au capital de 24 000 €**
**Siège social : 21160 Perrigny Les Dijon**
**26 rue de la Prielle**
**R.C.S. Dijon 451 478 721**

L'assemblée générale extraordinaire en date du 30.09.2016 a décidé de procéder à la dissolution anticipée de la société à compter du même jour.

La même assemblée a nommé Olivier HITIER, demeurant à 21000 Dijon – 15 rue Franklin Roosevelt en qualité de liquida-

teur de la société pour la durée de la liquidation et lui a conféré les pouvoirs les plus étendus pour procéder aux opérations de liquidation.

Le siège de la liquidation a été fixé au siège social.

La correspondance ainsi que tous les actes ou documents concernant la liquidation devront être envoyés ou notifiés à cette adresse.

Le liquidateur

*AL214317869*

## ESPACE CABLES SN

**SAS au capital de 10 000 euros**
**Siège social :**
**518 rue des Vignes Dardelain,**
**21160 Marsannay La Côte**
**798 038 386 RCS Dijon**

Le 12 octobre 2015, l'associé unique statuant en application de l'article L. 225-248 du Code de commerce, a décidé qu'il n'y a pas lieu à dissolution anticipée de la Société bien que les capitaux propres soient devenus inférieurs à la moitié du capital.

Mention faite au RCS de Dijon

*AL214317872*

FIDUCIAL SOFIRAL

**Société d'Avocats**
**6 rue Louis de Broglie**
**21000 Dijon**

## FASHION COUPE

**Société à responsabilité limitée**
**au capital de 2 500 euros**
**Siège social : 05 rue du Président CARNOT**
**21400 Châtillon Sur Seine**
**Siège de la liquidation : 13 rue Courcelles Prévoires**
**21400 Châtillon Sur Seine**
**RCS Dijon 802 817 213**
**SIRET 802 817 213 00019**

Aux termes d'une décision en date du 07 octobre 2016, l'associée unique a décidé la dissolution anticipée de la Société à compter du même jour et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel.

Madame Alexandra DELETTRE, demeurant à Châtillon Sur Seine (21400) - 13 rue Courcelles Prévoires, associée unique, exercera les fonctions de liquidateur pour réaliser les opérations de liquidation et parvenir à la clôture de celle-ci.

Le siège de la liquidation est fixé à Châtillon Sur Seine - 13 rue Courcelles Prévoires. C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés.

Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal de commerce de Dijon, en annexe au Registre du commerce et des sociétés.

Pour avis : Le Liquidateur

*AL214317878*

**GLOAGUEN & ASSOCIES**
**Avocats à la Cour**
**2, rue au Duc – CS 16525**
**35025 Rennes**

## BISCUITS MISTRAL DISTRIBUTION

**Société par actions simplifiée**
**au capital de 40.000 euros**
**Siège social : route de Dijon**
**21140 Semur en Auxois**
**331 843 839 RCS Dijon**

**Avis de dissolution**

Par décision du 20/10/2016, la société Loc Maria Biscuits (SAS au capital de 2.806.000 euros, dont le siège social est situé à Lanvallay (22100) – 1 rue de Pelineuc, immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de Saint-Malo sous le numéro 483 100 301), associé unique de la société Biscuits Mistral Distribution sus-désignée, a décidé, conformément à l'article 1844-5 du Code civil, la dissolution par confusion de patrimoine et sans liquidation de Biscuits Mistral Distribution. La décision de dissolution sera déposée au Greffe du Tribunal de commerce de Dijon.

Conformément aux dispositions de l'article 1844-5 du Code civil et de l'article 8 du décret n° 78-704 du 3 juillet 1978, les créanciers de Biscuits Mistral Distribution peuvent former opposition à la dissolution dans un délai de trente jours à compter de la publication du présent avis. Les oppositions doivent être présentées devant le Tribunal de Commerce de Dijon.

Mention sera faite au RCS de Dijon.

Pour avis

Le président

*AL214317882*

## SCI BEHR

**(en liquidation)**
**Société civile immobilière**
**au capital de 60.979,61 €,**
**Siège social : 12 route de Seurre**
**21250 Chamblanc**
**R.C.S Dijon 392.257.929**

Par assemblée en date du 15 octobre 2016, les associés de la SCI BEHR ont décidé la dissolution anticipée de la société à compter du 15 octobre 2016.

Ils ont désigné en qualité de liquidateur Madame Lucienne BOIGEOL épouse BEHR demeurant à Chamblanc (21250), 12 route de Seurre, et lui ont conféré les pouvoirs les plus étendus pour achever les opérations sociales en cours.

La correspondance concernant la liquidation doit être adressée à Chamblanc (21250), 12 route de Seurre au domicile du liquidateur.

Madame Lucienne BOIGEOL épouse BEHR demeurant à Chamblanc (21250), 12 route de Seurre,

Agissant en qualité de liquidateur, déclare que la liquidation de la société a été clôturée le 15 octobre 2016 suivant décision de la collectivité des associés après approbation du compte définitif et quitus de sa gestion.

Le dépôt des actes et pièces relatifs à la liquidation sera effectué au greffe du Tribunal de commerce de Dijon.

Pour avis

Le liquidateur.

*AL214317891*

## SC BHI

L'AGE a décidé, le 30.9.2016, la dissolution anticipée de la société BHI, SC au capital de 1000€, 9 Rue De L'Aviation, 21121 Darois, 444 567 739 RCS Dijon, au 30.9.2016, désigné liquidateur Mr HEME Bernard, 20B Rue Des Champs Moreaux, 21121 Daix et fixé le siège de liquidation au siège social de la société. Mention au RCS de Dijon

*AL214317894*

## SC BHI

L'AGE de la société BHI, SC au capital de 1000€, 9 Rue De L'Aviation, 21121 Darois, 444 567 739 RCS Dijon a approuvé, le 7.10.2016, les comptes de liquidation, donné quitus au liquidateur Mr HEME Bernard, 20B Rue Des Champs Moreaux, 21121 Daix pour sa gestion, l'a déchargé de son mandat et prononcé la clôture de liquidation de la société au 7.10.2016. Mention au RCS de Dijon

*AL214317895*

## SC BGI

L'AGE a décidé, le 30.9.2016, la dissolution anticipée de la société BGI, SC au capital de 1000€, 9 rue de l'aviation, 21121 Darois, 444 567 903 RCS Dijon, au 30.9.2016, désigné liquidateur Mr GHIRARDI Bruno, 7 rue de la paisse, 21121 Hauteville les Dijon et fixé le siège de liquidation au siège social de la société. Mention au RCS de Dijon

*AL214317896*

## SC BGI

L'AGE de la société BGI, SC au capital de 1000€, 9 rue de l'aviation, 21121 Darois, 444 567 903 RCS Dijon a approuvé, le 7.10.2016, les comptes de liquidation, donné quitus au liquidateur Mr GHIRARDI Bruno, 7 Rue de la Paisse, 21121 Hauteville les Dijon pour sa gestion, l'a déchargé de son mandat et prononcé la clôture de liquidation de la société, au 7.10.2016. Mention au RCS de Dijon

*AL214317897*

## ➜ AVIS DE CONSTITUTION

## AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous seings privés en date à Beaune du 13 octobre 2016, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

**Forme** : Société par actions simplifiée

**Dénomination** : E-BOISSONS

**Siège** : Rue Paul Bon - 21200 Beaune

**Durée** : 99 ans à compter de son immatriculation au Registre du commerce et des sociétés

**Capital** : 10 000 euros

**Objet** : - l'achat et la vente sur internet de vins tranquilles, pétillants et spiritueux, en gros, demi-gros et détail, en moûts ou en raisins, et plus généralement de toutes boissons alcoolisées ou non et de tout produit se rapportant à l'activité vinicole ainsi que toute opération de négociation.

**Exercice du droit de vote** : Tout associé peut participer aux décisions collectives sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions au jour de la décision collective.

Sous réserve des dispositions légales, chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.

**Transmission des actions :** La cession des actions de l'associé unique est libre.

**Agrément** : Les cessions d'actions au profit d'associés ou de tiers sont soumises à l'agrément de la collectivité des associés.

**Président** : M Matthieu CARRARA, demeurant Rue Paul Bon - 21200 Beaune.

La Société sera immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de Dijon.

Pour Avis

Le Président

*AL214317856*

## AMENAGEMENT V.R.D CÔTE D'OR

**Société par actions simplifiée**
**au capital de 2 000 euros**
**Siège social : 5, rue de l'Enclume**
**21800 Quétigny**

**Avis de constitution**

Par acte SSP à Dijon du 21/10/2016, il a été constitué la Société par actions simplifiée suivante :

**Dénomination** : AMENAGEMENT V.R.D CÔTE D'OR ;

**Siège** : 5, rue de l'Enclume 21800 Quétigny;

**Durée** : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS ;

**Capital** : 2 000 € ;

**Objet** : l'activité de maçonnerie, de terrassement, d'assainissement, l'installation de VRD et l'activité de travaux publics ;

**Transmission des actions** : La cession des actions de l'associé unique est libre ;

Président Sylvain MORSELLI demeurant 100, rue de Hauteville 21121 Ahuy.

La Société sera immatriculée au RCS de Dijon.

*AL214317876*

## SUB BEAUNE

**SARL au capital de 10 000 euros**
**Siège social : 2 rue du Beau Marché**
**21200 BEAUNE**

**Avis de constitution**

Aux termes d'un acte sous seing privé en date à Beaune du 19/10/2016, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

**Forme sociale :** Société à responsabilité limitée

**Dénomination sociale** : SUB BEAUNE

**Siège social** : 2 rue du Beau Marché, 21200 Beaune

**Objet social :** sandwicherie sous enseigne « Subway », restauration rapide, avec vente de boissons alcoolisées.

**Durée de la Société** : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au RCS

**Capital social** : 10 000 euros

**Gérance** : Mr Antoine BARRÉ, demeurant 25 route de Panges, 21410 Ancey,

Immatriculation de la Société au RCS de Dijon.

Pour avis

La Gérance

*AL214317877*

## AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous seing privé en date à Beaune du 24/10/2016, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

**Forme sociale** : Société à responsabilité limitée

**Dénomination sociale :** S.A.M.C.

**Siège social** : 35 Rue d'Alsace - 21200 Beaune

**Objet social** : la vente de vêtements, maroquinerie, chaussures, bijoux fantaisie, literie, bonneterie, mercerie, linge de maison et accessoires divers.

**Durée de la Société :** 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés

**Capital social** : 1 500 euros

**Gérance** : Monsieur Mehdi CHOUIT, demeurant 29 Grande Rue - 21590 Santenay, assure la gérance.

Immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés de Dijon.

Pour avis

La Gérance

*AL214317881*

## AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous seings privés en date à Nolay (21340) du 21 Octobre 2016, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

- **Forme** : Société par Actions Simplifiée
- **Dénomination** : DUFRESNE
- **Siège** : 73, rue de la République - 21340 Nolay
- **Durée** : 99 ans à compter de son immatriculation au Registre du commerce et des sociétés
- **Capital** : 2 000 Euros
- **Objet** :

- achat, exploitation, prise à bail de tous fonds de commerce de restaurant, bar, traiteur, vente de plats cuisinés à emporter, fabrication, transformation et confection de tous produits touchant à ces activités,

- achat et vente de vins tranquilles, pétillants et spiritueux, en gros, demi-gros et détail, en moûts ou en raisins et plus généralement de toutes boissons alcoolisées ou non et de tous produits se rapportant à l'activité vinicole,

- négoce de tous produits ayant un lien avec la vigne ou le vin, l'épicerie fine, les produits régionaux ou de terroirs ainsi que l'art de la table ou l'art de la maison

- **Exercice du droit de vote :** Tout associé peut participer aux décisions collectives sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions au jour de la décision collective. Sous réserve des dispositions légales, chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.

- **Agrément** : Les cessions d'actions au profit d'associés ou de tiers sont soumises à l'agrément de la collectivité des associés.
- **Président** : Mr Bernard DUFRESNE demeurant à Nolay (21340) 4, rue de Jalhay
- **Directeur Général** : Mme Amandine DUFRESNE demeurant à Nolay (21340) 4, rue de Jalhay

*AL214317887*

## NIÈVRE

## ➜ NOMINATION

## MODIFICATION CAC

L'AGO du 16.9.2016 de la société MAISON DE LA CULTURE DE NEVERS AGGLOMERATION – MCNA, SCOP SARL au capital variable de 120€, 2, Boulevard Pierre de Coubertin, 58000 Nevers, 821 203 999 RCS Nevers, a décidé de nommer commissaire aux comptes titulaire, TSARAP SARL, société au capital de 2000€, 10, Rue Jacquard, 69004, Lyon, 798 029 286 RCS Lyon et de nommer commissaire aux comptes suppléant, Mr ROUX Philippe, 3, Rue de Mailly, 69300 Caluire. Mention au RCS de Nevers

*AL584317872*

## ➜ TRANSFERT DE SIÈGE

FIDUCIAL SOFIRAL

**Société d'Avocats**
**12 rue Lamartine**
**58000 Nevers**

## LT DENTAIRE

**SCI au capital de 1 500 euros**
**Laffont 63230 Bromont-Lamothe**

**RCS Clermont-Ferrand 810 119 784**

Délibération du 07/10/2016 : l'Assemblée Générale Extraordinaire a décidé de transférer le siège social de Laffont 63230 Bromont-Lamothe au 2 Avenue Marceau 58000 Nevers à compter rétroactivement du 01/09/2016, et de modifier en conséquence l'article 3 des statuts. En conséquence, la Société fera l'objet d'une nouvelle immatriculation au RCS de Nevers.

La Société dont l'objet social est la gestion, l'administration, l'exploitation, l'acquisition de tous biens et droits immobiliers, a été constituée pour 99 années à compter du 13/03/2015.

Pour avis

La Gérance

*AL584317867*

## LA PELLE A BOIS

**Société à Responsabilité Limitée**
**au capital de 1 000,00 Euros**
**Siège social : 200 Rue de Fontenay**
**94300 Vincennes**
**484 026 505 RCS Créteil**

Aux termes des décisions collectives des associés en date du 26/09/2016, il a été décidé de transférer le siège social au 38 rue Saint Symphorien – 58150 Suilly La Tour, et ce, à compter de cette même date. Les statuts ont été modifiés en conséquence.

Gérant : Madame DE LIMA Maria Da Luz, demeurant 38 rue Saint Symphorien 58150 Suilly La Tour.

La société fera l'objet d'une nouvelle immatriculation au RCS de Nevers.

*AL584317868*

## D'ANGRES

**SCI au capital de 120 000 €**
**Siège social : 14 rue Roger Salengro,**
**62143 Angres. 445 303 431**
**RCS Arras.**

D'un PV d'AGE en date du 01/09/2016, le siège social a été transféré au 3 l'Huy au Fiot, 58140 Gacogne. L'article 5 des statuts a été modifié. La société sera immatriculée au R.C.S. de Nevers.

*AL584317893*

## ➜ CONVOCATION

## AXEREAL

**Société Coopérative Agricole**
**à capital variable**
**36 rue de la Manufacture – 45160 Olivet**
**Siren 503 681 801 RCS Orléans**

**Convocation**
**aux Assemblées de Section**
**et à l'Assemblée Générale Plénière Ordinaire Annuelle**

I. Les associés coopérateurs de la Coopérative sont convoqués en Assemblées de Section dont l'ordre du jour commun est le suivant :

- Lecture à titre d'information :

. du rapport de gestion du Conseil d'Administration sur les comptes sociaux et consolidés de l'exercice 2015/2016,

. des rapports des Commissaires aux comptes sur les comptes annuels et consolidés du même exercice,

. du rapport spécial des Commissaires aux comptes sur les conventions réglementées,

. des comptes et du bilan au 30 juin 2016.

- Discussion des questions portées à l'ordre du jour de l'Assemblée Générale Plénière Ordinaire Annuelle

- Désignation des délégués devant assister à l'Assemblée Générale Plénière Ordinaire Annuelle

Les assemblées de section se tiendront aux dates, heures et lieux fixés ci-dessous.

**Section** : Nièvre
**Date** : 17/11/2016 Heure :9h30
**Lieu** : Salle des fêtes de St Andelain
58150 Saint Andelain

**Section** : Val de Loire Sologne
**Date** :17/11/2016 Heure :16h00
**Lieu** :Foyer Rural
2 Route De Sainte Gemme
18240 Boulleret

**Section** : Perche Sud
**Date** ::22/11/2016 Heure :9h30
**Lieu** :Salle Polyvalente
41360 Epuisay

**Section** : Perche Nord
**Date** :22/11/2016 Heure :14h30
**Lieu** :Salle Marcel Proust
Place du Sablon
28480 Argenvilliers

**Section** : Epis Bocage
**Date** :23/11/2016 Heure :9h30
**Lieu** :Salle des fêtes
36160 Pouligny notre Dame

**Section** : Boischaut Sud
**Date** :23/11/2016 Heure :14h30
**Lieu** :Salle des fêtes
36160 Pouligny notre Dame

**Section** : Champagne Berrichonne
**Date** :24/11/2016
**Heure** :9h30
**Lieu** :Salle Polyvalent
Place George Sand
36260 Reuilly

**Section** : Vallées du Cher
**Date** :24/11/2016
**Heure** :14h30
**Lieu** :Salle Polyvalente -
Place George Sand
36260 Reuilly

**Section** : Boischaut Nord
**Date** :25/11/2016
**Heure** :9h30
**Lieu** :Axéréal
36 rue de la Manufacture
45160 Olivet

**Section** : Nord
**Date** : 25/11/2016
**Heure** :14h30
**Lieu** :Espace André Malvos
Rue du 14 décembre 1972
Saint-Germain-la-Gâtine
28300 Berchères-Saint-Germain

**Section** : Blésois
**Date** :28/11/2016
**Heure** :9h30
**Lieu** :Foyer rural
25 rue de la Roche
41500 La-Chapelle-St- Martin-en-Plaine

**Section** : Beauce
**Date** :28/11/2016
**Heure** :14h30
**Lieu** :LEAP de Nermont - Amphithéâtre
2, rue de Nermont
28200 Châteaudun

**Section** : Centre Nord
**Date** :30/11/2016
**Heure** :9h30
**Lieu** :Salle des fêtes Victor Gauvin
18220 Parassy

**Section** : Touraine
**Date** :30/11/2016
**Heure** :14h30
**Lieu** :Domaine Claude Lafond
8, route de Saint-Pierre-de-Jards
36260 Reuilly

**Section** : Cavap
**Date** : 01/12/2016
**Heure** :9h30
**Lieu** :Salle polyvalente Paul Bert
17 rue Paul Bert
89190 Villeneuve l'Archevêque

**Section** : Orléanais
**Date** :02/12/2016
**Heure** :9h30
**Lieu** :Salle Polyvalente Pierre Terrier - 13 Rue De Charrette
28140 Terminiers

**Section** : Francilienne
**Date** :02/12/2016
**Heure** :14h30
**Lieu** :Mercure Paris Sud Parc du Coudray Hotel - Route de Milly
91830 Le Coudray-Montceaux

**II. L'Assemblée Générale Plénière Ordinaire Annuelle des délégués désignés par les Assemblées de Section se tiendra le :**
**vendredi 9 décembre 2016 à 09h00**
**au CENTRE DE CONFERENCES**
**9 place du 6 juin 1944**
**45000 ORLEANS**

**Ordre du Jour de l'Assemblée Générale Plénière Ordinaire Annuelle :**

- Rapport de gestion du Conseil d'Administration sur les comptes sociaux et consolidés de l'exercice 2015/2016,
- Rapports des Commissaires aux Comptes sur les comptes sociaux et consolidés de l'exercice 2015/2016,
- Approbation des comptes sociaux de l'exercice clos au 30.06.2016,
- Approbation des comptes consolidés de l'exercice clos au 30.06.2016,
- Quitus aux administrateurs,
- Dotation des réserves obligatoires,
- Distribution d'un intérêt aux parts sociales à avantages particuliers,
- Distribution d'un intérêt aux parts sociales,
- Distribution de dividendes reçus au titre des participations,
- Répartition de ristournes en faveur des associés coopérateurs proportionnellement aux opérations réalisées avec la coopérative,
- Dotation des réserves facultatives,
- Affectation du report à nouveau créditeur constaté dans les comptes de la SICA VANAGRI,
- Mise à jour du capital social,
- Rapport spécial des Commissaires aux Comptes sur les conventions réglementées,
- Variation du capital,
- Indemnisation des Administrateurs,
- Ratification de la cooptation d'administrateurs,
- Renouvellement d'administrateurs,
- Pouvoirs en vue des formalités.

Tout associé coopérateur a la faculté de prendre connaissance dans les délais légaux du texte des résolutions proposées, des rapports, des comptes et bilan au 30 juin 2016, soit dans chaque section, soit au siège social.

Pour Avis

Le Président

*AL584317873*

## ➜ CHANGEMENT DE RÉGIME MATRIMONIAL

**Maître Marie CHERAMY**
**notaire à Nevers (Nièvre),**
**25 Avenue Pierre Bérégovoy**

## CHANGEMENT DE REGIME MATRIMONIAL

Information préalable (article 1397 al 3 du c.civ.)

Suivant acte reçu par Maître Marie CHERAMY notaire à Nevers(Nièvre), 25 Avenue Pierre Bérégovoy office notarial n° 58001, le 22 septembre 2016 Monsieur Jean Pierre Christian LEGRAND et Madame Simone LE GAL son épouse, demeurant ensemble à Urzy (58130) 307 Rue des Grands Genets mariés sous le régime de la communauté légale de biens réduite aux acquêts à défaut de contrat préalable à leur union célébrée à la mairie de Cours les Barres (18320) le 3 octobre 1970, ont adopté pour l'avenir le régime de la communauté universelle avec clause d'attribution intégrale.

Les oppositions pourront être faites dans un délai de trois mois et devront être notifiées par lettre recommandé avec demande d'avis de réception ou par acte d'huissier de justice à Maître Marie CHERAMY où il est fait élection de domicile.

En cas d'opposition, les époux peuvent demander l'homologation du changement de régime matrimonial au tribunal de grande instance.

Pour avis.

*AL584317857*

**SCP JP JACOB et C.THEVENY**
**Notaires Associés**
**14 rue du Maréchal Leclerc**
**58200 Cosne Cours Sur Loire**

## CHANGEMENT DE REGIME MATRIMONIAL

Suivant acte reçu par Me Jean-Paul JACOB, Notaire Associé à Cosne Cours Sur Loire le 5/10/2016, Mr L'HONORE Alain Michel et Mme SCHMIEDHAUSLER Geneviève Berthe, son épouse dt à Suilly La Tour (Nièvre) 10 chemin du champ Martin La Filouse, mariés à la mairie de Suilly La Tour (Nièvre) le 2 aout 1969, sous le régime de la communauté d'acquêts à défaut de contrat de mariage préalable, ont déclaré conjointement convenir dans l'intérêt de leur famille, de changer entièrement de régime matrimonial et d'adopter le régime de la communauté universelle.

Les oppositions s'il y a lieu, seront reçues dans les trois mois à compter de la présente insertion et devront être notifiées par lettre recommandée avec avis de réception ou par acte d'huissier de justice à Me JACOB, Notaire à Cosne Cours Sur Loire 14 rue du Maréchal Leclerc.

En cas d'opposition, les époux peuvent demander l'homologation du changement de régime matrimonial au Tribunal de Grande Instance.

Pour Insertion

Me JACOB, Notaire.

*AL584317870*

**SCP JP JACOB et C.THEVENY**
**Notaires associés**
**14 rue du Maréchal Leclerc**
**58200 Cosne Cours sur Loire**

## CHANGEMENT DE REGIME MATRIMONIAL

Suivant acte reçu par Me Julie PLANCON, Notaire au sein de la SCP JACOB et THEVENY, le 14/10/2016,

Mr PETIT Jacques Henri, et Mme MARTIN Nadine, son épouse, dt à Neuvy sur Loire (Nièvre) 55 et 57 rue Jean Jaurès, mariés à la mairie de Gien (45500) le 25 octobre 1975, sous le régime de la séparation de biens pure et simple, aux termes du contrat de mariage reçu par Me Henri BOURGEOIS notaire à Gien (45500) le 22 octobre 1975, ont déclaré conjointement convenir dans l'intérêt de leur famille, de changer entièrement de régime matrimonial et d'adopter le régime de la communauté universelle.

Les oppositions des créanciers, s'il y a lieu, seront reçues dans les trois mois à compter de la présente insertion et devront être notifiées par lettre recommandée avec avis de réception ou par acte d'huissier de justice à Me Julie PLANCON, Notaire à Cosne Cours sur Loire, 14 rue du Maréchal Leclerc.

En cas d'opposition, les époux peuvent demander l'homologation du changement de régime matrimonial au Tribunal de Grande Instance.

Pour insertion

Me PLANCON, Notaire.

*AL584317879*

## ➜ MODIFICATION DE STATUTS

## ETS COIGNET PNEUS

**SARL au capital social de 10 000 Euros**
**Siège social : ZI rue de Gérigny**
**58400 La Charité Sur Loire**
**SIREN 482 276 060 R.C.S. Nevers**

Le 1er septembre 2016, l'AGE a décidé d'étendre l'objet social a «la vente de carburants et fuels domestiques». Le reste sans changement.

Pour avis.

*AL584317845*

## SCP DE VETERINAIRES DAUDIN-PICARD-VANHOLSBEKE

**société civile professionelle**
**au capital de 405000 €**
**Siège social :**
**Donzy le Pré, 58220 Donzy**
**508 873 007 RCS de Nevers**

L'AGE du 03/10/2016 a décidé, à compter rétroactivement du 01/07/2016:

- de nommer en qualité de co-gérant M. DROUI Xavier, demeurant 14 rue de la Carabinerie, 58220 Donzy, en remplacement de M. DAUDIN Jacques,

- de modifier la dénomination de la société qui devient : SOCIETE CIVILE PROFESSIONNELLE DE VETERINAIRES DROUI-PICARD-VANHOLSBEKE. En conséquence, l'article 3 a été modifié.

Mention au RCS de Nevers

*AL584317860*

## PROJ 89

**Société par actions simplifiée**
**au capital de 5.000 €**
**Siège social :**
**19 rue de Prony**
**75017 Paris**
**814 566 543 R.C.S. Paris**

Aux termes du procès-verbal de l'associé unique et du président du 18 octobre 2016, il résulte :

- la modification de la dénomination sociale en : SODEMO

- l'augmentation de capital de 95.000 euros pour le porter à 100.000 euros

- le transfert de siège social à Technopole 58470 Magny-Cours

- la modification de l'objet social en : «l'étude, la conception, la transformation, la fabrication et le commerce de moteurs, et toute réalisation se rapportant à l'automobile de compétition ou de tourisme, et plus généralement tout appareil de locomotion par terre, par air et par eau...»

Président : Everspeed, SAS, 19 rue de Prony 75017 Paris, 501 602 841 R.C.S. Paris

Statuts modifiés en conséquence.

Mention au RCS de Paris et Nevers.

*AL584317871*

## BATINOV 58

**Société par Actions Simplifiée**
**au capital de 10 000 €**
**Siège social : 81, rue Roland Brouard**
**58600 Garchizy**
**804 609 592 RCS Nevers**

Il résulte d'un acte sous signature privée du 29 juillet 2016 les modifications suivantes de mentions antérieurement publiées :

**Président :**

**- Ancienne mention** : Mr Grégory DUVAL

- **Nouvelle mention** : Mr Frédéric GELLIOT dt à Garchizy (58) – Lotissement Pré de la Croix – 44, rue Pierre Guyollot

**Directeur Général :**

**- Ancienne mention** : Mr Frédéric GELLIOT susnommé

**- Nouvelle mention :** Néant

*AL584317880*

**Société d'Avocat**
**GILBERT MARTIN**
**14 rue Georges Dufaud**
**58000 Nevers**

## PHARMACIE COLBERT

**SNC transformée en SELARL**
**de Pharmaciens d'Officine**
**au capital de 365.877,64 €**
**Siège social : 37 bis, avenue Colbert**
**58000 Nevers**
**321 816 571 RCS Nevers**

Il résulte des délibérations de l'assemblée générale du 16 septembre 2016, les modifications ci-après dans l'avis antérieurement publié :

**Anciennes mentions**

**Forme** : Société en Nom Collectif

**Gérants** :Mme Nicole BOUZAT dt 2 avenue Colbert – 58000 Nevers

M. Stéphane JOLY dt 9 rue du Champ de la Croix – 58130 Guérigny

Associés tenus indéfiniment des dettes sociales : Mme Nicole BOUZAT et M. Stéphane JOLY

**Nouvelles mentions :**

**Forme :** Société d'Exercice Libéral A Responsabilité Limitée

**Gérant** : M. Stéphane JOLY dt 9 rue du Champ de la Croix – 58130 Guérigny

Associés tenus indéfiniment des dettes sociales : Néant

Pour avis, Le Gérant

*AL584317882*

### GÉRANCE FIN DE GÉRANCE

## CONSTRUCTIONS JEAN DE CASTRO

**Société à Responsabilité Limitée**
**au capital de 2 000 €**
**Siège social : 81, rue Roland Brouard**
**58600 Garchizy**
**818 841 736 RCS Nevers**

Aux termes de ses décisions du 29 juillet 2016, l'Associée Unique a pris acte de la démission de Mr Grégory DUVAL de ses fonctions de co-gérant à compter du 31 juillet 2016.

*AL584317891*

## V 10 EVENTS

**Société à responsabilité limitée**
**au capital de 3.000 €**
**Siège : Route de Saint-Parize Circuit Nevers**
**Magny-cours 58490 St Parize Le Chatel**
**811647239 RCS de Nevers**

L'AGO du 04/01/2016 a pris acte de la démission de Mr Pierre BONNET de ses fonctions de gérant à compter de ladite date et a décidé de ne pas procéder à son remplacement. L'article 17 des statuts a été modifié en conséquence et la mention de Mr Pierre BONNET a été supprimée.

Pour avis

La Gérance

*AL584317878*

### NON DISSOLUTION

## BG FINANCEMENTS

**Société À Responsabilité Limitée**
**au capital de 5 000.00 €**
**Siège social : 7 rue de la Pelleterie**
**58000 Nevers**
**811 115 484 RCS Nevers**

Suivant décisions de l'associé unique du 30 septembre 2016 :

- L'associé unique, statuant dans le cadre des dispositions de l'article L.223-42 du Code de commerce, a décidé de ne pas dissoudre la société.

Dépôt légal au Greffe du Tribunal de commerce de Nevers.

Pour avis, la gérance

*AL584317836*

## BERNET SEBASTIEN

**SARL Société À Responsabilité Limitée**
**au capital de 8 000 €**
**Siège social : 16 rue de Forgebas**
**58130 Guérigny**
**518 807 565 RCS Nevers**

Suivant décisions de l'associé unique du 19 octobre 2016, l'associé unique, statuant dans le cadre des dispositions de l'article L.223-42 du Code de commerce, a décidé de ne pas dissoudre la société. Dépôt légal au Greffe du Tribunal de commerce de Nevers.

Pour avis, la gérance.

*AL584317885*

### DISSOLUTION LIQUIDATION

## WESTER

**Société par Actions Simplifiée**
**au capital de 5 000 €**
**Siège Social : 19, Rue de la Poste**
**Champlemy (Nièvre)**
**803 497 114 RCS Nevers**

Suivant délibération d'une assemblée générale extraordinaire en date du 30 juin 2016, les associés ont décidé la dissolution anticipée de la société à compter du 30 juin 2016.

L'assemblée générale a nommé comme liquidateur Mme WESTERGAARD Nina, demeurant à Champlemy (58210) – 19, Rue de la Poste.

Le siège de la liquidation est fixé à Champlemy (58210) – 19, Rue de la Poste.

Pour avis, le liquidateur.

*AL584317550*

## SOCIÉTÉ CIVILE IMMOBILIÈRE A.L.J.E.A

**En liquidation**
**Société civile au capital de 304,90 euros**
**Siège social : Varennes Vauzelles (58640)**
**19bis rue de Verdun**
**SIREN : 383.040.482**

Par décision collective des associés en date du 15 octobre 2016, les associés ont approuvé les comptes définitifs de la liquidation, donné quitus et décharge de son mandat au liquidateur Monsieur Alain CARIO, demeurant à Montigny Aux Amognes (58130), le Taillis d'Arigny, 486 route de Nevers et constaté la clôture de la liquidation.

Les comptes seront déposés au greffe du tribunal de commerce de Nevers.

Aux termes de la même décision, il a été affecté à chaque part un passif net de 80,00 €, qui a été entièrement réglé par les associés.

Pour avis : le liquidateur.

*AL584317869*

## ACCESSOIRES BLANCHISSERIES SERVICES

**SARL au capital de 1000 €**
**Siège social: 15 place de l'Eglise,**
**58240 Saint-Pierre-le-Moûtier**
**752 640 771 RCS de Nevers**

L'AGO du 07/ 10/2016 a approuvé les comptes de liquidation, donné quitus au liquidateur pour sa gestion et l'a déchargé de son mandat, et constaté la clôture des opérations de liquidation à compter du 31/08/2016.

Radiation au RCS de Nevers

*AL584317874*

### AVIS DE CONSTITUTION

## AVIS DE CONSTITUTION

Par acte sous seing privé du 23/09/2016 a été constituée « ATOUT HABITAT », Société par Actions Simplifiée, pour une durée de 99 ans à compter de la date d'immatriculation, au capital social de 7 000 euros, dont le siège social est sis 24 chemin des Vignes Champs - 58400 La Marche et dont l'objet est le chauffage, l'électricité, la plomberie, tous travaux du second ½uvre et les conseils techniques dans les métiers du bâtiment. Le Président est PETIT Frédéric, demeurant 24 chemin des Vignes Champs - 58400 La Marche.

Cession de parts pour les tiers nécessitant l'agrément. Tout associé peut participer aux assemblées sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions. Chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions. Immatriculation au Registre du Commerce et des Sociétés de Nevers.

Pour avis et mention, Le Président

*AL584317859*

## AVIS DE CONSTITUTION

Acte sous seing privé du 13 octobre 2016

**Forme** : Société à Responsabilité limitée

**Dénomination** : ANGIE'S BURGER

**Siège social** : Château Chinon Ville (Nièvre) – 4, Rue Pierre Mendés France

**Objet** : Restaurant, snack et vente de plats à emporter

**Durée** : 99 ans

**Capital** : 1.000 euros

**Gérance** :

- Madame Angélique MAILLAULT, épouse DESBRUYERES, demeurant à Arleuf (Nièvre) – « Les Rollots »,

- Mademoiselle Gaëlle TRINQUET-PLAQUIN demeurant à Arleuf (Nièvre) – «Voucoux»,

Immatriculation : au Registre du Commerce et des Sociétés de Nevers

**Pour avis** : le gérant

*AL584317875*

## AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte SSP en date à Nevers (Nièvre) du 07 octobre 2016, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

**Dénomination** : F PLUS X

**Forme** : Société par Actions Simplifiée

**Capital social :** 5.000 euros

**Siège social** : 29, rue Claude Perrin – 58000 Nevers

**Objet** : L'activité de soutien aux entreprises sur le plan technique, opérationnel et commercial

**Durée** : 99 années à compter de son immatriculation au RCS

**Président** : M. Nicolas FELIX, dt 29 rue Claude Perrin – 58000 Nevers

**Admission aux assemblées** : Tout associé a le droit de participer aux décisions collectives dès lors que ses titres de capital sont inscrits en compte à son nom.

**Transmission des actions** : Toute transmission sous quelque forme que ce soit de titres de capital quel qu'en soit le bénéficiaire, sauf s'il est déjà associé, est soumise à l'agrément préalable de la société.

**Immatriculation** : La société sera immatriculée au RCS de Nevers.

Le Président,

M. Nicolas FELIX

*AL584317876*

## AVIS DE CONSTITUTION

Avis est donné de la constitution, pour une durée de 99 années, d'une SARL en cours d'immatriculation au RCS de Nevers, dénommée GERBOX, au capital de 5.000 €, ayant pour objet l'achat, la vente et la location d'emplacements de stockage et de stationnement. Le siège social est situé 18 rue Molière - 58000 Nevers. Le gérant est M. Luka CHRETIEN dt 14 bis rue du Bourbonnais - 18150 La Guerche sur l'Aubois.

*AL584317877*

## AVIS DE CONSTITUTION

Avis est donné de la constitution d'une société présentant les caractéristiques suivantes :

**Dénomination sociale :** ACTE PLUS ;

**Forme sociale** : SARL ;

**Siège Social :** 91, rue de Parigny – 58000 Nevers ;

**Objet social** : Maîtrise d'œuvre en matière de rénovation et de construction - Assistance à la maîtrise d'ouvrage - Réalisation d'études techniques - Ingénierie et conseil dans le domaine des bâtiments et des travaux publics - Economie de la construction ;

**Durée de la Société** : 99 ans ;

**Capital social** : 1 500 € ;

**Gérance** : Mr Guillaume GODARD dt à Nevers (58) – 91, rue de Parigny ; Immatriculation de la Société au RCS de Nevers.

*AL584317881*

**Société d'Avocat**
**GILBERT MARTIN**
**14 rue Georges Dufaud**
**58000 Nevers**

## AVIS DE CONSTITUTION

Avis est donné de la constitution, pour une durée de 99 années, d'une Société de Participations Financières de Profession Libérale de Pharmaciens d'Officine sous forme de SARL en cours d'immatriculation au R.C.S. de Nevers, dénommée JOLY INVEST, au capital de 390.000 €, ayant pour objet la prise de participations dans des Sociétés d'Exercice Libéral exerçant la profession de Pharmacien d'Officine. Le Siège est 37 bis, avenue Colbert – 58000 Nevers. Le gérant est M. Stéphane JOLY dt 9, rue du Champ de la Croix – 58130 Guérigny.

Les parts sociales ne peuvent être cédées qu'avec le consentement des associés représentant au moins les deux tiers des parts exerçant la profession de pharmacien au sein des sociétés faisant l'objet des prises de participations.

Pour avis, S. JOLY

*AL584317883*

## AVIS DE CONSTITUTION

Par acte SSP du 22/10/2016 il a été constitué une SARL dénommée:

BARIS RENOVATION

**Siège social:** 48 bis rue de marzy 58000 Nevers

**Capital**: 2.000 €

**Objet** : Tous travaux de constructions, d'entretien et de rénovation de bâtiments

**Gérant**: M. BARIS INAN 48 bis rue de Marzy 58000 Nevers

**Durée**: 99 ans à compter de l'immatriculation au RCS de Nevers

*AL584317886*

## AVIS DE CONSTITUTION

Par acte SSP en date du 21 octobre 2016, il a été constitué une SARL dénommée: Frédéric BOURGEOIS Boulangerie Pâtisserie

**Objet social** : Boulangerie, Pâtisserie, traiteur, vente de confiserie, glaces, chocolats, boissons, jus de fruit, petite restauration à emporter ou à consommer sur place.

**Siège social** : 28, boulevard de la République 58200 Cosne Cours Sur Loire

**Capital** : 1 000 euros

**Gérance** : Monsieur Frédéric BOURGEOIS demeurant Route de Vailly à Savigny En Sancerre (Cher)

**Durée** : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de Nevers

*AL584317887*

## YONNE

### DIVERS

## DUPESSEY SA

D'un avenant à bail de location gérance en date à Rumilly, du 20 mars 2015, il résulte que le fonds de commerce d'entreprise générale de transports, de location de véhicules industriels, appartenant à la Société DUPESSEY SA, SA au capital de 3 408 400 €, dont le siège social est à Rumilly(74110), route d'Aix les Bains et donné à titre de location gérance en date du 16 décembre 1996 pour une durée d'un an à compter du 1er janvier 1997, renouvelable d'année en année par tacite reconduction, à la Société GROUPE DUPESSEY SA au capital de 5 349 000 €, dont le siège social est à Rumilly(74110) et immatriculée au RCS d'Annecy sous le numéro 410 271 654, route d'Aix les Bains, est transféré et exploité de Cannes Ecluse, chemin de Bordes (77130) à Pont sur Yonne (89140), Chemin de l'Ile de Sixte, à compter du 1er avril 2015.Pour avis, le représentant légal.

*AL894317923*

### SUCCESSION

## AVIS

La Directrice régionale des Finances publiques de Bourgogne-Franche-Comté et du département de la

Côte d'Or, Administratrice Générale - France Domaine Gestion des Patrimoines Privés 25, rue de la

Boudronnée 21047 DIJON cedex ;

-curateur des successions de :

Monsieur DUPOUY Armand Lucien, décédé(e) le 11/03/2012 à AUXERRE (89), Référence:

0212005547.

Monsieur LAVOLLEE Jean Hubert Olivier, décédé(e) le 30/04/2012 à ST SAUVEUR EN PUISAYE (89),

Référence: 0212006760

Madame SOUAILLE Catherine, décédé(e) le 13/09/2008 à AVALLON, Référence: 0218005876.

Monsieur MOREAU Alain, décédé(e) le 24/03/2013 à DOMATS (89), Référence: 0212006319.

Madame CERNEAU veuve SABOURIN Jeannine Camille, décédé(e) le 12/11/2009 à JOIGNY (89),

Référence: 0212006058.

Madame BOU veuve ROSSERO Marguerite Marcelle, décédé(e) le 11/05/2011 à SERGINES (89),

Référence: 0212007303.

Madame KOTOWIEZ veuve Bronislawa, décédé(e) le 31/03/2015 à MIGENNES, Référence:

0218000973.

Madame MARQUANT Annie Geneviève, décédé(e) le 11/04/2011 à ST DENIS (89), Référence:

0212006610.

a établi les inventaires estimatifs et les projets de règlement du passif.

*AL894317925*

### NOMINATION

LERAT AVOCAT

## BATIMPULSE

**Société par actions simplifiée**
**au capital de 45 430 euros**
**Siège social : 12 rue Arrault**
**89130 Toucy**
**803 567 239 R.C.S Auxerre**

AGO du 23/09/2016 : l'Assemblée générale a décidé de nommer pour une période de six exercice, en qualité de commissaire aux comptes titulaire : la société Grant Thornton, représentée par Monsieur Thierry Rizza, 2 Bd de la Trémouille, 21000 Dijon et en qualité de commissaire aux comptes suppléant : la société IGEC, 3 rue Léon Jost-75017 Paris.

Mention sera faite au RCS Auxerre

*AL894317787*

## SOJAG SA

**SA au capital de 400 000 €**
**Siège social : 89100 Maillot**
**R.N.6 - Route de Lyon**
**311 844 658 R.C.S. Sens**

Le 27/06/2013, les associés ont nommé la société « DYNA2 », domiciliée à Paris (75008), 35 rue de Rome, en qualité de co-commissaire aux comptes suppléant en remplacement de M. Vincent Baillot, démissionnaire.

*AL894317852*

## JITAT

**Société par actions simplifiée**
**au capital de 10 000 euros**
**Siège social : Zac Champbertrand,**
**Rue des Cannetières**
**89100 Sens**
**807 845 334 RCS Sens**

Aux termes d'une décision de l'Associée Unique en date du 29 mars 2016, il a été pris acte de la démission de Madame Yaëlle POPIHN, de ses fonctions de Président de la Société, à compter du même jour, et nommée en remplacement, en qualité de nouveau Président et ce pour une durée illimitée, la société la Société ALJUCKE, SARL au capital de 4.000 Euros, siège social 5-7-9-11 rue des wagons 89100 Saint Denis Les Sens, R.C.S Sens 537 897 621, représentée par Monsieur James BERGOUGNOUX

Mention en sera faite au RCS de Sens

Pour Avis

*AL894317892*

## PRYSMIAN CABLES ET SYSTEMES FRANCE

**Société par Actions Simplifiée**
**Capital de 136.800.000 €,**
**Siège social : 23 avenue Aristide Briand**
**Paron - BP 801**
**89108 Sens Cedex,**
**095.750.311 RCS Sens,**

Le Comité de Contrôle du 20.10.2016 a nommé Membre du Directoire à compter du 20.10.2016 M. Jean Pierre Bignaud 4 allée des Canotiers 94410 Saint Maurice.

Pour avis

*AL894317918*

## DRAKA COMTEQ FRANCE

**Société par Actions Simplifiée**
**au capital de 246.554.316 euros**
**Siège social : 23 avenue Aristide Briand**
**89100 Paron**
**393.525.993 RCS Sens**

Le Comité de Contrôle du 20.10.2016 a nommé Membre du Directoire à compter du 20.10.2016 M. Jean Pierre Bignaud demeurant 4 allée des Canotiers 94410 Saint Maurice. Pour avis.

*AL894317919*

### TRANSFERT DE SIÈGE

## LA BROCANTE MAILLOTINE

**SARL Unipersonnelle**
**au capital de 2000,00 Euros**
**10 avenue Gambetta,**
**89300 Joigny**
**790701387 R.C.S. Sens**

Par décision en date du 12/10/2016 il a été décidé de transférer le siège social de la société au 14 rue de la Mardelle, 89330 Verlin à compter du 17/10/2016.

Gérance : Monsieur Alain ROBERT, demeurant 14 rue de la Mardelle, 89330 Verlin

Mention en sera faite au Registre du Commerce et des Sociétés de Sens

*AL894317869*

## SHIZUKA INVESTISSEMENT SERVICES

**SARL au capital de 15244 euros,**
**1 avenue de l'Europe**
**78117 Toussus le Noble.**
**RCS Versailles 333575801**
**Gérance: Portmann Guy demeurant**
**15 rue Dupin 75006 Paris**

Suite A.G.E du 01-10-2016 et à compter du 20-10-2016: Transfert du siège social à: Lieu-dit La Petite Ronce, 89130 Villiers Saint Benoit. Statuts mis à jour.

Formalités au RCS de Versailles et Auxerre

*AL894317916*

## SCI CHANTE MERLE

L'AGM du 30.9.16 des associés de la société civile SCI CHANTE-MERLE, société civile au capital 11.000 €, siège social à Joigny (89) 2, rue Robert Petit, 384 230 090 RCS Sens, a transféré le siège social et a nommé un nouveau gérant en remplacement du gérant démissionnaire

- **Ancienne Mention Publiée** : Siège Social : Joigny (89) 2, rue Robert Petit, Gérant : M. JL ETERNOT – 15, rue du Milieu 89110 Villiers Sur Tholon

- **Nouvelles Mentions** : Siège Social : Joigny (89) 18, rue Davoust, Gérant: M. Christophe ETERNOT – 18, rue Davoust 89300 Joigny

*AL894317924*

## CUISINES JEROME LEON

**SARL au capital de 8000,00 Euros**
**35 avenue jean Mermoz,**
**89000 Auxerre**
**489970137 R.C.S. Auxerre**

Par décision du Gérant en date du 11/10/2016 il a été décidé de transférer le siège social de la société au 64 avenue Haussmann, 89000 Auxerre à compter du 01/12/2015.

Gérance : Monsieur jerome LEON, demeurant 6 rue traversiere, 89290 Quenne

Mention en sera faite au Registre du Commerce et des Sociétés de Auxerre

*AL894317928*

### MODIFICATION DE CAPITAL

## SOCIETE ALEXANDRE SIMONOT

**Société civile au capital de 2 000 euros**
**Siège social : 27 rue de Poinchy**
**89800 Chablis**
**821 954 609 Rcs Auxerre**

L'assemblée générale extraordinaire du 18 octobre 2016 a décidé d'augmenter le capital social de 500 euros, ce qui a pour effet de porter celui-ci à la somme de 2 500 euros. Cette décision prendra effet le 31 octobre 2016.

Pour avis, la gérance.

*AL894317851*

### RECTIFICATIF

Rectificatif de l'annonce parue le 16/09/2016 dans TERRE DE BOURGOGNE n°1391 concernant la SAS A4 TAXIS. Il y a lieu de lire : « Siège : T**heil Sur Vanne 89320 Les Vallées de la Vanne**» au lieu de «89320 Theil sur Vanne» et «Président :

**Theil sur Vanne 89320 Les Vallées de la Vanne** « au lieu de «89320 Theil sur Vanne

*AL894317842*

### MODIFICATION DE STATUTS

## SARL LEITE FERNANDO TP

**Société à Responsabilité Limitée**
**à associé unique**
**au capital de 3 000 €**
**Siège social : 9 rue du Stade,**
**89100 Maillot**
**Rcs Sens 499 995 660**

Aux termes d'une délibération en date du 1er octobre 2016 prenant effet le même jour, le gérant associé unique a décidé :

- de changer l'adresse du siège social : 17 route de Maillot, 89100 Malay Le Grand.

- de changer l'adresse du gérant, M. Fernando Da Silva Leite : 17 route de Maillot, 89100 Malay Le Grand.

Pour avis et mention, la gérance.

*AL894317845*

## SOJAG SA

**SA au capital de 400 000 €**
**Siège social : 89100 Maillot**
**R.N.6 - Route de Lyon**
**311 844 658 R.C.S. Sens**

Le 29/06/2016, l'AGE :

-a décidé, conformément à l'article L. 225-243, L. 225-244 et L. 227-3 du Code de commerce, la transformation de la Société en société par actions simplifiée à compter de ce jour, sans création d'un être moral nouveau et ont adopté le texte des statuts qui régiront la Société.

La dénomination de la société, l'objet, le siège, la durée et les dates de son exercice social demeurent inchangés.

-a nommé en qualité de membres du Conseil de direction :

M. Alain MACHERET, demeurant à Domats (89150), 5 route de Savigny, lieudit Les Besnards. ; M. Jean-Claude SEVE demeurant à Beligneux (01360), 504 rue du Cruisseau ; M. Guy MONNET, demeurant à Outriaz (01430), 1 Chemin de la Grande Rue ; M. Fabrice MACHERET, demeurant à Saint-Denis-les-Sens (89100), 3 rue du Moulin, lieudit Granchette ; M. Thomas SEVE, demeurant à Beligneux (01360), 500 rue du Cruisseau et M. Stéphane VIVES, demeurant à Sainte-Croix (01120), Moulin des Vernes.

**Exercice du droit de vote :** Chaque action donne droit à une voix. Tout associé a le droit d'assister aux assemblées.

**Agrément** : Agrément de toutes cessions d'actions par les associés.

Le 29/06/2016, le Conseil de Direction a nommé M. Alain MACHERET en qualité de Président ; M. Jean-Claude SEVE et M. Guy MONNET en qualité de Directeurs Généraux.

Mention en sera faite au RCS de Sens.

*AL894317849*

**AVOCATS VIGNET & Associés**
**VIGNET-NOËL-SANONER**
**1 Place du Palais de Justice**
**89000 Auxerre**
**18 rue du Général Leclerc**
**89100 Sens**
**Tel : 03.86.52.60.00**

## SOCIETE EQUIP'BURO

**Société à responsabilité limitée**
**transformée en société par actions simplifiée**
**Au capital de 7 622.45 euros**
**Siège social : Rue de Rome**
**89470 Monéteau**
**328 179 072 RCS Auxerre**

**Avis de transformation**

Aux termes d'une délibération en date du 19 octobre 2016, l'Assemblée Générale Extraordinaire des associés,statuant dans les conditions prévues par l'article L. 227-3 du Code de commerce, a décidé la transformation de la Société en société par actions simplifiée à compter du même jour, sans création d'un être moral nouveau et a adopté le texte des statuts qui régiront désormais la Société.La dénomination de la Société, son objet, son siège, sa durée

## AVIS DE LA SAFER

# SAFER DE L'YONNE

La SAFER Bourgogne Franche-Comté (département 89) se propose, sans engagement de sa part, d'attribuer par rétrocession, échange ou substitution tout ou partie des biens suivants :

**CHENEY** - terre, lande et bois-taillis

39 a 81 ca - Le bas des sophees: C-531-532 - Les champs ronds: ZA-10

**VEZINNES** - pré

40 a 56 ca - Pres de la barque: ZA-151

**MERRY-LA-VALLEE** - fonds occupé en partie - terre, pré et bois-taillis

4 ha 54 a 53 ca - La couee: ZH-36 - La grande champagne: ZE-112 - Les chenaux: ZE-22-178 - Les communaux: ZK-35 - Les ferriers: ZK-87 - Les grands champs: ZK-63 - Les hingles: A-1663(A) - Les tuileries: AC-53 ZE-7-11(A)-11(B)-11(C) - Les varennes: ZD-34

**VILLENEUVE LES GENETS - terre à vendre et à louer par Bail Rural avec conditions de reprise (matériel, DPB et amélioration de fonds) sous réserve du jugement du TGI d'Auxerre mis en délibéré – obligation étant faite aux candidats de réaliser un contrat de travail via AVE89 au profit du cédant :**

**- VILLENEUVE-LES-GENETS –** terre à vendre

31 ha 09 a 30 ca - Cote du moulin merlin: ZH-34[7] - Le carrouge: ZH-3 - Les rups: ZH-21(J)-21(K)-22(J)-22(K)-23(J)-23(K)-25

**- VILLENEUVE-LES-GENETS -** terre à louer par Bail Rural

5 ha 42 a 90 ca - 'Les grands champs': ZI- 9(J)- 9(K)

**ANNAY-LA-COTE - terre**

60 a 63 ca - Reseigle: ZD-106

**ANNEOT - terre**

1 ha 13 a 64 ca - Les obus: ZB-18

**COULANGES-LA-VINEUSE – verger en AOC coteaux bourguignons**

22 a 54 ca - Revers de grolle tete: ZR-37

**FLACY – terre et pré**

1 ha 49 a 80 ca - La commanderie: ZC-67 - La crayere: ZB-54

**GIROLLES - terrre**

67 a 13 ca - Sentier de besaix: ZI-50 (sans bâtiment)

**SAINT-BRIS-LE-VINEUX - verger en AOC coteaux bourguignons, Bourgogne et Saint Bris**

5 ha 58 a 05 ca - Cote de la poire: YA-78-90 - Cote de pissou: ZT-164 - Cote des boisseaux: YB-6 - La poire: YA-71-75 - La voie du moulin: ZX-72

**SAINT-PERE – terre, landes et bois**

1 ha 72 a 98 ca - Chatillon: C-17 - Crechot: A-262 - Grandes chaumes: ZM-15(*) - Longues vignes: A-502 - Pres des marsais: ZO-78 - Vignes neuves le haut: J-887-895 - Chaumont le bas: A-768 - Grandes chaumes: ZM-16

**THAROT - terre**

44 a 88 ca - Les varennes: ZB-30

**LES BORDES – terre – parcelles occupées**

38 ha 09 a 29 ca - Bois des glands: D-134-137 - Cour du marchais: ZN-8 - Flute au chaudronnier: ZM-20-75 - Fosse de la tuilerie: ZC-60-61-62-63-64 - Hauts des bois de veron: ZN-12-15 - La charletterie: ZN-171 - La roche: ZN-27- Les bois loizons: ZM-15-17 - Les tremblesiaux: ZA-7-8 - Vignes de bois bourdin: ZM-21

**VERON – terre – parcelles occupées**

5 ha 52 a 90 ca - La pomelee: ZA-14 - Les gravants: ZB-23-24-25

**VILLENEUVE-SUR-YONNE – terre – parcelles occupées**

24 ha 20 a 81 ca - Bas de la pointe: ZR-49 - Beau chat: ZD-6 - La montagne des rousseaux: ZD-86-90-91-174-206-208 - La pomelee: ZE-15-16 - Le beau fevre: ZE-110-111 - Le dessus de la cave: AS-121-122 - Le grand rayage: ZE-42 - Le poirier d hiver: ZE-65-66 - Les boulets: ZE-50-51-52 - Les champs de perdrix: ZH-51 - Les courtaudes: AS-109-110 - Les mergers: ZE-79-80-120 - Les vauvrillons: ZD-62-64-65-66-67 ZH-1-14-21

- Plaine de talouan: ZD-101

Les personnes intéressées devront manifester leur candidature par écrit **au plus tard le 14 novembre 2016** à

Safer Bourgogne Franche-Comté, 18 rue Guynemer – CS 30128 89002 AUXERRE cedex , Tél.: 0386469974 où des compléments d'information pourront être obtenus.

*AL894317931*

et les dates d'ouverture et de clôture de son exercice social demeurent inchangées. Le capital social reste fixé à la somme de 7 622,45 euros.

**Admission aux assemblées et droit de vote :** Tout associé peut participer aux assemblées sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions. Chaque associé a autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.

**Transmission des actions:** La cession d'actions, à un tiers ou au profit d'un associé, doit être autorisée par la Société.Messieurs Didier CHAMBON et Philippe RIGLET, cogérants, ont cessé leurs fonctions du fait de la transformation de la Société.Sous sa nouvelle forme de société par actions simplifiée, la Société est dirigée par :

**Président de la société:** Monsieur Didier CHAMBON demeurant à Champs sur Yonne (89290) 2 ruede la Croix Bersan.

DIRECTEUR GENEAL : Monsieur Philippe RIGLET demeurant à AUXERRE(89000) 7 route de Toucy

**Commissaires aux comptes nommés :- titulaire** : la société HD AUDIT domiciliée à Chablis(89800) 18 rue Porte Noël - **suppléant** : la société Audit & Conseil Sens domiciliée à SENS (89100)1 Bd des Noyers Pompons.Pour avis, le Président.

*AL894317905*

# AVIS

**Ancienne Dénomination : MAGASIN 186**
**Nouvelle Dénomination : Sens**
**Société à responsabilité limitée**
**au capital de 1.000 €uros**
**Ancien Siège : 5 et 17, rue de Corbusson**
**ZA Le Châtellier II - 53940 Saint Berthevin**
**RCS : 793 668 245 R.C.S. Laval**
**Nouveau Siège : 1, route de Voulx**
**89100 Sens**
**Gérante : Mme GAUTRAIS Rozenn,**
**demeurant à Biarritz (64200) 10,rue Ibaïa.**

Aux termes de l'assemblée générale extraordinaire en date du 12 Octobre 2016, les associés de la société ont décidé :de modifier la dénomination sociale de la société MAGASIN 186, pour adopter la dénomination sociale Sens, et de modifier en conséquence l'article 3 des statuts, de transférer le siège social de la société et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts, ce, avec effet au 04 Octobre 2016.La société sera désormais immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Sens (89).

Pour avis,.

*AL894317917*

## GÉRANCE FIN DE GÉRANCE

# SCEA SIMONOT-BLONDEAU

**Société civile au capital de 267 000,00 euros**
**Siège social : 27 rue de Poinchy**
**89800 Chablis**
**353 699 168 Rcs Auxerre**

L'assemblée générale du 18 octobre 2016 a pris acte de la démission de M. Rémy Simonot de ses fonctions de gérant à compter du 31 octobre 2016 et a nommé M. Stéphane Blondeau, demeurant à Héry (Yonne), 9 rue du Bois, auxdites fonctions à compter du même jour.

Pour avis, la gérance.

*AL894317850*

# COMMUNE DE RAVIERES

En date du 30 septembre 2016, la location gérance sise 1 rue des Carrières Lorret à Ravières (89390) consentie entre la Commune de Ravières, non inscrite au RCS, située dans le département de l'Yonne, ayant son siège à Ravières (89390) et Monsieur Julien THOMAS, a pris fin.

*AL894317894*

# ALTERNATIVE ENERGIE

**SARL au capital de 5000,00 Euros**
**2 Les Villenots ,**
**89480 Etais le Sauvin**
**518696224 R.C.S. Auxerre**
**Sigle : ALTERNATIVE ENERGIE**

Par décision en date du 29/09/2016 il a été pris acte de la démission du Gérant Monsieur Pierre PICOT, à compter du 29/09/2016. Monsieur François COUPECHOUX, Gérant et Monsieur Ronan MOALIC, Gérant, demeurent seuls dirigeants à compter de cette même date.

Mention en sera faite au Registre du Commerce et des Sociétés de Auxerre

*AL894317887*

# FC ENERGIE

**SARL au capital de 5000,00 Euros**
**2 Les Villenots ,**
**89480 Etais la Sauvin**
**518696315 R.C.S. Auxerre**
**Sigle : FC ENERGIE**

Par décision de L'Assemblée Générale Ordinaire en date du 29/09/2016 il a été pris acte de la démission du Gérant Monsieur Pierre PICOT, à compter du 29/09/2016. Monsieur François COUPECHOUX, Gérant et Monsieur Ronan MOALIC , Gérant, demeurent seuls dirigeants à compter de cette même date.

Mention en sera faite au Registre du Commerce et des Sociétés de Auxerre

*AL894317888*

## DISSOLUTION LIQUIDATION

# SCI L'ESPERANCE DE TANLAY

**Société civile immobilière**
**Au capital de 1 000,00 euros**
**Siège social : 27 Grande rue - 89430 Baon**
**532 182 219 Rcs Auxerre**

Avis de dissolution et de nomination de la liquidatrice

L'assemblée générale extraordinaire du 31 décembre 2015, a décidé la dissolution anticipée de la société à compter du 31 décembre 2015.

A été nommé liquidatrice, pour la durée de la liquidation :

Madame Christine Alleaume épouse Charreau, demeurant 25A rue du Saule - 89470 Moneteau.

Toute correspondance et notification seront à effectuer à l'adresse suivante :

25A rue du Saule - 89470 Moneteau.

Le dépôt des actes et pièces sera effectué au Greffe du tribunal de commerce d'Auxerre.

Pour avis, la liquidatrice.

*AL894317616*

# SCEA DE LA SAUVIN

**Société Civile**
**d'Exploitation Agricole en liquidation**
**au capital de 25 000,00 euros**
**Siège social**
**Maupertuis**
**89560 Druyes les Belles Fontaines**
**489 533 729 Rcs Auxerre**

**Dissolution et nomination des liquidateurs**

Lors de l'assemblée générale extraordinaire du 31 mai 2016, les associés ont décidé la dissolution anticipée de la société à compter du 1er août 2016, et sa mise en liquidation amiable à compter de cette date.

Les associés ont nommé aux fonctions de liquidateurs Mme Jacqueline Boutron, demeurant à Etais la Sauvin (Yonne), 6 la Sauvin, et M. Jean-Louis Cagnat, demeurant à Sougères en Puisaye (Yonne), les Billards. Ceux-ci auront les pouvoirs les plus étendus pour achever les opérations sociales en cours, réaliser l'actif et acquitter le passif. Il est mis fin corrélativement aux fonctions de gérant de Mme Jacqueline Boutron, de M. Jean-Louis Cagnat et de Mme Florence Septier.

La correspondance, les actes et documents concernant la liquidation doivent être adressés et notifiés à : Mme Jacqueline Boutron, 6 la Sauvin, 89480 Etais la Sauvin.

Le dépôt des actes et pièces relatifs à la liquidation sera effectué au greffe du tribunal de commerce d'Auxerre (Yonne).

Pour avis, un liquidateur.

*AL894317709*

**Marie-Pascale CHABAUD**
**Avocat**
**35 Rue Louis de Broglie**
**21000 Dijon**

# TREMPVER INVEST

**SAS au capital de 330.525 €**
**Siège social : 89560 Courson Les Carrieres**
**RCS Auxerre 491 253 431**

Aux termes d'un acte en date à Courson Les Carrieres (89) du 30.09.2016, la Société JADETOM INVEST – SAS au capital de 700.000 € dont le siège social est à Courson Les Carrieres (89560) RCS Auxerre 808 575 310 - associé unique de la Société TREMPVER INVEST a - en application des dispositions de l'article 1844-5 du Code Civil - décidé de dissoudre la SAS TREMPVER INVEST par anticipation.

Cette dissolution entraînera la transmission universelle du patrimoine de la SAS TREMPVER INVEST au profit de la SAS JADETOM INVEST, associé unique, sans qu'il y ait lieu à liquidation.

Les créanciers de la SAS TREMPVER INVEST disposent d'un délai de 30 jours à compter de la présente publication pour former opposition à cette dissolution. Les oppositions s'il y a lieu devront être présentées devant le Tribunal de Commerce d'Auxerre.

A l'issue du délai d'opposition ou lorsque le sort des oppositions aura été réglé, les fonctions de M. Didier ABEL-COINDOZ Président, de la Société EXPERTISE COMPTABLE ET AUDIT - ECA Commissaire aux Comptes Titulaire et de M. Jérôme BURRIER, Commissaire aux Comptes Suppléant prendront fin.

Les dépôts légaux seront effectués au Greffe du Tribunal de Commerce d'Auxerre en annexe au RCS.

Pour avis.

*AL894317799*

# AUX TROIS MARCHES

**Société à responsabilité limitée**
**en cours de liquidation**
**Au capital de 7 622,45 euros**
**Siège social : 40 avenue de la Puisaye**
**89000 Auxerre**
**390 632 909 Rcs Auxerre**

**Clôture de liquidation**

Aux termes d'une délibération en date du 15 octobre 2016, la collectivité des associés, après avoir entendu la lecture du rapport du liquidateur, a approuvé les comptes de liquidation, donné quitus au liquidateur et l'a déchargé de son mandat et a prononcé la clôture des opérations de liquidation au 30 septembre 2016.

Les comptes de liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal de commerce d'Auxerre.

Le liquidateur.

*AL894317886*

# SALIGNY AUTOS

**SARL au capital de 8000 euros,**
**5 rue des acacias 89100 Saligny**
**483 933 503 RCS Sens.**

L'AGE du 17/10/2016 a décidé la dissolution de la société et sa mise en liquidation amiable à compter du 17/10/2016, nommé liquidateur Mme Le pottier Isabelle, 5 rue d es acacias 89100 Saligny et fixé le siège de liquidation au siège social.

Dépôt au RCS de Sens.

*AL894317889*

# EARL PASCAL JPÄM

**Société civile en liquidation**
**au capital de 55 000 euros**
**Siège social : 13 rue du Champ Charlot**
**89160 Argenteuil sur Armançon**
**429 690 548 Rcs Auxerre**
**Liquidateur : M. Jean-Pierre Pascal**
**demeurant à Argenteuil Sur Armançon**
**(89160), 13 rue Champ Charlot**

**Avis de clôture de liquidation**

Aux termes d'une décision en date du 30 septembre 2016, les associés ont approuvé les comptes de liquidation de la société, ont prononcé la clôture de la liquidation, donné quitus au liquidateur et l'ont déchargé de son mandat.

Le dépôt des comptes définitifs de liquidation sera effectué au greffe du tribunal de commerce d'Auxerre (Yonne).

Pour avis, le liquidateur.

*AL894317871*

# STRATEGIES ET CONSEIL

**Société Civile**
**au capital de 304.90 €**
**sise Lieu Dit La Martinerie**
**89350 Grand Champ**
**404228322 RCS de Sens**

Par décision de l'AGE du 16/09/2016, il a été décidé d'approuver les comptes de liquidation, donné au liquidateur M.MOLIA Jean Pierre La Martinerie 89350 GrandChamp, quitus de sa gestion et décharge de son mandat et constaté la clôture de liquidation au 16/09/2016.

Radiation au RCS de Sens

*AL894317922*

## AVIS DE CONSTITUTION

# AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 1er octobre 2016, il a été constitué une Exploitation Agricole à Responsabilité Limitée.

**Dénomination sociale :** Earl Fayadat Fabien.

**Forme** : Exploitation Agricole à Responsabilité Limitée, société civile régie par les articles 1832 à 1870-1 du Code civil, à l'exception de l'article 1844-5, par les articles 11 à 16 modifiés de la loi 85-697 du 11 juillet 1985 et par les décrets pris pour leur application.

**Objet** : L'exercice d'activités réputées agricoles au sens de l'article L 311-1 du code rural.

**Capital social** : 275 000 euros.

Siège social : 54 rue principale, le Grand Longueron, 89300 Champlay.

**Durée** : 99 années à compter de l'immatriculation au registre du commerce et des sociétés.

**Apports** : Apports en nature de biens meubles pour un montant net de 274 382,81 euros et apports en numéraire d'un montant de 617,19 euros.

**Gérant** : M. Fabien Fayadat, demeurant 54 rue principale, le Grand Longueron, 89300 Champlay.

**Cessions de parts** : Soumises à l'agrément de l'assemblée générale extraordinaire des associés dans tous les cas.

La société sera immatriculée au registre du commerce et des sociétés tenu au greffe du tribunal de commerce de Sens (Yonne).

Pour avis et mention, le fondateur.

*AL894317881*

# AVIS DE CONSTITUTION

Par acte SSP du 17/10/2016, il a été constitué une SAS dénommée : VENTEXPERT IMMOBILIER

**Siège social** : 9 Place du Maréchal Leclerc, 89000 Auxerre

**Capital :** 1.000 € Objet : Intermédiation en matière d'achat, de vente, de location de biens immobiliers, activité d'expertise immobilière.

**Président :** M. Thomas HAMORY, 12, rue du bas, Le Sablon, 89520 Lévis.

**Directeur Général** : M. Philippe HAMORY, 12, rue du bas, Le Sablon, 89520 Lévis.

**Admissions aux assemblées et droits de vote** : Tout Actionnaire est convoqué aux Assemblées. Chaque action donne droit à une voix.

**Clauses d'agréments :** Actions soumises au droit de préemption et à l'unanimité des associés.

**Durée** : 99 ans à compter de l'immatriculation au RCS d'Auxerre

*AL894317885*

# AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte SSP en date à DIGES du 19/10/2016 a été constituée une SARL nommée : W&P CONSEIL

**Objet** : Conseil et formation en gestion financière , réorganisation d'entreprise et développement commercial

**Capital** : 100 €

**Siège social** : 18 Chasseigne, 89240 Diges

**Durée** : 99 ans

**Gérance** : M. JOANNICK PECHENOT, 18 Chasseigne, 89240 Diges.

La société sera immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de Auxerre.

*AL894317891*

# AVIS DE CONSTITUTION

Par acte SSP du 10 octobre 2016, il a été constitué une Société Civile :

**Dénomination** : LES VAGABONDS EN CAMPING-CAR,

**Siège** : 10 Promenade de l'Ouest, 89510 Véron .

**Objet** : Détention et utilisation de tous types de biens meubles.

**Durée** : 99 ans.

**Capital** : 50 Euros.

**Gérance** : Arthur KYLE, demeurant 1983 Taylor Street , Saanich , VICTORIA BC (Canada).

**Agrément des cessions** : Les parts sociales sont librement cessibles entre associés et entre conjoints, ascendants ou descendants, même si le conjoint, l'ascendant ou le descendant cessionnaire n'est pas associé. Elles ne peuvent être cédées, à titre onéreux ou à titre gratuit, à des personnes autres que celles visées ci-dessus, qu'avec le consentement de la majorité des associés, représentant au moins les trois quarts des parts sociales.

**Immatriculation** : Au Registre du Commerce et des Sociétés de Sens.

*AL894317883*

# TRIBUNAL DE COMMERCE D'AUXERRE

## Extrait des minutes du greffe

Jugement du tribunal de commerce de Bobigny en date du 12 octobre 2016 nommant administrateur de la **Sàrl CONTROLE SECURITE GARDIENNAGE PRIVE** 5 Rue J. Moulin 89000 Auxerre (RCS Bobigny 452.509.417) Me Houplain Bernard 46 Promenade Jean Rostang 93011 Bobigny Cedex lequel aura pour mission : de remplacer le débiteur en assumant la gestion de l'entreprise, rectifiant le jugement rendu le 27/09/2016

*AL894317899*

Jugement du Tribunal de Commerce d'Auxerre du 17/10/2016 prononçant la liquidation judiciaire de la **Sàrl PHV** suivi de la lettre grecque PHI 12 rue Martineau des Chesnez 89000 Auxerre (conseil dans les techniques commerciales). RCS Auxerre 491816203. CIP 3880. Les créances sont à déposer entre les mains du Liquidateur, Maître Bernard DELIBES 12 boulevard Davout 89000 AUXERRE, ou sur le portail électronique https://www.creditors-services.com, dans les deux mois qui suivent la parution de la décision au BODACC.

*AL894317900*

Jugement du Tribunal de Commerce d'Auxerre du 17/10/2016 prononçant la liquidation judiciaire de **Monsieur Gilles BRUFFAERT** Les Robins 89170 Saint Martin des Champs (maçonnerie). RCS Auxerre 792175291. CIP 3881. Les créances sont à déposer entre les mains du Liquidateur, Maître François CARLO 2 chemin de la Guimbarde 89300 JOIGNY, ou sur le portail électronique https://www.creditors-services.com, dans les deux mois qui suivent la parution de la décision au BODACC.

*AL894317901*

Jugement du Tribunal de Commerce d'Auxerre du 17/10/2016 prononçant la liquidation judiciaire de **Monsieur Thierry CAMPO** 12 rue du Château 89160 Ancy le Franc (alimentation générale). RCS Auxerre 490697067. CIP 3882. Les créances sont à déposer entre les mains du Liquidateur, Maître François CARLO 2 chemin de la Guimbarde 89300 JOIGNY, ou sur le portail électronique https://www.creditors-services.com, dans les deux mois qui suivent la parution de la décision au BODACC

*AL894317902*

Jugement du Tribunal de Commerce d'Auxerre du 17/10/2016 prononçant la clôture de la procédure de la sauvegarde suivant les dispositions de l'article L.622-12 du Code de Commerce au profit de la **Sàrl CLAMARN** 3 quai de la Marine 89000 Auxerre. RCS Auxerre 338549975. CIP 3782.

*AL894317903*

Jugement du Tribunal de Commerce d'Auxerre du 17/10/2016 prononçant la clôture du redressement judiciaire après exécution du plan de redressement de **Monsieur Joaquim José ALBANO PIRES** 25 rue Paul Bert 89290 VINCELLES. RCS Auxerre 488730342. CIP 3082.

*AL894317904*

Jugement du Tribunal de Commerce d'Auxerre du 17/10/2016 prononçant la clôture pour insuffisance d'actif de la liquidation judiciaire de la **SAS L'ATRIUM** 14 rue de l'Hôtel de Ville 89700 Tonnerre. RCS Auxerre 527991426. CIP 3749.

*AL894317906*

Jugement du Tribunal de Commerce d'Auxerre du 17/10/2016 prononçant la clôture pour insuffisance d'actif de la liquidation judiciaire de la **Sàrl GLAM-FECAUDERIE** Bâtiment A, 401-5 rue Henri Joly 89000 Auxerre. RCS Auxerre 450472386. CIP 3796.

*AL894317907*

Jugement du Tribunal de Commerce d'Auxerre du 17/10/2016 prononçant la clôture pour insuffisance d'actif de la liquidation judiciaire de **Monsieur Jean Luc BENIGNI** 21 rue de l'Hôtel de Ville 89700 TONNERRE. RCS Auxerre 379614985. CIP 3078.

*AL894317908*

Jugement du Tribunal de Commerce d'Auxerre du 17/10/2016 prononçant la clôture pour insuffisance d'actif de la liquidation judiciaire de la **SAS à associé unique B 3E** Hôtel d'Entreprises de l'Avallonnais, zone artisanale la Grande Corvée 89200 Avallon. RCS Auxerre 797414828. CIP 3641.

*AL894317909*

Jugement du Tribunal de Commerce d'Auxerre du 17/10/2016 prononçant la clôture pour insuffisance d'actif de la liquidation judiciaire de la **SAS à associé unique TOITURE DE L'YONNE** 10, Rue de la Poterne 89800 LICHERES PRES AIGREMONT. RCS Auxerre 798246096. CIP 3629.

*AL894317911*

Jugement du Tribunal de Commerce d'Auxerre du 17/10/2016 prononçant la clôture pour insuffisance d'actif de la liquidation judiciaire de la **Sàrl LUXURY-CAR** 105 rue des Mignottes 89000 Auxerre. RCS Auxerre 525035945. CIP 3357.

*AL894317912*

Jugement du Tribunal de Commerce d'Auxerre du 17/10/2016 arrêtant le plan de redressement de **Monsieur Pascal CORBIER** 12 Route Nationale 77 89230 VILLEUNEUVE SAINT SALVES (Restaurant). RCS Auxerre 435245915. CIP 3735. Commissaire au plan : Maître Philippe CONTANT 7 rue du Pithou 10000 TROYES

*AL894317913*

Jugement du Tribunal de Commerce d'Auxerre du 17/10/2016 modifiant le plan de redressement de la **Sàrl LE STYLISS** route d'Héry 89230 ROUVRAY (organisation de matinées et soirées dansantes.). RCS Auxerre 316001767. CIP 3057. Commissaire au plan : Selarl BCM 24 Rue d'Egleny 89000 Auxerre.

*AL894317914*

Jugement du Tribunal de Commerce d'Auxerre du 17/10/2016 arrêtant le plan de cession de Sci **SCI VILLA MARGUERITE** 7 avenue de Chablis 89144 Ligny-le-Châtel (acquistion de terrains). RCS AUXERRE 398042044. CIP 3711. Ledit jugement a désigné comme tenue d'exécuter le plan la SELARL BAULAND CARBONI MARTINEZ en la personne de Me CARBONI 24 RUE D'EGLENY 89000 AUXERRE

*AL894317915*



**ALIMENTATION** « Novembre, c'est le mois des produits tripiers ! » est devenu le slogan des professionnels des abats pour le grand public, du cinquième quartier pour les techniciens.

# Sur la route avec les produits tripiers

Pour la 16e édition de ce mois des produits tripiers, les artisans tripiers, les grandes et moyennes surfaces, les restaurateurs ou encore les marchés locaux restent les endroits privilégiés pour acheter et cuisiner ces morceaux qui ne sont pas directement attachés à la carcasse. « *Ils constituent la partie comestible de ce que l'on appelle le 'cinquième quartier', par opposition aux quatre autres, soit deux pour l'avant de l'animal et deux pour l'arrière. On les surnomme aussi 'abats' ou 'quartiers de noblesse', en référence à leur finesse. Ils proviennent de quatre espèces animales : bœuf, veau, mouton et porc* », peut-on lire dans le document de présentation.

Et pour renforcer leur visibilité, les responsables professionnels ont lancé un *Food Truck* pour sillonner les routes de France durant tout le mois de novembre avec de nombreuses escales, à Paris, Lyon, Marseille, Toulouse et Tours. « *À chaque étape, un chef de la région et un blogueur prennent le volant pour imaginer une recette autour de la spécialité tripière locale. Un artisan tripier les guide, en révélant ses meilleures astuces. Les Touris'Tripes peuvent donc déguster ces recettes inédites et découvrir à quel point il est simple de cuisiner les produits tripiers.* » Chaque région possède sa ou ses spécialités culinaires dans ce domaine : gras double de Pornic, tripes à la mode de Caen, langue de bœuf sauce piquante en Hauts de France, rognons de veau sauce Bercy ou de mouton à la mode de Bourges entre Île-de-France et Centre, queue de bœuf et de veau à la Sainte Menehould pour le Grand Est, mou de veau bourguignon, sanguète et tricandille pour Aquitaine-Limousin-Poitou-Charentes, tripoux d'Aurillac, bobine de Molière en Midi-Pyrénées Languedoc-Roussillon ou encore pieds et paquets marseillais, la Corse proposant ses tripettes… La liste complète est bien plus longue et plus variée encore…

## Un peu d'histoire et de technique

En France, le métier de tripier est vieux de presque 1 000 ans ! Dès 1096, la Grande Boucherie s'installe au pied du Châtelet et les premiers professionnels des abats apparaissent. En 1297, à Paris, quelques familles obtiennent le privilège d'acheter aux bouchers grossistes des tripes blanches de bœuf pour les préparer et les vendre. En 1950, les Halles de Paris et le Pavillon de la triperie à la Villette sont aux produits tripiers ce que la place de la Bourse est à la finance ! Depuis 1973, les professionnels sont installés à Rungis, devenu le plus grand marché d'abats d'Europe, voire du monde. Abats rouges ou blancs ? « *Si l'on distingue ces deux catégories de produits tripiers, il faut savoir que cela n'a rien à voir avec leur couleur d'origine. On parle d'abats rouges, lorsqu'ils sont vendus crus : cela concerne le foie, les rognons, le cœur, la langue, le museau ou encore les joues, mais aussi la cervelle et les animelles. Les abats blancs sont ceux qui ont déjà été préparés, blanchis, voire semi-cuits pour obtenir une belle couleur ivoire, comme l'estomac, les pieds, les oreilles, les mamelles ou la tête de veau* », expliquent les professionnels.



DR

Il existe tout un vocabulaire pour qualifier les textures et le ressenti concernant ces produits : fermes pour les tripes, fondante pour la cervelle, onctueux pour les ris de veau, soyeux pour les joues de bœuf ou de veau… Ce qui est également intéressant avec les produits tripiers, c'est leur côté économique avec un prix moyen de 9,31 euros par kilo. Il faut savoir aussi que ce sont des morceaux plus fragiles que les autres mais qu'ils se conservent simplement au réfrigérateur. Mieux vaut cependant les consommer sous 24 heures. Ils peuvent être congelés. Ces aliments présentent des avantages en termes alimentaires : excellente source de protéines (20 % en moyenne), faible teneur en lipides, présence de fer héminique et apport en vitamines intéressant (B3, B6 et B12).

Si 45 % des ménages en ont consommé en 2015, les morceaux les plus recherchés sont la langue de bœuf, le foie de veau, l'onglet, la noix de joue de bœuf et la tête de veau.

**THIERRY MICHEL**

### CHIFFRES ET GÉOGRAPHIE

**En volume, les produits tripiers de bœuf représentent 40 % du total des ventes, ceux de veau 25 %, ceux de porc 29 % et 5 % ceux d'agneau. Le Nord apprécie les produits tripiers de bœuf, la région parisienne préfère le veau alors que l'Est consomme plus de porc et le Sud du mouton. On consomme des tripes dans d'autres pays : *busecca* en Lombardie, *ciorba de burta* en Roumanie, *tchorba* en Bulgarie, drstkova polevka en République tchèque ou encore *chaotianguo* en Chine, panse farcie *(haggi)* en Écosse ou en Algérie *(osbane).* Les pays du Maghreb sont d'ailleurs de grands consommateurs d'abats.**

## coin cuisine

# Risotto de tripes de bœuf (pour 4 personnes)

**Temps de préparation et cuisson :** 4 heures (2 heures avec un autocuiseur)


INTERBEV/PRODUITS TRIPIERS/STUDIO MIXTURE

### Ingrédients

600 g de tripes blanchies par le tripier, 1 kg de fèves fraîches (ou 250 g surgelées sans la peau), 300 g de champignons de saison, 2 oignons, 1 carotte, 1 branche de céleri, 1 bouquet garni, 1 petit bouquet de coriandre, 250 g de riz type Arborio, 20 cl de vin blanc sec, 1 l de bouillon de légumes, 80 g de copeaux de parmesan, 2 cuillères à soupe d'huile d'olive, 50 g de beurre demi-sel, sel et poivre du moulin.

### Réalisation

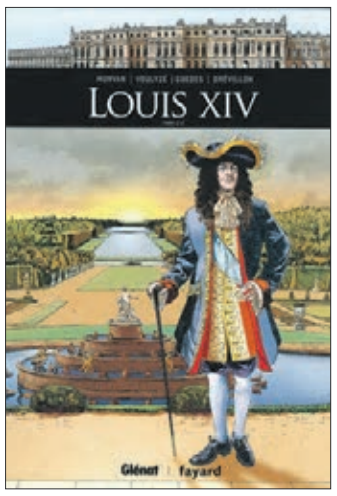
Porter une grande quantité d'eau à ébullition avec un oignon coupé en deux, la carotte coupée en morceaux, le céleri coupé en tronçons et le bouquet garni. Ajouter les tripes et les cuire au minimum 3 h 30 à petits frémissements jusqu'à ce qu'elles soient bien tendres. Pendant ce temps, couper en morceaux les champignons et émincer le second oignon, écosser les fèves fraîches, les blanchir 5 min à l'eau bouillante salée, les égoutter et les peler. Colorer l'oignon 2 min à feu vif avec de l'huile, ajouter le riz, le « nacrer » 2 min à feu vif en mélangeant et, lorsqu'il est translucide, verser le vin blanc. Mélanger et laisser évaporer 2 min à feu vif. Verser le bouillon de légumes et laisser mijoter 20 min à feu doux en remuant régulièrement. Égoutter les tripes et les couper en petites lanières, les ajouter avec les champignons, les fèves et le riz. Saler, poivrer, mélanger délicatement et poursuivre la cuisson 8 min à feu doux. En fin de cuisson, ajouter le beurre et le parmesan, laisser fondre doucement. Hors du feu, ajouter la coriandre ciselée. Mélanger avant de servir.

*Astuces : utiliser un autocuiseur pour cuire les tripes et diviser le temps de cuisson par deux, 1 h 30 environ après rotation de la soupape. Selon l'envie et pour varier la préparation, remplacer les fèves par des asperges vertes, des haricots mange-tout ou des petits pois.*

## vient de paraître

# Louis XIV

**« Louis XIV », tome 2, est une BD de Morvan, Voulyzé, Guedes et Drévillon parue aux éditions Glénat/Fayard (www.glenatbd.com) dans la collection « Ils ont fait l'Histoire ».**



**14,50 euros**

En 1682, le Roi-Soleil emménage à Versailles et cet album suit l'ascension du monarque jusqu'à sa disparition en 1715. Plus que le faste de la vie de cour, les auteurs (le professeur d'université Hervé Drévillon et les scénaristes Jean David Morvan et Frédérique Voulyzé) retracent le roi absolu dans sa vie quotidienne avec sa famille et sa volonté de construire (les jardins et jeux d'eau à l'extérieur du château mais aussi la galerie des Glaces) pour le présent et pour le futur. On y rencontre un Louis XIV politique (affaire du Palatinat) et réagissant face à la famine de l'hiver 1692-1693 (précédée par des semailles et une moisson catastrophiques en raison de trop fortes pluies…). Tout cela est magnifiquement dessiné par le Brésilien Renato Guedes, aussi jeune que talentueux. À noter que cet ouvrage prend place dans une collection qui a déjà traité des vies de Vercingétorix, de Napoléon, de Jaurès ou encore de Gengis Khan et Catherine de Médicis.

**THIERRY MICHEL**




HAUTE-LOIRE (43)

# Paroles de jeunes

**INSTALLE EN PRODUCTION LAIT**

Installé hors cadre familial en individuel, Thierry Dufaud, 27 ans, produit du lait à Lapte depuis avril 2016. Arrivé dans le métier en pleine crise du lait, ce jeune agriculteur démarre avec motivation.



**J'aime**

- L'autonomie
- Le changement (dans le quotidien)
- La vie en extérieur

**Je n'aime pas**

- La routine
- Les tâches administratives
- La conjoncture actuelle

# Gagner sa vie et se libérer du temps pour sa famille

Avec un papa conducteur d'engins et une maman employée de maison de retraite, Thierry Dufaud ne se prédestinait pas à travailler dans l'agriculture. Pourtant, dès son plus jeune âge l'agriculture l'a véritablement happé. À St Pal de Mons, commune où il résidait, *« les soirs après l'école et les mercredis après-midi, j'allais dans la ferme de mes voisins. À l'époque, je voulais devenir agriculteur ou bien routier »*. Et il est finalement resté fidèle à l'agriculture en s'installant en avril 2016. Après des études agricoles (BEPA, Bac pro, BTS Acse), Thierry ne tenait toutefois pas à s'installer immédiatement : *« À 18 ans je n'avais pas assez de maturité et d'expériences même si depuis mon bac je travaillais au Service de Remplacement les week-ends et pendant les vacances »*. Il s'est donc relancé dans les études en passant un CS conseiller en élevage lait dans l'Ain. Avi de d'expériences, le jeune homme a ensuite décidé de suivre sa compagne en Haute-Savoie, un département où il a exercé le métier de contrôleur laitier pendant 2 ans. Thierry gardait toutefois en lui le projet de s'installer sur une ferme en Haute-Loire, le vie étant très chère en Haute-Savoie et sa famille trop éloignée.



*Thierry Dufaud au milieu de son troupeau de Prim'Holstein (avec une Red'Holstein au premier plan)* @HLP

## Son profil

- **Thierry Dufaud, 27 ans. Installé en avril 2016 sur une exploitation de 50 ha (dont 7 ha de maïs et 3 ha de céréales), un troupeau de 31 vaches laitières (production de 250 000 L livrés à Sodiaal) et une vingtaine de génisses. Objectif d'ici 2 ans : 36 vaches, 300 000 L de lait et faire vêler en 2 ans au lieu de 2,5 ans. Adhérent à XR Repro.**
- **Thierry a intégré une 4e technologique au Legta Georges Sand à Yssingeaux, puis a obtenu un BEPA agricole, un Bac Pro agricole, un BTS Acse en alternance au Gaec de Berthouzy. Après son BTS, il a passé un CS de conseiller en élevage lait dans l'Ain.**
- **Avant de s'installer, Thierry a travaillé pendant 2 ans en tant que contrôleur laitier en Haute-Savoie.**
- **Conseil aux futurs installés : « Il faut savoir être pessimiste lors de la réalisation de son projet d'installation. Il faut être vigilant et vraiment revoir tous les chiffres à la baisse ».**

## De retour au pays

En 2014, de retour au pays, Thierry a eu l'opportunité de s'installer au sein d'un Gaec à Lapte dans le cadre d'un stage parrainage. Après 6 mois de stage, les associés du Gaec et Thierry, n'ayant pas les mêmes attentes, ont décidé de mettre fin à cette démarche. Thierry a travaillé à nouveau pour le Service de Remplacement en attendant une nouvelle opportunité d'installation. *« Près du domicile de mes beaux-parents, à Lapte, un Gaec, sans repreneur, allait stopper son activité. Après réflexion, j'ai décidé de reprendre cette ferme de 50 ha, l'intégralité du troupeau laitier (31 Prim'Holstein, la stabulation, le hangar de stockage, le matériel agricole, mais pas la porcherie (qui n'était plus aux normes) »*. Thierry Dufaud juge l'investissement correct : *« on a travaillé intelligemment avec les vendeurs et les bâtiments et matériels n'étaient pas récents... »*

## Installé en pleine crise laitière

Installé depuis quelques mois seulement, le jeune homme prend ses marques sur sa ferme. Les vaches se sont bien adaptées à leur nouveau maître, la seule ombre au tableau c'est la crise laitière. Optimiste, Thierry ironise : *« Au moins, j'aurais eu la chance de ne pas faire de folies (Ndlr: en terme d'investissements) la première année! Et puis, j'ai toujours connu le prix du lait bas... »*. Même s'il espère vivement que le prix du lait va remonter, le jeune homme sait qu'il devra s'adapter à de fortes variations de prix de lait : *« nous allons devoir changer notre façon de gérer nos exploitations et être sereins sur les investissements »*. Une fois qu'il aura rendu sa stabulation plus fonctionnelle et qu'il aura amélioré certains points techniques sur son troupeau, Thierry aspire *« à gagner sa vie en se libérant du temps pour sa famille »*. Il garde aussi le projet de se rapprocher davantage des consommateurs, *« pour leur montrer la véritable image de l'agriculture. Je trouve par ailleurs que l'on a oublié l'agriculture raisonnée, il va falloir la remettre sur le devant de la scène »*.

> *Nous allons devoir changer notre façon de gérer nos exploitations et être sereins sur les investissements».*



*Thierry Dufaud est adhérent au syndicat Prim'Holstein et à Haute-Loire Conseil Elevage.* @HLP

## Aux JA pour échanger entre jeunes

Bien occupé sur sa ferme, le jeune homme ne pratique aucune activité ou responsabilité extérieure, sauf au sein des JA auxquels il adhère depuis qu'il a l'âge requis pour participer au jugement de bétail. Toujours adhérent et aujourd'hui trésorier des JA d'Yssingeaux, cela reste pour lui *« un moyen d'échanger entre jeunes »*. Même si le fait d'être hors cadre lui inflige une double pression comparé à ceux issus du monde agricole, il peut compter sur sa force : une large ouverture d'esprit.

**Véronique Gruber**

Dans certaines régions, la pression foncière est énorme. Et elle pèse sur l'installation des jeunes agriculteurs. Tour d'horizon des solutions.

# Aider pour garder les terres agricoles

À La Garde, dans le Var, après avoir réalisé un diagnostic agricole exhaustif de son territoire, la commune a sollicité la Chambre d'agriculture du Var pour l'accompagner dans la mise en œuvre d'une zone agricole protégée (ZAP) d'une superficie potentielle de 290 hectares… Il faut dire que la commune est située, entre mer et centre urbain, dans un territoire très touristique et très convoité. Les terres agricoles de ce secteur sont essentiellement maraîchères et horticoles et il est difficile pour un jeune agriculteur d'y acquérir du terrain.


MYRIAM TRICOCI
Dans le Var, la pression foncière est énorme entre urbanisation et tourisme. Elle compromet le renouvellement des générations en horticulture et maraîchage.

## PROTECTION FONCIÈRE…

Du coup, la commune met en place un outil de protection foncière. Après une première phase en 2013-2014, la définition du périmètre de protection foncière va être réalisée par la Chambre d'agriculture du Var en 2016-2017. « *Cette proposition de périmètre se fera en concertation avec les différents acteurs institutionnels du territoire ainsi qu'avec tous les agriculteurs au travers de réunions techniques sur la définition de la zone agricole protégée et sa mise en œuvre opérationnelle* » expliquent les responsables du projet. Pour le maire de La Garde, Jean-Louis Masson, qui reconnaît n'avoir pas assez privilégié l'agriculture dans son plan local d'urbanisme (PLU) de 2007, « *c'est un signal fort que La Garde, commune plutôt urbaine, envoie au Var et aux collectivités voisines : il est possible de concilier, en respectant les équilibres, les zones urbaines, industrielles, universitaires, agricoles, naturelles dans le cadre d'une politique de développement complète et harmonieuse. Nous avons des sols de grande qualité. Nous avons mis toutes les chances de notre côté pour mener à bien ce projet.* »

Certaines communes ont ainsi fait le choix de la zone agricole protégée sur l'intégralité de leur territoire. C'est le cas de la ZAP de Montlouis-sur-Loire (Indre-et-Loire), créée en 2007. Elle s'intègre dans une stratégie communale de préservation du vignoble.

La ZAP de Condette (Pas-de-Calais) correspond au même contexte. Une pression foncière forte (la commune est à la fois proche du littoral et péri-urbaine) a provoqué le classement en ZAP des zones A du PLU. Le maire considère la ZAP comme une protection supplémentaire par rapport au PLU.

## … SURFACES POUR S'INSTALLER

Cela sauvegarde déjà les zones agricoles du mitage. Reste ensuite à trouver les solutions de financement pour les jeunes agriculteurs. Les SAFER s'y sont attelées. Elles cèdent 38 % des surfaces qui passent entre leurs mains pour installer ou conforter l'installation des jeunes agriculteurs. De plus, de nombreuses SAFER ont mis en place une aide spécifique pour aider les jeunes agriculteurs à acheter leur foncier.

C'est le cas de la SAFER Aquitaine-Atlantique. Depuis de nombreuses années, elle donne, en cas de concurrence, la priorité aux jeunes agriculteurs. Elle leur propose un accompagnement personnalisé pour sécuriser les transactions sur les plans technique, juridique et fiscal. Cela permet aux jeunes agriculteurs de bénéficier de conditions financières avantageuses avec une exonération de droits et taxes (5,89 % d'économie) et la prise en charge des frais d'acte dans le cadre du FIFIAA (jusqu'à 3 000 euros). En partenariat avec la région, les départements et les caves coopératives, la SAFER propose aussi, pour des projets ciblés, d'assurer le portage foncier pour le compte de jeunes en cours d'installation, le temps nécessaire à la bonne fin de l'opération (5 ans). En clair, c'est la SAFER qui procède à l'achat. Elle met les terres en location pour le jeune agriculteur dans le cadre d'une convention d'occupation précaire de 5 ans. Ses loyers sont indexés sur le barème départemental du fermage. Les loyers viennent en déduction du prix d'acquisition au moment du rachat par le jeune agriculteur, à l'issue du portage SAFER. Les frais de portage pris en charge par les partenaires. Une aide qui peut faire toute la différence.

MYRIAM TRICOCI

**ZAP**

**Les cultures à haute valeur ajoutée pratiquées sur de petites surfaces, demandant une forte main-d'œuvre et profitant pour leur débouché de la proximité de la ville, ont permis pendant longtemps de faire perdurer une agriculture spécialisée formant une ceinture verte autour des agglomérations. L'extension rapide des villes ne permet plus le renouvellement spontané de ce type d'exploitation. La Zone agricole protégée (ZAP) est un outil créé en 1999 à cet effet.**

## PRESSION FONCIÈRE

**Selon le dernier recensement agricole, entre 2000 et 2010, les pôles (unités urbaines d'au moins 1 500 emplois) ont perdu 31 % de leurs exploitations, contre 26 % pour l'ensemble du territoire métropolitain. Les surfaces agricoles y diminuent aussi plus fortement, y compris pour le maraîchage en perte de vitesse. D'autre part, en 2013, seulement un quart des exploitants agricoles de France métropolitaine sont propriétaires de la totalité de leurs terres. Ce nombre a diminué de 20 % depuis 2010. Près des trois quarts d'entre eux ont une exploitation de petite dimension économique.**


MYRIAM TRICOCI

FOCUS

## Des espaces-tests

Les espaces-tests permettent à des porteurs de projet, pour la plupart non issus du monde agricole ou rural, d'expérimenter leur future installation dans un contexte sécurisant. En proposant un cadre juridique approprié, un conseil personnalisé et des moyens de production, ces espaces-tests viennent compléter la gamme des outils d'accompagnement à l'installation.

Collectivités territoriales, organismes de formation, réseaux de développement agricole, organisations professionnelles agricoles, collectifs citoyens… Les structures à l'origine de projets d'espace-test agricoles sont multiples. En région Centre, par exemple, Bio Centre a facilité le rapprochement entre un lycée horticole, un groupe de maraîchers bio et une couveuse classique pour mettre en place un espace-test avec les ressources existant sur le territoire. Et dans le Nord-Pas-de-Calais, le


MYRIAM TRICOCI

Germoir a fait appel à l'épargne solidaire pour l'acquisition de 4 hectares de terres mis à disposition de plusieurs porteurs de projets.
Un outil intéressant pour des installations plus sûres avant le « grand saut » dans l'agriculture péri-urbaine.